PN-ABL-986
78787

LE MARCHE DU TRAVAIL AU BURUNDI: ETUDE DES BESOINS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Preparé pour l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (U.S. Agency for International Development)

par

l'Académie pour le développement de l'éducation (Academy for Educational Development)

Robert Nicolas, Chef d'equipe
Fremont Regier
Pascal Sindihebura

Education Indefinite Quantity Contract
AID-PDC-5832-I-00-0081-00

Juin 1992

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX DU TEXTE vii

LISTE DES ABREVIATIONS viii

INTRODUCTION 1

I. LE SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION DU BURUNDI . . 2

A. Enseignement de type scolaire 2

1. Description générale du régime d'enseignement du Burundi 2
2. Vue statistique d'ensemble de l'enseignement structuré 6
3. Incidences sur le marché du travail 9
   Problèmes dont l'existence est reconnue dans l'enseignement de type scolaire 9
   Difficultés d'évaluation de l'enseignement scolaire 10

B. Education et formation non périscolaires 20

1. Education périscolaire actuellement disponible 21
   a. Formation en cours d'emploi 21
   b. Formation en gestion des entreprises 23
   c. Formation professionnelle et formation en techniques de production 25
   d. Formation en vulgarisation agricole 27
   e. Formation en cours d'emploi fournie par des organisations privées 28
   f. Formation en cours d'emploi organisée par les employeurs 29
2. Incidences sur le marché du travail 30

C. Education et formation non scolaire 32

1. Description et définition 32
2. La situation actuelle 32
3. Incidence de l'éducation et de la formation non scolaire sur l'emploi 33

D. Soutien multilatéral et bilatéral à l'éducation 34

E. Soutien religieux et non gouvernemental à l'éducation et à la formation 37

F. Commentaires au sujet du Cinquième Plan quinquennal 37

G. Education et santé 41

II. ANALYSE DE LA POPULATION ACTIVE ACTUELLE 41

A. Secteur public 43

1. Les communes 44
2. Entreprises parapubliques 45

B. Secteur privé 46

1. Secteur industriel moderne 46
a. Description générale de la situation existante 46
b. Certains domaines de croissance possible à moyen terme 47
c. Contrebande 49
d. Propagande nationale 50
e. Secteur non structuré 51
(1) Secteur non structuré urbain 51
(2) Secteur non structuré rural 52
2. Importantes réformes juridiques 53
a. Code commercial 53
b. Code des investissements 53
c. Code du travail 54
3. Les organisations régionales et leur influence 55

C. Agriculture 56

1. Description générale de la situation actuelle 56
2. Certains domaines de croissance possibles à moyen terme 59
a. Tabac 59
b. Thé 60
c. Amélioration de la production, du traitement et de la préservation des cultures céréalières et alimentaires 60
d. Plantes d'ornement, légumes et fruits 65
e. Production animale 66

f. Huiles essentielles 70
3. Rapatriement des réfugiés 71
4. Services et soutien offerts au secteur agricole 72

III. REPERCUSSIONS DU SIDA ET DE LA PLANIFICATION FAMILIALE SUR LE SECTEUR DU TRAVAIL 73

A. SIDA 73

B. Planification familiale 74

IV. BAILLEURS DE FONDS 75

A. Coopération française 75

B. Coopération belge 76

C. CE 76

D. Banque mondiale 77

E. PNUD 77

F. Coopération allemande 78

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 79

ANNEXES

1. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A. RESUME B. 1983/84 C. 1984/85
D. 1985/86 E. 1986/87 F. 1987/88
G. 1988/89 H. 1989/90 I. 1990/91
J. 1991/92

2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A. RESUME B. 1983/84 C. 1984/85
D. 1985/86 E. 1986/87 F. 1987/88
G. 1988/89 H. 1989/90

3. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A. RESUME B. 1984/85 C. 1985/86
D. 1986/87 E. 1987/88 F. 1988/89
G. 1989/90

4. EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF

A. RESUME B. 1984/85 C. 1985/86
D. 1986/87 E. 1987/88 F. 1988/89
G. 1989/90

5. EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC

6. ORGANISATIONS PARAPUBLIQUES

7. SOUTIEN DES BAILLEURS DE FONDS

8. LISTE DES PERSONNES ET DES RESSOURCES CONSULTEES

9. GUIDES DES ENTRETIENS

10. BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

Pages

1. Organigramme des principaux éléments du système officiel d'éducation du Burundi 5
2. Population par province, 1990 14
3. Coûts de l'éducation en 1990 19
4. Coûts de l'éducation en 1990 en pourcentage de l'ensemble du budget d'éducation 20
5. Déséquilibre entre formation et compétences professionnelles 31
6. Projets de Coopération Bilaterale 35
7. Programme d'investissements pour la branche 92 "Education Nationale" . . 40
8. Budget pour l'enseignement pour 1989 et 1990 41
9. Exportations de 1990 48
10. Répartition sectorielle de la population économiquement active 56
11. Démographie et superficie 58
12. Quelques chiffres de production alimentaire 62
13. Production céréalière de 1990 63
14. Production des principales usines agro-industrielles en 1989 64
15. Entreprises qui interviennent dans les exportations de fruits, de légumes et de plantes d'ornement 66
16. Importations de produits animaux en 1992 67
17. Production animale et répartition géographique 68
18. Revenu comparé des troupeaux traditionnels et des troupeaux améliorés 69
19. Besoins en lait et en viande et disponibilité de ces produits 69

LISTE DES ABREVIATIONS

AEPRP	African Economic Policy Reform Program
AMDP	African Manpower Development Project, USAID
APEE	Agence de Promotion des Echanges Extérieurs
APEF	Association pour la Promotion Economique des Femmes
APEX	Agricultural and Export loan, World Bank Project
BANCOBU	Banque Commerciale du Burundi
BAD	Banque Africaine de Développement (African Development Bank)
BBES	Bureau de Bourses d'Etudes et de Stages, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
BCB	Banque de Crédit de Bujumbura
BCC	Burundi Coffee Company
BEPP	Burundi Enterprise Promotion Program, USAID
BEST	Burundi Enterprise Support and Training Project, USAID
BNDE	Banque Nationale de Développement Economique
BRAGITA	Brasserie de Gitega
BRARUDI	Brasserie du Burundi
BUHRD	Burundi Human Resources Development Project, USAID
CCIB	Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CPF	Centre de Perfectionnement et de Formation en cours d'Emploi
CFPP	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
CNI	Centre National d'Informatique
COGERCO	Compagnie de Gérance du Coton
COTEBU	Complexe Textile de Bujumbura
CPI	Centre de Promotion Industriel
CURDES	Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social
CURDIF	Centre Universitaire de Recherche en Informatique
DGV	Direction Génerale de la Vulgarisation Agricole
ESTA	Ecole Secondaire des Techniques Administratives
ESCO	See ISCO
FAC	Fond d'Aide et Coopération
FAO	Food and Agricultural Organization
FBU	Francs Burundais (US $ 1.00 = FBU 194.00 in 3/92)
FNG	Fonds National de Garantie
GRB	Government of the Republic of Burundi
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development (the World Bank)
IMF	International Monetary Fund
ILO	International Labor Organization (also appears as BIT, Bureau International du Travail)
INADES	Institut Africain pour le Developpement Economique et Sociale

IP	Institut Pedagogique, University of Burundi
ISA	Institut Superieur d'Agronomie
ISABU	Institut Superieur d'Agriculture du Burundi
ISCAM	Institut Superieur des Cadres Militaires
ISCO	Institut Superieur de Commerce, University of Burundi
ISGE	Institut Superieur de Gestion des Entreprises
MEPS	Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
MESRS	Ministère de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique
OCIBU	Office des Cafés Industriels du Burundi
ONAPHA	Office National Pharmaceutique
ONATEL	Office National des Télécommunications
ONT	Office National du Tourism
OPHAVET	Office Pharmeceutique Vétérinaire
OTB	Office du Thé du Burundi
OTRABU	Office des Transports du Burundi
PDP	Program des Dépenses Publiques
PNUD	Programme des Nations Unies Pour le Développement
PTA	See ZEP
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité
SFSR	Small Farming System Research Project, USAID
SHNP	Société Hôtelière Nouvelle du Burundi, Novotel
SHTP	Société Hôtelière et Touristique du Burundi, Hotel Source du Nil
SNP	Société Nationale de Peaux
SOBECOV	Société de Stockage et de Commercialisation des Produits Viviriers au Burundi
SRD	Société Régionale de Développement
UNESCO	United Nations Education and Scientific Organization
USAID	United States Agency for International Development
USAID/B	United States Agency for International Development/Burundi Mission
VERRUNDI	Verrerie du Burundi
WB	World Bank
ZEP	Zone d'Echange Préférentielle (Preferential Trading Zone-PTA)

INTRODUCTION

La présente étude a pour objet d'aider les services de la Mission à comprendre les rapports qui existent entre les besoins du marché du travail et les « produits » du système actuel d'enseignement et de formation du Burundi; et à comprendre les moyens dont dispose le Burundi pour fournir l'enseignement et les capacités nécessaires afin que la population active du pays devienne plus productive, plus compétitive et plus dynamique dans le cadre d'une économie grandissante et en expansion. Vu le temps qui lui était imparti et les ressources dont elles disposaient, cette étude a dû non pas faire appel à des enquêtes et à des sondages statistiques, mais plutôt à des entretiens avec toute une série de personnes appartenant aux secteurs clés de l'éducation et de la formation, des activités industrielles modernes, de l'agriculture, du monde rural et de la production des secteurs informels et artisanaux.

L'étude a été confiée à une équipe de trois consultants. Cette équipe a préparé une série de guides des entretiens (Annexe 9) dont elle s'est servie pour animer les discussions qu'elle a eues avec les diverses catégories d'enquêtés afin d'obtenir des informations (Annexe 8) et de recueillir leurs opinions et leurs impressions à propos de divers secteurs d'activités économiques. Comme l'étude avait un objectif tellement vaste, l'équipe a dû, pour pouvoir terminer ses travaux dans le temps qui lui était imparti, se borner à certains domaines fondamentaux dont elle pensait qu'ils présentaient les meilleures possibilités de croissance et de développement. En outre, elle a consulté toute une série de documents, rapports et études établis par divers bailleurs de fonds et bureaux du GRB (Bibliographie).

Comme on l'a dit durant la réunion d'information qui a marqué le début de ses travaux, l'équipe n'a pas été en mesure d'obtenir des informations très concrètes au sujet de la participation des femmes à tous les niveaux de l'étude; dans de nombreux domaines, elle n'a pu obtenir que des impressions générales. Elle n'a pu recueillir que des informations très peu nombreuses de caractère anecdotique au sujet du rôle de l'ethnicité dans l'emploi et l'éducation et des relations qui existent entre l'éducation, la santé et la planification familiale. Elle n'a pas pu non plus obtenir des statistiques précises à propos des relations entre l'éducation et la productivité (dans l'agriculture ou dans les usines). En outre, il lui a été possible de tirer, dans quelques domaines, des conclusions au sujet des résultats du Cinquième Plan quinquennal; il en est question dans les diverses sections du rapport. Toutefois, le GRB est en train de réunir des informations plus complètes au sujet des répercussions des politiques ou des diverses interventions du Gouvernement; ces données, qui ne seront pas disponibles avant décembre 1992, rentrent dans le cadre du Sixième Plan quinquennal et du rapport que le GRB lui consacrera.

L'équipe de consultants souhaite remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu les rencontrer et ont fourni généreusement des documents et autres informations. Les consultants sont reconnaissants à la Mission de l'appui logistique qu'elle leur a fourni et notamment au fonctionnaire chargé de la formation et à son assistante. Les consultants sont également reconnaissants du soutien que leur ont apporté l'Administrateur principal du Programme de l'AED et son Adjoint.

I. LE SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION DU BURUNDI

A. ENSEIGNEMENT DE TYPE SCOLAIRE

1. Description générale du régime d'enseignement du Burundi

Au Burundi, l'éducation se subdivise en trois niveaux fondamentaux : primaire, secondaire et supérieur. Ces ensembles d'éducation rassemblent en principe des établissements publics financés et administrés par l'Etat [1]. Bien qu'elle ne reçoive qu'un nombre relativement réduit d'élèves, les écoles privées qui existent à divers niveaux apportent elles aussi une contribution importante au système d'éducation du Burundi. Les Annexes 1 et 2 donnent les effectifs des élèves des écoles publiques et privées.

Enseignement primaire

L'enseignement primaire est ouvert aux enfants depuis l'âge de six ou sept ans; il comporte six années d'étude à la fin desquelles les élèves se présentent à un examen national appelé concours national. Ceux qui réussissent à cet examen reçoivent un certificat national qui leur permet d'accéder à l'enseignement secondaire. Ceux qui ne réussissent pas à cet examen peuvent chercher à se faire admettre par des établissements secondaires privés ou se diriger vers une formation technique.

Les élèves d'écoles primaires privées qui réussissent aux examens locaux continuent dans des établissements privés secondaires ou peuvent se présenter au concours national et s'ils réussissent, entrer dans des établissements secondaires publics.

Enseignement secondaire

Quatre sortes d'établissements relèvent de l'enseignement secondaire.

a. Etablissements secondaires du premier cycle

Les élèves qui ont réussi au concours national peuvent avoir accès à l'enseignement secondaire du premier cycle, qui dure quatre ans. A la fin du cycle, les élèves qui réussissent à un examen national peuvent passer au deuxième cycle secondaire.

b. Etablissements secondaires du second cycle

Les élèves qui passent avec succès l'examen de fin d'études secondaires du premier cycle sont admis dans des établissements du second cycle, qui donnent pendant trois ans un enseignement

---

[1] Annuaire statistique 1990, Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi, No 55, mai 1991, pages 39-41.

de la littérature et des sciences. Les élèves qui réussissent à l'examen national à ce niveau reçoivent un certificat qui leur permet d'avoir accès aux études supérieures.

c. Ecoles de formation des instituteurs

Les élèves qui terminent avec succès leurs études secondaires du premier cycle peuvent également accéder à des écoles de formation des instituteurs. Après deux années dans ces établissements, les élèves reçoivent leur premier diplôme et doivent alors enseigner pendant deux ans. Après cet enseignement, ils peuvent recevoir deux années supplémentaires de formation qui leur permet d'obtenir un diplôme D7 leur donnant accès à une formation supérieure.

d. Ecoles techniques et professionnelles

L'enseignement technique et professionnel se situe à trois niveaux : A2, A3 et A4. Ses établissements relèvent soit du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, soit d'un groupe appelé « autres ministères ». Ce dernier groupe se compose de plusieurs autres ministères qui s'intéressent à l'éducation et à la formation et ont parfois une responsabilité de contrôle d'un projet de formation ou d'un institut.

Le niveau technique A2 est le niveau technique secondaire le plus élevé qui puisse être atteint. Les élèves qui ont réussi à leur examen de fin d'études secondaires du premier cycle peuvent accéder au cours A2. Ce cours peut durer trois ou quatre ans. Les élèves qui réussissent reçoivent alors un diplôme technique A2 qui leur donne accès aux études supérieures.

En principe, les études du niveau A3 sont ouvertes aux étudiants qui ont passé le concours national ou qui peuvent réussir aux examens d'entrée A3. Il s'agit d'un enseignement de cinq ans qui aboutit à un diplôme technique A3. Les possesseurs de ce diplôme peuvent accéder au cycle supérieur des études A2.

L'enseignement technique A4 est ouvert aux étudiants qui ont réussi au concours national ou qui peuvent réussir aux examens d'entrée A4.

Les critères d'entrée, la longueur de la formation aux divers niveaux et les diplômes délivrés ne sont pas uniformes à tous les niveaux de la formation technique. Cette variation est particulièrement prononcée dans le cas des établissements relevant des « autres ministères » que mentionnent les annexes.

Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est donné à l'Université du Burundi et dans d'autres établissements qui ont été créés plus récemment et relèvent désormais de l'Université.

Les élèves qui possèdent des certificats du deuxième cycle secondaire ou le diplôme secondaire

A2 ont accès à l'enseignement supérieur. Certains établissements exigent, en outre, la réussite à des examens d'entrée.

L'Université du Burundi offre la plus grande partie de la formation universitaire au Burundi grâce à ses nombreux départements et aux institutions qui en relèvent. Depuis 1990, la plupart des établissements de formation supérieure du Burundi relèvent de l'Université. Il s'agit de l'Institut supérieur des techniciens de l'aménagement et de l'urbanisme (ISTAU), de l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) et de l'Institut supérieur de commerce (ISCO). En règle générale, les études universitaires durent de deux à six ans. La formation professionnelle dans des disciplines spécialisées dure la plupart du temps de deux à quatre ans.

Un nombre relativement insignifiant d'étudiants sont formés à l'étranger grâce à des bourses offertes par le Gouvernement du Burundi ou par d'autres organisations.

Le Tableau 1 présente un organigramme partiel du régime officiel d'enseignement du Burundi et indique les diverses filières ouvertes aux étudiants [2].

---

[2] Source : Centre de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP), Ministère du travail et de la formation professionnelle, République du Burundi, Bujumbura, page 7.

Tableau 1. ORGANIGRAMME DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU SYSTEME OFFICIEL D'EDUCATION DU BURUNDI

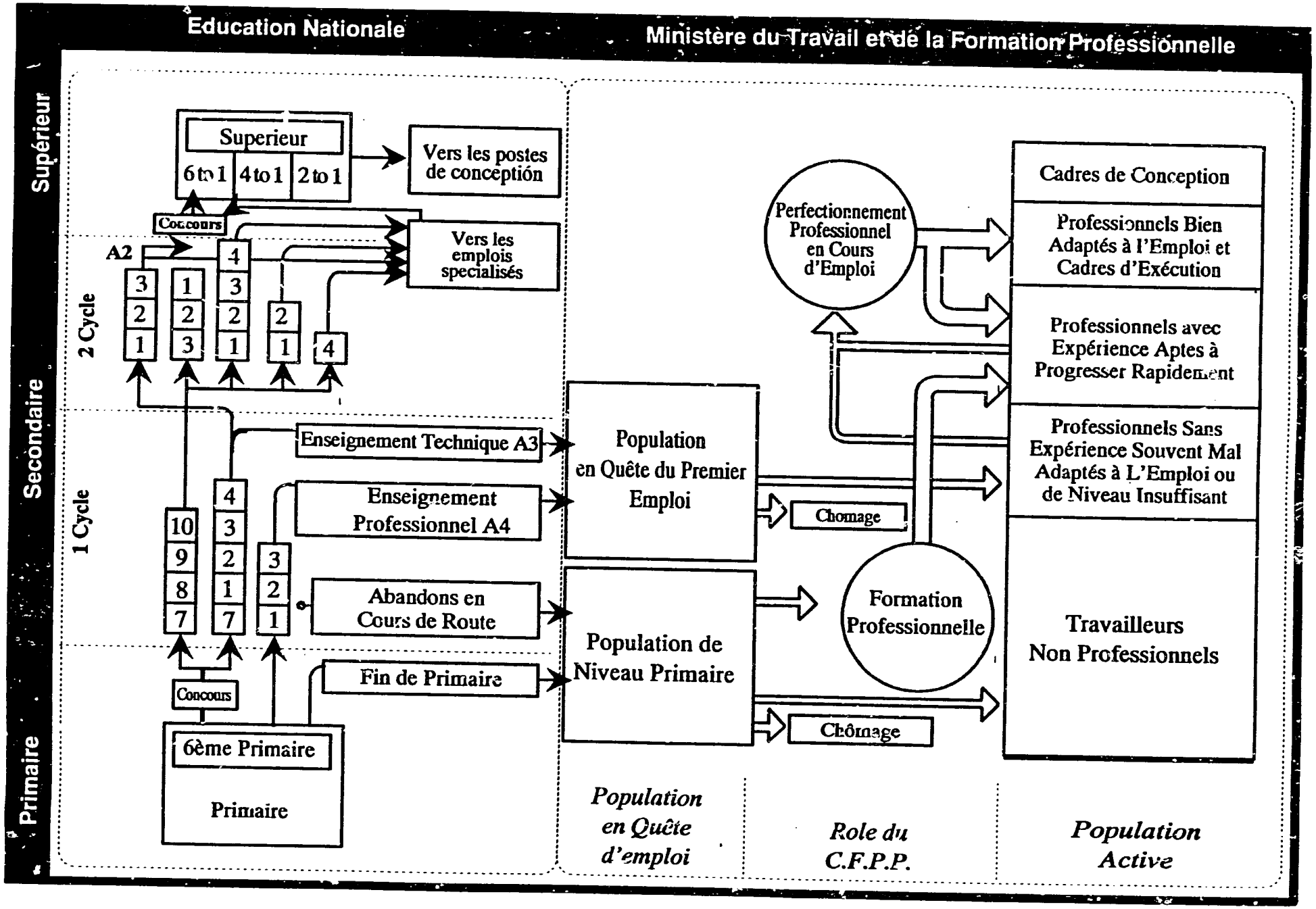

2. Vue statistique d'ensemble de l'enseignement structuré

Nous présentons ci-après les statistiques qui concernent chaque niveau de l'enseignement structuré du Burundi.

Enseignement primaire

Le recensement de 1990 chiffre la population du Burundi à 5.286.084 habitants [3]. Comme la population se situait aux alentours de 4.000.000 d'habitants en 1979, la croissance a donc été de 32 % [4]. Cependant, durant la même période, le nombre d'écoles est passé de 573 à 1.317, ce qui représente un taux de croissance de 130 %. Le nombre de classes est passé de 3.921 à 8.059 et les effectifs administratifs ont augmenté de 4.479 à 9.246, ce qui représente dans les deux cas un accroissement de 106 %. Ce qui est le plus important est l'augmentation extraordinaire du nombre d'élèves inscrits dans des établissements primaires durant cette période, qui est passé de 146.462 à 601.599, soit une augmentation de 311 % [5]! L'Annexe 1 présente les statistiques d'inscription dans les sixièmes années de l'enseignement primaire, le nombre d'élèves qui redoublent et les admissions au concours national à la fin des années scolaires 1983/84 à 1990/91. L'Annexe 4 donne le nombre des effectifs d'enseignement et d'administration de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur de 1984/85 à 1989/90.

Il est évident que l'enseignement primaire a connu une croissance beaucoup plus rapide que celle de l'ensemble de la population. Depuis 1973, et malgré des moyens limités, le Gouvernement du Burundi a consacré d'énormes ressources à l'enseignement primaire fondamental [6]. Les progrès ont été prodigieux. En 1981/82, 28 % des enfants scolarisables allaient à l'école primaire. En 1987/88, le chiffre était passé à 70 %. Cette année-là, le chiffre correspondant aux inscriptions de première année se situait à 85 % [7]. Le Cinquième Plan quinquennal (1988-1992) s'est donné pour objectif l'enseignement primaire universel en 1992 [8]. Zirati [9] note que

---

[3] Résultats provisoires, recensement général de la population et de l'habitation, Ministère de l'intérieur, Bureau central de recensement, République du Burundi, novembre 1990, page 8.

[4] Annuaire statistique 1990, page 6.

[5] Les nombres des écoles, des classes, du personnel enseignant et des élèves sont tirés de ibid, page 42. Les calculs des augmentations de pourcentage ont été effectués par l'équipe.

[6] Situation de l'éducation au Burundi, Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Bangkok, mars 1990, Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, République du Burundi, page 7.

[7] Zirati, S., Analyse opérationnelle du système éducatif burundais, Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, République du Burundi, Bujumbura, mars 1989, page 13.

[8] Le Plan quinquennal de développement économique et social 1988-1992, République du Burundi, page 115.

[9] Zirati, ibid, page 38.

la politique d'enseignement primaire universel en l'an 2000 doit instituer l'égalité des sexes et des couches sociales dans l'enseignement primaire et éliminer les disparités régionales. Il semble que ces objectifs doivent être atteints si les progrès se poursuivent au rythme actuel.

D'un autre côté, le tableau résumé qui présente l'enseignement primaire à la fin de l'Annexe 1 prouve l'abaissement de la qualité de cet enseignement, qui est dû en partie au système de classes alternées. Ce tableau montre en effet que, pour les années 1984/85 à 1989/90, le nombre de redoublants de la sixième année (il s'agit d'élèves qui recommencent l'année parce qu'ils n'ont pas réussi l'année précédente à l'examen de passage) a augmenté de 200 % alors que, durant la même période, le nombre d'élèves de sixième année ne s'était accru que de 115 %. Les conséquences négatives de ce taux élevé de redoublement sur un système déjà surchargé sont évidentes.

On trouve une autre indication de la baisse de qualité de l'enseignement primaire dans les données de 1985/86 à 1989/90 qui concernent les réussites au concours national d'entrée dans l'enseignement secondaire. Durant cette période, le nombre d'élèves qui réussissent à l'examen a augmenté de 38 %, alors que les effectifs de la sixième année du primaire augmentaient de 96 %. On voit donc que le nombre d'élèves qui réussissent au concours national n'augmente pas aussi rapidement que les effectifs scolaires. La dernière colonne du tableau résumé de l'enseignement primaire montre que le pourcentage d'élèves de sixième année qui réussissent au concours national est tombé de 13 % à 9,1 % durant la même période. On voit donc tout ce que cela signifie pour un système qui progresse en direction de l'universalité de la formation primaire, mais dont la qualité baisse en conséquence.

Enseignement secondaire

Au Burundi, l'enseignement secondaire a vu également augmenter de façon sensible le nombre d'écoles et de classes ainsi que les effectifs enseignants et estudiantins, mais l'ampleur de ces progrès est loin d'atteindre celle de l'enseignement primaire. De 1981/82 à 1989/90, le nombre d'écoles secondaires est passé de 92 à 114, soit un accroissement de 24 %. Le nombre de classes a augmenté de 521 à 922, soit une majoration de 77 %. Durant cette période, les effectifs enseignants sont passés de 1.144 à 2.153, soit un accroissement de 88 %. Les élèves inscrits dans des établissements secondaires ont augmenté à raison de 125 %, passant de 17.310 à 38.864 [10].

L'Annexe 2 contient des données concernant les inscriptions, les redoublements, les taux d'abandon scolaire et les certificats ou diplômes décernés à la fin du premier et du deuxième cycles. Dans cette annexe, le tableau résumé de l'enseignement secondaire fait apparaître une diminution de qualité analogue à celle de l'enseignement primaire. Tandis que le total d'élèves inscrits durant la dernière année des premier et deuxième cycles secondaires pendant la période 1984/85 à 1989/90 a augmenté de 59 %, le nombre des élèves qui redoublaient a augmenté de

---

[10] L'Annuaire statistique 1990, pages 49 et 51, contient des données de base; les calculs des augmentations de pourcentage ont été effectués par l'équipe.

133 %.

Durant la période allant de 1984/85 à 1988/89, le nombre d'élèves inscrits à la dernière année des premier et deuxième cycles secondaires a augmenté de 39 %. Cependant, durant la même période, le nombre de certificats (premier cycle) et de diplômes (deuxième cycle) délivrés n'a augmenté que de 16 %. Dans ce cas comme dans celui de l'enseignement primaire, les manques d'efficacité et les gaspillages sont évidents et la qualité de l'éducation peut être mise en doute.

Enseignement supérieur

L'Université du Burundi a été fondée en 1964 : c'était alors un Collège Jésuite. Elle a été agrandie en 1973 et a reçu alors le nom d'Université du Burundi. En 1974/75, elle comptait 458 étudiants [11]. Durant l'année scolaire 1989/90, elle avait 3.022 étudiants [12]. De 1981/82 à 1989/90, le nombre d'étudiants de l'université est passé de 1.912 à 3.022 [13], soit un accroissement de 58 %. On ne dispose pas de données complètes concernant les inscriptions d'étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur non universitaire pendant la période 1989-1990; cependant, les chiffres de 1987/88 montrent qu'il y avait au total 641 étudiants inscrits. Conjugué aux statistiques de l'université afférente à l'année scolaire 1989/90, ce chiffre donnerait un total de 3.663 élèves de l'enseignement supérieur. Zirati [14] cite pour la même année un chiffre légèrement supérieur de 3.845 étudiants pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

L'Annexe 3 contient des données concernant les inscriptions de première et de dernière années des divers départements de l'enseignement supérieur, ainsi que les diplômes délivrés (lorsque ces indications sont disponibles).

Le tableau résumé de l'enseignement supérieur qui se trouve à la fin de l'Annexe 3 révèle un taux divers d'abandon des études universitaires. En 1987/88, il n'y avait plus en dernière année que 30 % des étudiants qui s'étaient inscrits pour la première année. L'année scolaire 1985/86 avait 48 % d'étudiants de dernière année par rapport à ceux de première année. En ce qui concerne les établissements d'enseignement supérieur non universitaire, les chiffres varient de 80 % (1989/90) à 29 % (1987/88).

Les résultats obtenus par les étudiants de dernière année de l'université sont remarquables, notamment à la lumière des faibles taux de réussite de l'enseignement primaire et de

---

[11] J. M. Chapelle, Analyse de l'enseignement supérieur, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, 1986, page 4.

[12] Annuaire statistique 1990, page 56.

[13] Ibid, page 56.

[14] Zirati, ibid, page 29.

l'enseignement secondaire. En 1985/86, le nombre de diplômes universitaires décernés équivalait à 80 % des effectifs de la dernière année. En 1986/87, le chiffre était de 93 %. Pour 1987/88, le chiffre était de 86 % et, pour 1988/89, de 84 %.

3. Incidences sur le marché du travail

Problèmes dont l'existence est reconnue dans l'enseignement de type scolaire

Un rapport national sur le développement de l'éducation au Burundi préparé pour la Commission nationale pour l'UNESCO [15] admet certains problèmes que présente l'enseignement dans ce pays. Ces problèmes sont résumés ci-après.

Enseignement primaire

a. Nombre insuffisant d'écoles; les constructions nouvelles ne suivent pas le rythme d'accroissement de la population scolarisable.

b. Les taux relativement élevés d'abandon des études dans certaines régions sont la manifestation d'une résistance régionale inexpliquée à l'égard de l'éducation.

c. Le taux de redoublement est élevé, ce qui rend impossible à d'autres enfants de venir à l'école.

d. Réduction des horaires des classes auxquelles participe chaque élève et de l'enseignement de matières de « ruralisation » notamment études écologiques et travaux pratiques, en raison du système de classes alternées [16].

e. Manque de personnel suffisamment formé. Le nombre d'enseignants non-qualifiés reste très élevé et la plupart des directeurs et inspecteurs d'écoles sont responsables d'un trop grand nombre d'écoles éparpillées sur un territoire trop étendu.

Enseignement secondaire et formation des enseignants

a. Croissance rapide des inscriptions scolaires et nombre limité de logements disponibles sur le campus.

---

[15] Développement de l'éducation : 1989-1990, Rapport national du Burundi par la Commission nationale pour l'UNESCO, Conférence internationale de l'éducation, 42ème session, Genève, 1990, pages 41-45.

[16] Les études de « ruralisation » sont centrées de façon précise sur la vie dans les zones rurales et doivent aider les élèves à améliorer leur existence dans ce contexte. Le système des classes alternées a été mis en place dans le cadre de l'effort national vers l'universalisation de l'enseignement primaire. Selon ce système, les écoles primaires ont deux classes par jour, l'une le matin et l'autre l'après-midi, ce qui permet de scolariser un plus grand nombre d'élèves en tenant compte des moyens matériels et du personnel disponibles.

b. Manque de moyens matériels et humains, notamment de laboratoires et de professeurs de sciences.

c. Manque de moyens financiers.

Formation technique

a. Nombre insuffisant d'enseignants qualifiés pour l'enseignement technique.

b. La qualité et le volume du matériel scolaire ne suivent pas l'évolution du nombre grandissant d'élèves.

c. Manque de manuels et de moyens financiers.

d. Liaisons quasiment inexistantes avec le marché de l'emploi.

Enseignement supérieur

Dans ce domaine, les problèmes les plus graves ont à voir avec les carences financières et le manque d'infrastructure ainsi qu'avec le manque de matériaux et de matériels de laboratoire et d'atelier.

Difficultés d'évaluation de l'enseignement scolaire

Outre ces problèmes qu'on observe communément dans le système de l'enseignement du Burundi, l'étude à mise en relief les difficultés suivantes :

a. La « distorsion de la pyramide »

En 1989/90, il y avait 83.264 élèves en sixième année de l'enseignement primaire (Annexe 1). Sur ce total, 7.556 seulement ont réussi au concours qui leur donnait accès au nombre extrêmement limité de places qu'offrait l'enseignement secondaire du pays. En d'autres termes, 90,1 % des élèves de sixième année avaient en fait terminé leurs études, et ceci à l'âge de 12 à 14 ans.

Moins de 2.000 élèves passent dans l'enseignement secondaire privé ou dans des établissements de formation professionnelle, mais la très grosse majorité doivent être réabsorbés par le secteur agricole, qui représente encore plus de 90 % de la population du Burundi [17]. Ce qui est pire, c'est que ce pourcentage continue d'augmenter chaque année puisque la population et le nombre d'élèves augmentent plus rapidement que ne le fait la capacité d'absorption de l'éducation. Le

---

[17] Résultats provisoires, recensement général de la population et de l'habitation, ibid, pages 8,10.

fossé qui existe entre les espoirs et la réalité continuera donc de se creuser. Il faut placer la capacité d'absorption du secteur agricole dans le contexte des pressions qui se font actuellement sentir sur les terres agricoles disponibles. Elles s'accroissent avec l'augmentation démographique au rythme de 2,62 par an (moyenne annuelle depuis le recensement antérieur à celui de 1990 [18]). Entre 1982 et 1987, la superficie cultivée par chaque ménage agricole est tombée en moyenne de 0,88 à 0,84 ha [19].

En 1988/89 (qui est la campagne la plus récente pour laquelle on dispose de données, Annexe 2), 1.753 élèves ont reçu des diplômes secondaires. L'année suivante, soit 1989/90, 1.504 élèves ont été admis dans l'enseignement supérieur (Annexe 3).

On voit donc que, au Burundi, l'enseignement ressemble à une pyramide dont la base serait extrêmement large, mais qui se rétrécit trop rapidement jusqu'à un minuscule point situé au sommet. La situation que nous venons de décrire correspond à 598.309 élèves dans les six années de l'enseignement primaire. Sur ce chiffre, 83.264 étaient des élèves de sixième année. Parmi ces élèves de sixième année, 7.556 ont réussi au concours national leur permettant d'accéder à l'enseignement secondaire, 1.753 ont reçu des diplômes secondaires et 1.504 sont passés dans l'enseignement supérieur. Cette année-là, 341 étudiants au total ont reçu des diplômes universitaires (on ne possède pas de données concernant les diplômes d'enseignement supérieur non universitaire, Annexe 3).

Un correspondant a décrit cette situation comme étant « une contradiction fondamentale d'un système déréglé ». La contradiction réside dans le fait que, alors que le pays s'efforce d'atteindre l'objectif d'un enseignement primaire universel et d'augmenter le nombre de postes dans l'enseignement secondaire, une pression impossible à contrôler finit par s'exercer au sommet de la pyramide. Ce correspondant a décrit le phénomène des 90 % des élèves de sixième année du primaire arrivant à la fin de leurs études comme « un phénomène politiquement, économiquement et socialement explosif qui ne saurait être toléré plus longtemps ».

b. Pression et surcharge du système

Comme les effectifs d'étudiants augmentent beaucoup plus rapidement que les moyens matériels et le personnel disponibles, les écoles deviennent pléthoriques. Cette situation est particulièrement grave dans l'enseignement primaire où l'on a commencé à mettre en place un système de classes alternées. Les enseignants ont donc un double travail qui correspond à deux journées d'école comprimées en une seule. Il devient alors difficile de réaliser le programme d'instruction. Certaines matières telles que l'économie ménagère et la santé, et des travaux pratiques comme la couture sont éliminées pour permettre aux élèves de se maintenir dans les

---

[18] Ibid, page 9.

[19] Adelski, Elizabeth, A Brief Introduction to Burundi: Social, Political and Economic Organization, USAID/Bujumbura, 14 janvier 1992, pages 7-8.

matières classiques au niveau nécessaire pour se préparer aux examens nationaux [20]. En définitive, le nombre d'élèves scolarisés augmente mais ils reçoivent un enseignement dont la qualité et la productivité diminuent tandis que les enseignants sont fatigués et que les moyens matériels se dégradent par suite d'une usure exagérée.

c. Déformations de l'enseignement : la question de l'égalité d'accès

Dans plusieurs domaines, l'accessibilité aux moyens d'éducation est inégale. Bien qu'il ne lui est pas été possible d'obtenir des renseignements fiables à propos des éléments que prévoyait la définition de ses tâches, l'équipe a obtenu des renseignements d'un caractère anecdotique. C'est dans cette catégorie que tombent certaines informations que contient la présente section.

Les élèves habitant les zones rurales ont tendance à recevoir une éducation plus médiocre que leurs homologues des villes car les enseignants qui exercent dans l'intérieur du pays sont moins motivés. Les élèves des zones rurales connaissent aussi moins bien le français que leurs homologues des villes. Dans ces conditions, les élèves des villes réussissent mieux aux examens nationaux, qui sont donnés en langue française. Ils ont donc un avantage lorsqu'il s'agit d'obtenir accès à l'enseignement secondaire.

Le Tableau 2 donne les statistiques du recensement le plus récent à propos de la population du Burundi par province [21]. Ce tableau présente également le pourcentage de l'ensemble de la population de chaque province qui était inscrit dans la sixième année du primaire en 1989/90. Ces calculs ont été effectués par l'équipe pour essayer de définir les déformations géographiques qui peuvent exister sur le plan de l'accessibilité de l'enseignement scolarisé. Il est important de noter que le pourcentage de la population de Bujumbura (population urbaine) inscrite dans la sixième année du primaire est six fois plus élevé que celui de la province de Karuzi, qui a le pourcentage le plus faible. La province de Gitega est cinq fois plus favorisée que celle de Karuzi. Comme, dans les données du recensement, la dimension moyenne de la famille varie très peu d'une province à l'autre, on peut donc penser que les effectifs possibles de la sixième année du primaire sont étroitement liés aux effectifs de la population de la province. Il est donc certain que des provinces comme celles de Karuzi, Cankuzo, Muyinga et Ngozi ont un désavantage sur le plan de l'accessibilité au système officiel d'enseignement du pays. Les efforts déployés pour réaliser l'enseignement primaire universel ne manqueront sans doute pas d'améliorer l'accessibilité au profit de ces populations désavantagées.

Les filles et les jeunes femmes se heurtent également à des préjugés en matière d'éducation. Le rapport d'un séminaire sur la population et le développement a noté en 1979 que 12 % seulement

---

[20] Eisemon, Thomas Owen, Robert Prouty et John Schwille, Does Schooling Make a Better Farmer?: Schooling and Agricultural Production in Burundi, USAID/Bridges, Burundi, 1987.

[21] Données démographiques extraites des Résultats provisoires, recensement général de la population et de l'habitation, ibid; données des inscriptions de sixième année extraites de l'Annexe 1.

des femmes du Burundi savaient lire et écrire contre 30 % des hommes [22]. A l'heure actuelle, les femmes représentent 45 % des effectivs de l'enseignement primaire mais seulement 38 % de ceux de l'enseignement secondaire – et seulement 24 % des effectifs des établissements d'enseignement supérieur. Les statistiques scolaires de 1989/90 [23] donnent des chiffres analogues malgré une légère amélioration du lot des étudiantes de l'enseignement supérieur, qui atteignent désormais la barre de 29 % du total.

Bien qu'on ne dispose pas de données fiables concernant les déformations attribuables à une ethnie par rapport à une autre dans le système de l'enseignement du Burundi, il semble qu'on s'accorde, en général, pour dire que ces déformations existent dans les faits. Elles s'expriment sur le plan du nombre d'établissements d'enseignement existant dans certaines régions où une ethnie prédomine dans l'ensemble de la population, sur le plan de l'accessibilité à ces établissements et sur celui de la discrimination contre les membres d'une ethnie de la part d'enseignants appartenant à une autre ethnie.

---

[22] Premier Ministre et Ministère du Plan, 1991 « Séminaire national sur la population et le développement au Burundi ». Bujumbura, Burundi.

[23] Statistiques scolaires 1989-1990, Planification de l'éducation, République du Burundi, juillet 1991.

Tableau 2. POPULATION PAR PROVINCE, 1990

Province	Population	% population de province inscrite sixième année primaire, 1989/90
1. BUBANZA	225.849	1,41%
2. BUJUMBURA (U)	226.628	3,07%
3. BUJUMBURA (R)	369.557	1,49%
4. BURURI	392.910	2,45%
5. CANKUZO	142.194	0,91%
6. CIBITOKE	282.625	1,34%
7. GITEGA	564.127	2,25%
8. KARUZI	301.651	0,48%
9. KAYANZA	443.677	1,18%
10. KIRUNDO	404.564	1,31%
11. MAKAMBA	240.741	1,30%
12. MURAMVYA	440.283	1,89%
13. MUYINGA	385.510	0,97%
14. NGOZI	483.814	0,95%
15. RUTANA	198.011	1,38%
16. RUYIGI	254.117	1,64%
TOTAL	5.356.266	1,55%

Source : Résultats provisoires, Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Ministère de l'Intérieur, Bureau Central de Rencensement, République du Burundi, Gitega, novembre 1990.

Une autre question d'équité concerne le système d'orientation. Une commission d'orientation reconstituée chaque année examine les besoins du marché et les compétences des étudiants. Elle dirige alors les étudiants vers des filières d'études et des types de formation précis quand les élèves passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Quand les élèves sont prêts à passer à l'enseignement supérieur, la commission les dirige vers diverses matières principales ou autres domaines d'études supérieures. Elle le fait pour essayer d'organiser au mieux la planification des ressources humaines aussi bien du point de vue des jeunes intéressés que sur le plan des besoins socio-économiques du pays. Ni les élèves ni leurs parents n'ont guère de choix dans ce processus d'orientation. Souvent, les élèves se retrouvent dans des domaines d'étude qui vont à l'encontre de leurs souhaits. Les étudiants qui ont été interrogés

semblaient accepter, en général, le domaine dans lequel ils avaient été dirigés une fois qu'ils s'y retrouvaient. Les groupements de parents qu'a rencontrés l'équipe étaient tout aussi déçus par le système d'orientation mais, comme leurs enfants, acceptaient la situation. Il est important de noter qu'aucun groupement de parents qui ont été appelés à rencontrer l'équipe ne renfermait des mères (ces groupements étaient choisis par les administrations scolaires locales et non pas par l'équipe de consultants).

Il reste encore diverses questions. Est-ce que les étudiants qui finissent par accepter le domaine d'étude vers lequel ils ont été dirigés, même si c'était contre leurs voeux, le font parce qu'ils en arrivent à aimer ce domaine? Ou bien est-ce parce qu'ils croient qu'ils y trouveront un emploi et le genre de salaire auxquels ils s'attendent? Il faut également poser la question inverse. Est-ce que les étudiants qui restent peu satisfaits du domaine vers lequel ils ont été dirigés ne l'aiment pas en raison d'une incompatibilité fondamentale ou parce qu'ils craignent ne pas y trouver d'emploi?

Certains étudiants d'université font exprès de ne pas réussir dans la matière principale vers laquelle ils ont été dirigés dans l'espoir d'être réorientés vers une matière qu'ils aimeraient mieux. Ce phénomène représente à l'évidence un gaspillage extraordinaire de précieuses ressources humaines et matérielles, notamment à la lumière de ce que coûtent les études universitaires au Burundi. Les répercussions négatives d'élèves qui étudient des matières qu'ils n'aiment pas et finissent à être employés dans ce domaine sont évidentes. S'ils ne sont pas heureux dans ce qu'ils font, des attitudes médiocres, un intérêt vacillant, une mauvaise motivation et une insatisfaction générale ne manqueront pas d'abaisser leur productivité.

Les fonctionnaires de l'enseignement du Burundi se rendent fort bien compte des problèmes posés par le système d'orientation; à l'heure actuelle, une commission interministérielle spéciale étudie la question du passage des étudiants du secondaire au niveau universitaire. Cette commission spéciale n'a pas encore publié son rapport.

d. Justification de la formation donnée

Les enquêtés ont attribué des idéaux et des objectifs élevés aux divers niveaux de formation du système éducatif du Burundi. Il s'agirait de donner aux élèves une formation intellectuelle de base qui les préparent à devenir des adultes productifs, d'aider les étudiants à devenir des agents compétents, complets et compétitifs au sein de la population active, d'apprendre aux élèves à travailler pour eux-mêmes et de donner une formation holistique.

Or, en réalité, le plan d'étude consiste à préparer les élèves à réussir aux examens imposés et, partant, à avoir accès au niveau de formation suivant. Il en est particulièrement ainsi au niveau primaire. Pour les élèves qui réussissent à passer au secondaire, cet objectif est satisfaisant. Cependant, pour la masse de ceux qui ne réussissent pas à entrer dans le secondaire, le régime d'enseignement leur a donné une formation qui ne sert à rien. En effet, ils n'ont pas obtenu ce pourquoi ils se formaient, c'est-à-dire l'accès à l'enseignement secondaire. Ils retournent alors dans leurs « collines » ou dans les rues sans avoir une formation structurée qui leur permet

d'affronter l'existence qui les y attend. Leur formation n'a pas de caractère pratique; elle n'était pas liée aux réalités économiques de leur environnement ni axée sur le marché du travail. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de critiquer la formation d'alphabétisation de base que ces élèves ont obtenue et qui leur donne des avantages durant toute leur existence.

Certaines études ont montré, toutefois, que s'ils ne sont pas accompagnés d'autres facilités que procure le développement, par exemple l'électricité, l'eau, les soins de santé et une croissance générale de l'économie rurale, l'enseignement et l'alphabétisation donnés dans les zones rurales de pays en développement conduisent à une migration vers les villes [24]. Cette constatation conduit à demander qu'on redouble les efforts de développement rural sans pour autant suggérer qu'il faille réduire l'enseignement et l'alphabétisation afin d'empêcher la migration vers les villes! En outre, un document de travail récent de la Banque mondiale indique que, après tout, la migration vers les villes n'est pas tellement mauvaise. Aux niveaux urbains les plus faibles, ceux qui améliorent leur sort au fur et à mesure que les revenus augmentent seront remplacés par de nouveaux venus tant que les pauvres des zones rurales voient une possibilité d'améliorer leur sort en émigrant vers la ville. Une partie des avantages du renforcement des revenus urbains seront donc réalisés grâce à une réduction de la pauvreté dans les campagnes [25].
Ce tableau peu encourageant renferme néanmoins quelques exceptions. Les établissements de formation technique du niveau secondaire, tels que l'Ecole secondaire des techniques administratives (ESTA), sont mieux axés vers des emplois précis qui marquent l'entrée sur le marché du travail. En pareil cas, une formation spécifique est donnée en vue d'un travail précis : celui d'un employé de bureau de niveau moyen. (Il se pose, néanmoins, de graves questions au sujet de la qualité de la formation impartie par ESTA.) Au niveau universitaire, on est en train de s'efforcer de préparer des étudiants pour la gestion (par exemple, dans les secteurs public et privé) ou pour des recherches scientifiques et technologiques. Certains départements font un effort délibéré pour encourager les diplômés à se diriger vers le secteur privé.

Il faut aussi reconnaître ici la valeur des effectifs de « ruralisation » de l'enseignement primaire. Il s'agit en l'occurrence d'accorder la place de choix aux travaux pratiques d'économie ménagère et d'agriculture – qui comportent une initiation aux activités agricoles/pastorales, l'entretien du foyer, l'amélioration des conditions sanitaires et l'utilisation de techniques de cuisson modernes avec des ingrédients locaux [26]. Cependant, comme on l'a noté plus haut, les pressions de la préparation aux concours nationaux affaiblissent parfois l'efficacité des activités de ruralisation. Ces pressions font passer au second plan certaines activités de formation pratique ou les éliminent même parfois entièrement, notamment depuis la mise en place du système de classes alternées. Il semble cependant qu'on donne à l'agriculture une priorité élevé, qu'elle conserve souvent, même quand on élimine d'autres activités pratiques. Il ne nous appartient pas de mesurer

---

[24] Zirati, ibid, page 38.

[25] Kahnert, Friedrich, Improving Urban Employment and Labor Productivity, Document de travail de la Banque mondiale, D.C., 1987, page 9.

[26] Développement de l'éducation : 1998-1990, ibid, page 44.

l'efficacité du programme de ruralisation, quand il existe [27].

e. Liaisons avec le marché du travail

On estime que, de 1988 à 1993, une moyenne de 63.000 personnes par an se présenteront sur le marché du travail. (A la fin de l'année scolaire 1989/90, environ 74.527 élèves ont quitté la sixième année de l'enseignement primaire et se sont présentés sur le marché du travail) [28]. Sur ce chiffre, seulement 35.000 peuvent être absorbés par l'agriculture [29]. L'enseignement lui-même absorbera une proportion minuscule (moins de 2 %) de cette population active. Les effectifs d'enseignement et d'administration de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur du Burundi sont passés de 9.479 en 1984/85 à 13.000 en 1989/90, soit une augmentation de 37 %, ce qui revient à un accroissement de 704 par an [30]. On peut s'attendre à voir se poursuivre une certaine croissance; cependant, les administrations de certains établissements de formation secondaire n'escomptent que de modestes accroissements de leurs effectifs enseignants, tandis que d'autres ne prévoient que très peu de nouveaux recrutements. L'université continuera à remplacer les professeurs visitant par des enseignants burundais, mais ne prévoit aucune augmentation nette de ses effectifs. Il est important de ne pas oublier que, dans le cadre du programme d'ajustement structurel, le GRB ne pourra recruter que 1.000 nouveaux employés par an. Même si l'enseignement reste l'un des domaines prioritaires, le nombre de nouveaux employés qu'il continuera à recruter restera nécessairement extrêmement modeste. Au moment de la préparation du présent rapport, il n'existait pas de chiffres précis.

Quand on leur parlait de leurs futures possibilités d'emploi, les étudiants d'université qui ont été interrogés pour la présente étude ont déclaré que, en dernier ressort, ils pouvaient toujours briguer un poste de professeur dans l'enseignement secondaire. Il s'agissait sans aucun doute d'un dernier ressort en raison de la modicité des traitements et des médiocres conditions de travail. Certains ajoutaient que, s'ils devaient enseigner, l'université devrait leur donner une formation pédagogique. Une femme de chambre de l'Hôtel Novotel qui avait terminé avec succès ses études secondaires et pouvait donc briguer un poste d'institutrice, travaillait comme femme de chambre parce qu'elle ne voulait absolument pas enseigner. Les niveaux de rémunération, expliqua-t-elle, étaient à peu près les mêmes pour un poste d'institutrice et de femme de chambre.

---

[27] Eisemon, ibid.

[28] D'après l'Annexe 1, qui contient le tableau afférent à l'année scolaire 1989/90, 83.264 élèves ont terminé la sixième année du primaire et se sont présentés au Concours national. Sur ce chiffre, 7.556 ont réussi et ont donc pu entrer dans le secondaire. Un autre groupe de 1.181 élèves qui n'avaient pas réussi au Concours national sont allés dans des établissements secondaires privés (662 élèves) et dans d'autres établissements de formation et d'éducation (519 élèves). Il restait donc 74.527 élèves qui, pense-t-on, se sont présentés sur le marché du travail ou ont travaillé dans l'agriculture.

[29] Adelski, ibid, page 8.

[30] Annexe 4.

Les préjugés extrêmement vigoureux contre les femmes sont tout à fait évidents dans la catégorie de l'emploi dans l'enseignement. Sur les 3.030 enseignants et administrateurs scolaires qui travaillaient en 1989/90, 838, soit 27,7 % seulement, étaient des femmes [31]. Des données analogues concernant cette année montrent que, sur un effectif de 2.153 employés de l'enseignement secondaire, environ 441, soit 20,1 %, étaient des femmes [32]. Au niveau de l'enseignement supérieur, la situation est encore pire; sur des effectifs enseignants et administratifs de 556 personnes, 40 seulement, soit 7,2 %, étaient des femmes en 1989/90 [33].

Dans les domaines scientifiques et techniques, le Burundi continue à manquer de personnes ayant reçu la formation que demande son marché du travail. Cependant, le problème ne commence pas au niveau universitaire. Tel qu'il est conçu actuellement, le système de l'enseignement secondaire ne fournit sans doute pas à l'université un nombre suffisant de candidats dans les grandes matières scientifiques et techniques [34].

Bon nombre d'établissements offrent de nombreux cours d'enseignement technique, mais la question reste entière. Est-ce que les élèves ont une formation suffisante dans les métiers voulus pour devenir des travailleurs productifs? Est-ce que le marché du travail sait comment les employer?

Un grand nombre d'employeurs interrogés ont dit qu'il fallait intensifier une formation plus spécialisée et moins générale comportant des apprentissages de caractère plus pratique. Ils ont déclaré que l'ensemble du système éducatif devrait mieux correspondre aux besoins du marché du travail et de l'industrie en général. Les employés qui ont été interrogés ont exprimé des préoccupations analogues. Zirati a noté en 1989 qu'il fallait envisager sérieusement de chiffrer les besoins d'emploi dans les secteurs de l'administration et des affaires. Il a demandé qu'on améliore la planification de l'enseignement secondaire et supérieur en se fondant sur une évaluation détaillée des besoins en main-d'oeuvre [35]. On peut citer en exemple du fossé qui sépare l'éducation des réalités du monde du travail le fait que, dans un pays où plus de 90 % de la population vit dans les zones rurales, seulement 10,7 % des étudiants de l'université se trouvaient dans le Département d'agronomie [36]. Il est également important de noter que plusieurs employeurs interrogés du secteur industriel moderne ont évoqué le coût élevé de l'entretien de leur matériel et ont déclaré qu'il leur fallait faire venir périodiquement des

---

[31] Annexe 4.

[32] Annuaire statistique, ibid, page 51.

[33] Ibid, page 58.

[34] Nsabiyumva, Augustin, Accès et orientation à l'enseignement supérieur au Burundi, Institut international de planification de l'éducation, UNESCO, Paris, 1991, page 13.

[35] Ibid, Zirati, page 38.

[36] Ibid.

techniciens étrangers pour les aider dans ce domaine. Or, les mêmes employeurs ne connaissaient pas l'existence du CFPP ni des services de mécanique et d'entretien qu'il pouvait fournir sur place.

Il ne fait aucun doute que beaucoup d'autres domaines d'étude conduisent au monde du travail. On aurait besoin d'effectuer une analyse plus détaillée de tous les autres départements de l'université pour établir une corrélation entre leur domaine de compétence, le marché du travail et les besoins de celui-ci.

Le domaine des études générales au niveau secondaire ne cherche pas à établir de lien avec le marché du travail puisqu'il s'agit essentiellement de préparer les élèves à la formation supérieure. Cependant, certains établissements techniques du niveau secondaire sont en rapport avec des employeurs éventuels et offrent une formation sur le tas dans des entreprises privées ou publiques. Une commission nationale oriente les élèves vers divers départements universitaires conformément au Cinquième Plan quinquennal, mais l'université n'a que peu de rapport avec les étudiants et leur emploi éventuel après leur diplôme.

Les étudiants d'université qui ont été interrogés croient n'avoir guère de possibilités d'emploi dans leurs domaine d'étude, sauf les étudiants de comptabilité. Aucun d'entre eux ne savait vraiment pas comment chercher du travail ni ne pensait avoir les moyens nécessaires pour ouvrir leurs propres entreprises.

f. Coûts de l'éducation

Le Tableau 3 donne les coûts de l'éducation du Burundi en 1990 [37].

Tableau 3. COUTS DE L'EDUCATION EN 1990

Niveau d'éducation	Montant, FBu	Pourcentage du budget national
Primaire et secondaire	5.167.990.597	18,21
Supérieur	1.477.684.571	5,40
Total	6.645.675.168	23,61

Le Tableau 4, en pourcentage du budget de l'éducation, donne les coûts relatifs de l'éducation en 1990 [38].

---

[37] Développement de l'éducation : 1989-1990, ibid, pages 10 et 28. Ces chiffres englobent à la fois le budget ordinaire et le budget extraordinaire et d'investissement.

[38] Ibid, page 10.

Tableau 4. COUTS DE L'EDUCATION EN 1990 EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DU BUDGET D'EDUCATION

Enseignement Primaire	46,66%
Enseignement Secondaire	30,25%
Enseignement Supérieur	21,18%

Dans ces conditions, tout en n'ayant que 0,47 % des élèves du Burundi, l'enseignement supérieur de ce pays absorbe 21,18 % du budget national de l'enseignement [39]. Exprimé en coût par unité de formation, l'enseignement supérieur coûte 94 fois plus cher que l'enseignement primaire [40]. Burundi consacre de gros moyens à une formation technique supérieure coûteuse; or le Ministère du Plan n'a pas vraiment défini les besoins du pays en techniciens du niveau supérieur [41].

B. EDUCATION ET FORMATION PERISCOLAIRES

Sauf dans le domaine de la vulgarisation agricole, l'éducation et la formation périscolaires ainsi que la formation en cours d'emploi sont des innovations relativement récentes de la politique officielle nationale du Burundi. Avant 1987, il n'existait aucune loi concernant l'apprentissage. Les premiers travaux en matière d'éducation périscolaires ont commencé en 1979; ils se sont rapidement multipliés au cours de ces dernières années [42]. Ayant compris l'importance de ce genre de formation pour le développement du pays, le Gouvernement du Burundi entreprit en 1987 de sérieux efforts dans le domaine de l'éducation périscolaire et de l'éducation des adultes. Il a mis sur pied des plans qui prévoyaient la formation pratique des élèves à leur sortie de l'école, dans des centres polyvalents consacrés aux techniques de construction, à l'agriculture et à l'économie familiale. Certains de ces centres devaient se transformer progressivement en établissements d'enseignement primaire supérieur qui donneraient une formation professionnelle périscolaire visant à stabiliser dans leur milieu les diplômés de l'enseignement primaire et les aider à transformer ce milieu. On devait s'occuper tout particulièrement de la formation des femmes et des groupes désavantagés et marginalisés tels que les veuves, les élèves qui avaient

---

[39]

Enseignement primaire	601.599
Enseignement secondaire	38.854
Enseignement supérieur	3.022
Total	643.485

[40] Zirati, ibid, page 28.

[41] Ibid.

[42] Charmes, Jacques, La formation en cours d'emploi au Burundi, ORSTOM-INSEE, Paris, 1987, pages 8, 39.

abandonné leurs études et les habitants des zones rurales qui ne possédaient pas de terre [43].

Le Cinquième Plan quinquennal prévoit une éducation périscolaire dans le cadre des infrastructures sociales et administratives existantes. Le Plan national comportait des Centres sociaux éducatifs et des Centres d'animation sociales, des centres de formation polyvalents, des centres de formation et de production, des centres d'alphabétisation, des centres de familiarisation avec divers métiers et professions, etc. L'éducation périscolaire concerne, tout autant que les adultes, les enfants qui ont abandonné l'école. Pour atteindre ces objectifs, les stratégies proposées sont les suivantes : 1) accroissement des moyens budgétaires affectés à l'éducation périscolaire; 2) amélioration de la qualité de ces programmes de formation; 3) établissement de liaisons entre l'éducation scolaire et non scolaire; et 4) encouragement de ceux qui ont reçu une formation à travailler dans le secteur de production [44]. A l'heure actuelle, on ne possède aucune donnée sur les niveaux de réalisation du Cinquième Plan quinquennal dans ces domaines. Cependant, le Centre socio-éducatif qu'a visité l'équipe à Gitega était loin d'atteindre les objectifs précités. Il n'avait que des élèves du sexe féminin qui apprenaient à coudre et à broder. Parlant des possibilités d'emploi de ces élèves, le directeur du centre était extrêmement pessimiste.

En 1990, une commission internationale qui regroupait, sous la coordination du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, les ministères et autres services publics concernés a mis en relief le fait qu'il fallait normaliser les méthodes d'enseignement non scolaire et a souligné le rôle que cet enseignement pourrait jouer dans le développement du Burundi. La planification des activités d'enseignement non scolaire, des programmes de formation et de la formation des formateurs devait être intégrée à la structure de planification du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire qui possède un personnel compétent en la matière. Il fut proposé que les dix Centres de développement rural pourraient se rendre plus utiles s'ils s'orientaient vers une formation pratique après le niveau primaire. De même, il fut suggéré que les 150 centres socio-éducatifs soient placés sous la tutelle du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire afin d'absorber de façon systématique les élèves à leur sortie de l'école. On envisageait également un plan entièrement nouveau de recyclage du personnel et des directeurs de ces centres [45].

1. Education périscolaire actuellement disponible

a. Formation en cours d'emploi

Des modifications récentes apportées à la politique d'éducation du Gouvernement prévoient une formation en cours d'emploi dans les domaines suivants [46].

---

[43] Développement de l'éducation : 1989-1990, ibid, page 15.

[44] Cinquième Plan quinquennal, ibid, page 256.

[45] Situation de l'éducation au Burundi, ibid, pages 17-19.

[46] Développement de l'éducation : 1989-1990, ibid, pages 16-19.

Enseignement primaire

Des stages à l'intention des enseignants, des inspecteurs et des directeurs sont organisés pour relever les niveaux de connaissance et de compétence. Des journées pédagogiques mensuelles et des stages pédagogiques spéciaux sont organisés tous les trois mois pour poursuivre la formation. Des émissions éducatives par radio aident cette formation.

Enseignement secondaire

La formation en cours d'emploi comporte une formation continue à l'intention du personnel administratif et enseignant, organisée par le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, et une formation des enseignants dans le cadre de stages périodiques. Il s'agit ici d'apprendre aux enseignants qualifiés à se servir de nouvelles méthodes pédagogiques.

Enseignement technique

Bureau d'études de l'enseignement technique – BEET

Le BEET donne aux enseignants des établissements techniques secondaires une formation pédagogique en cours d'emploi grâce à des internats, des séminaires et des stages pédagogiques. Il s'agit de visites de classe, de conseils pour améliorer les méthodes d'enseignement et autres modalités de soutien pédagogique des enseignants. Le BEET a reçu du Gouvernement 21.500.000 francs burundais au titre du budget de l'enseignement [47] et semble être tout à fait en mesure de poursuivre une formation efficace.

Bureau d'études et des programmes de l'enseignement secondaire – BEPES

Le BEPES fournit également une assistance analogue au personnel enseignant et administratif des établissements d'enseignement secondaire général [48].

Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Le Département d'éducation et de formation agricole du Ministère d'agriculture et de l'élevage organise des stages de brève durée à Gihanga, Kigamba et Gisozi. Les problèmes qui se présentent durant la formation du personnel de vulgarisation agricole sont traités avec un peu plus de détails dans une section ultérieure du rapport.

---

[47] Bulletin du BEET, Bulletin de liaison du Bureau d'études de l'enseignement technique, No 11, janvier/février 1992.

[48] Développement de l'éducation : 1989-1990, ibid.

Centre universitaire de recherche et développement informatique – CURDIF

Le CURDIF est un centre de recherche de l'université qui, bien qu'il fasse partie d'un établissement scolaire, donne le soir une formation non scolaire durant des cours d'informatique. Ces cours sont très recherchés et les places disponibles sont rapidement remplies, surtout par des personnes qui ont déjà un emploi. Ces cours du soir existent depuis trois ans et ont formé jusqu'ici 300 élèves. La popularité du CURDIF est due aux prix demandés, qui sont nettement inférieurs aux prix des organismes privés, et à la qualité supérieure de la formation impartie. De l'avis des élèves, l'enseignement du CURDIF est immédiatement utile et rentable. Le CURDIF travaille également sous contrat pour élaborer des logiciels pour des services publics et privés. Le programme de formation du CURDIF est remarquable du fait de son efficacité supérieure à la moyenne.

Institut supérieur de cadres militaires – ISCAM

Bien qu'il s'agisse d'une formation peut-être plus structurée que la formation non scolaire, il convient de noter ici que des militaires suivent, dans le Département des sciences de l'université, des cours qui pourraient être classés dans la catégorie de la formation en cours d'emploi. Ces cours font partie du programme de formation de l'ISCAM qui est une institution publique d'études supérieures, sans pour autant faire partie de l'université. L'ISCAM a ouvert ses portes en 1962 à titre d'Ecole de formation d'officiers. Il n'a commencé à enseigner des matières universitaires et à délivrer des diplômes que durant l'année scolaire 1976/77. A l'heure actuelle, la formation est donnée dans des domaines scientifiques et militaires par une équipe de huit professeurs à plein temps et de 43 professeurs à temps partiel. La formation a pour objectif de préparer les militaires et les officiers. Au cours des trois dernières années, les classes de futurs diplômés ont comporté chaque fois moins de 40 élèves. On ne dispose pas d'information concernant le nombre total de diplômés et leur emploi par les militaires et sur le marché général du travail.

b. Formation en gestion des entreprises

Centre de perfectionnement et de formation en cours d'emploi – CPF

Le CPF a été ouvert en 1978 pour former et perfectionner des fonctionnaires, former des formateurs, préparer l'infrastructure indispensable à cette formation et distribuer une documentation. En 1987, 5.383 participants avaient bénéficié d'une formation au CPF. Après 1987, de nouveaux modules de formation ont été mis en oeuvre dans les matières suivantes : gestion du personnel, comptabilité, gestion par les adjoints administratifs, langue anglaise, informatique et programmation [49].

Le CPF donne de plus en plus une formation à l'intention du secteur privé, au fur et à mesure

[49] Charmes, ibid, pages 42-43.

que les entreprises comprennent la nécessité de ces services et peuvent les payer. La formation en informatique est la plus demandée, suivie de la comptabilité et de la gestion de projet. Le CPF organise quelques formations en dehors de Bujumbura. Entre 1979 et 1991, le CPF a formé 13.000 personnes et délivré 639 certificats (aux participants qui ont suivi au moins 120 heures de formation au Centre). Le CPF s'occupe essentiellement du secteur structuré; en effet, le secteur non structuré n'a pas encore suffisamment développé la demande de tels services. Le CPF offre au public diverses publications concernant la politique de l'Etat et d'autres documentations de gestion. L'équipe a estimé que la formation donnée par le CPF n'était pas toujours de la meilleure qualité.

Institut supérieur en gestion des entreprises – ISGE

L'ISGE a été ouvert en 1987 afin de fournir une formation spécialisé et une formation en cours d'emploi aux cadres supérieurs d'entreprises publiques et privées [50]. Cependant, il semble que l'ISGE n'ait pas encore délivré de diplôme puisque son programme de cours du soir prend trois à cinq ans.

Institut supérieur de contrôle de gestion – ISGC

L'ISGC est un établissement privé universitaire à but non lucratif qui décerne des diplômes. L'école a ouvert ses portes en 1988 avec 20 étudiants. Pendant l'année scolaire 1992/93, elle a 125 étudiants, ce qui représente un accroissement de 60 %. L'école donne une formation en matière de vérification des comptes, de comptabilité, de gestion générale et de techniques quantitatives de gestion. Son programme dure quatre ans, auxquels s'ajoutent six mois de formation pratique obligatoire dans une entreprise. Ses élèves ont des contextes différents. Certains ont abandonné l'université, d'autres sont des étudiants qui ont un diplôme secondaire mais se sont vus refuser l'accès à l'université (leur diplôme n'a pas été homologué), d'autres viennent d'écoles techniques comme l'ESTA dont la formation secondaire ne leur permet pas d'accéder à un niveau supérieur. L'Institut demande également les droits d'inscription annuelle les plus élevés, soit 120.000 francs burundais par étudiant, ou 600 dollars.

Institut supérieur de commerce – ISCO

L'ISCO a été le premier établissement universitaire à s'intéresser à la formation en cours d'emploi; il a organisé des cours du soir donnant une formation de comptabilité à plusieurs niveaux. La formation impartie par l'ISCO est vaste : les cours représentent 300 heures de formation par an. En 1986-1987, 106 personnes se sont inscrites au cours de l'ISCO, moyennant un certain droit d'inscription [51]. Outre les cours de secrétariat, les matières enseignées sont la bibliothéconomie, les questions commerciales, la comptabilité, la gestion des coopératives, la gestion des hôpitaux, les finances, les statistiques et les douanes. L'ISCO compte actuellement

---

[50] Ibid, page 45.

[51] Ibid, pages 47-48.

de 400 à 500 étudiants, dont plus de la moitié sont des femmes; dans certaines sections, les femmes représentent plus de 86 % des effectifs.

A l'avenir, les effectifs estudiantins de l'ISCO vont diminuer à cause de difficultés budgétaires et d'un encombrement excessif des locaux. La qualité de l'enseignement imparti par l'ISCO n'est pas élevée puisque le programme fait appel à une personnel universitaire moins qualifié et surchargé de travail.

Centre de formation technique bancaire

Des cadres moyens des banques, ainsi que des employés d'entreprises publiques responsables des relations avec les banques, ont reçu une formation dans ce centre depuis 1981. Les cours du soir comportent 400 heures de formation étalées sur deux ans en matière d'anglais commercial, de comptabilité, de droit civil et commercial, de droit fiscal, de gestion des entreprises, de mathématiques financières et d'exploitation bancaire. L'enseignement coûte aux élèves 40.000 francs burundais par an [52].

Centre national d'informatique – CNI

Le CNI organise des cours d'introduction à l'informatique pour les entreprises qui sont ses clients. Il offre également des cours de logiciel. Le CNI est actuellement en train d'être privatisé [53].

c. Formation professionnelle et formation en techniques de production

Centre de formation et de perfectionnement professionnels – CFPP

Le CFPP a été constitué en 1982 avec mission, pour une large part, de résoudre la grande question de la liaison entre la formation et l'emploi au Burundi. Il relève actuellement du Ministère de l'artisanat, de l'enseignement des métiers et de la jeunesse. Deux des volets d'activités du CFPP sont en réalité des programmes structurés d'éducation à long terme qui visent à préparer des travailleurs pour l'industrie; cependant, le troisième volet est un programme de formation en cours d'emploi à l'intention des travailleurs. Au début, la formation portait sur la mécanique automobile et la construction mécanique; plus tard, on y ajouta la menuiserie et la mécanique générale.

La formation en cours d'emploi est donnée aux travailleurs qui veulent acquérir un minimum de capacités pour le poste qu'ils occupent ou à ceux qui veulent améliorer leurs compétences de manière à pouvoir briguer un meilleur emploi. La formation impartie par le CFPP se caractérise par une méthodologie toute particulière qui comporte un dialogue avec des milieux professionnels

---

[52] Ibid, pages 48-49.

[53] Ibid, page 49.

connexes, l'alternance entre la formation au centre et dans des entreprises, une certaine souplesse des programmes et des méthodes et un système de suivi [54].

Le programme de formation du CFPP est remarquable, mais ses administrateurs se plaignent de plusieurs difficultés. Il est difficile, en effet, d'amener les employeurs à reconnaître la valeur de la formation donnée par le CFPP ou de profiter pour leurs employés des services de formation qu'offre le centre. Par ailleurs, le secteur industriel moderne n'utilise pas les services de consultation qu'offre le centre en matière de planification des aménagements industriels, de l'entretien et du matériel, etc. Le CFPP est arrivé à un tournant de son développement institutionnel où le personnel burundais peut assumer la plupart des postes; cependant, il devra continuer à utiliser des étrangers pour résoudre les problèmes précités. La formation impartie par le CFPP est de haute qualité, mais elle coûte cher à organiser et à maintenir à ses niveaux de qualité.

Formation des coopératives

Le Département des coopératives du Ministère du développement rural a un programme de formation à l'intention des responsables et des membres de coopératives d'approvisionnement, de commercialisation agricole et de production. La formation porte sur la comptabilité agricole fondamentale, la gestion des coopératives, la gestion des entreprises et la gestion de la production et fait appel à une série complexe d'ateliers organisés dans chaque province.

Le département se rend compte que l'accroissement de la population rurale fait augmenter les pressions qui s'exercent sur des terres dont la fertilité diminue. Il cite les plans nationaux visant à encourager la formation commerciale et l'acquisition des compétences et à promouvoir le secteur artisanal, y compris les marchés internes et des marchés d'exportation, et à donner un emploi rémunéré à ceux qui n'ont pas de terre. Dans cette entreprise, le département s'occupera de quatre activités : mieux sensibiliser le public au sujet du développement des coopératives, organiser des groupements de producteurs, faire connaître des techniques appropriés de gestion des petites entreprises et encourager le développement de marchés. Peu de détails ont été communiqués à l'équipe au sujet des programmes ou des développements.

Institut africain pour le développement économique et social (INADES) Formation, Burundi

L'INADES est une organisation internationale qui offre une formation visant à encourager le développement rural et à améliorer les capacités en matière de production agricole, d'élevage, de nutrition, d'alphabétisation et de beaucoup d'autres domaines pratiques. La formation est simple, se situe au niveau le plus fondamental et se donne grâce à de petites brochures et à des cours par correspondance. Au Burundi, plus de 10.000 personnes ont bénéficié de la formation

---

[54] Ibid, pages 51-55, Zirati, ibid, pages 22 et 25, et Centre de formation et de perfectionnement professionnels: CFPP, ibid, pages 2, 8, 12.

offerte par l'INADES [55].

d. Formation en vulgarisation agricole

Le programme de vulgarisation agricole du Burundi se heurte à des problèmes de formation; il s'agit à la fois de la formation donnée aux agents de vulgarisation et à celle que ces derniers donnent aux agriculteurs. L'élément de liaison critique du programme de vulgarisation – c'est-à-dire les contacts avec l'agriculteur – est confié à l'agent qui est le moins bien formé, qu'on appelle localement moniteur agricole, ou parfois à des agriculteurs spécialisés qui font aussi de la vulgarisation.

Le Département de l'éducation et de la formation agricole du Ministère de l'agriculture et de l'élevage s'acquitte de la formation agricole par le truchement de l'Institut technique agricole du Burundi (ITAB), de plusieurs écoles techniques d'agriculture (ETA) et de l'Ecole de technique des infirmiers vétérinaires. Les diplômés de ces établissements font de la recherche agricole, s'occupent de projets de développement agricole et de vulgarisation. Cependant, ceux qui font de la vulgarisation travaillent, en général, au niveau supérieur de la hiérarchie. Dans ces conditions, les bénéfices de ces recherches et de cette formation agricole aboutissent à la personne qui les utilise en dernier ressort, c'est-à-dire l'agriculteur, par l'intermédiaire de l'élément le moins formé de la chaîne de la vulgarisation, c'est-à-dire les moniteurs agricoles dont il vient d'être question.

En 1991, une étude de la FAO a signalé que la vulgarisation agricole avait donné une formation peu appropriée à des personnes qui ne devaient pas la recevoir. En effet, l'enseignement était uniforme dans tout le pays et était souvent mal adapté au contexte technique, physique et socio-économique local. En outre, la formation en vulgarisation négligeait ou oubliait complètement des segments importants de la population rurale, à savoir les femmes et les jeunes. La méthode employée se réduisait à faire de la publicité ou à donner des instructions aux agriculteurs pour essayer de leur faire adopter des techniques nouvelles tout en négligeant l'élément le plus fondamental de la vulgarisation, c'est-à-dire fournir des informations et apprendre aux agriculteurs à devenir peu à peu les maîtres de leur propre développement et de la gestion de leur exploitation [56].

Au début le programme de vulgarisation agricole prenait pour base le Département de l'agronomie. Plus tard, il a été relié aux Sociétés de développement rural pour essayer de remédier aux carences. On a adopté le système de formation et de visite de la Banque mondiale pour faire démarrer la formation en vulgarisation. Ce programme se fondait sur un système hiérarchique selon lequel la formation était donnée à chaque niveau au personnel de rang inférieur, pour finir par atteindre les agriculteurs. Les personnes appartenant au niveau inférieur

---

[55] Développement de l'éducation : 1989-1990, ibid, page 15.

[56] Vulgarisation agricole, consultation sur le secteur rural, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, FAO, République du Burundi, Volume II-Thème No 3, février 1991, pages 2-5.

recevaient une journée de formation par semaine et devaient rendre régulièrement visite aux agriculteurs. Le système a fonctionné pendant un certain temps, mais n'a pas pu le faire durer : les agriculteurs se sont fatigués d'entendre toujours répéter les mêmes choses. On devait essayer de nouvelles formules pour fonder la formation des agriculteurs sur leurs besoins effectifs [57].

En 1989, le Gouvernement a réorganisé le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et a créé la Direction générale de la vulgarisation (DGV) pour renforcer les liens entre la vulgarisation, la recherche et les autres ministères. La formation en cours d'emploi entreprise dans le cadre de cette nouvelle organisation a continué à se heurter à des difficultés. Chaque niveau de la chaîne de vulgarisation exigeait une formation continue, mais on ne disposait pas de spécialistes pour la fournir. Les agriculteurs qui devaient recevoir une formation étaient en général des hommes illettrés et les femmes qu'aurait dû soutenir la formation en vulgarisation possédaient encore moins de connaissances. Il fallait donc procéder à une révision profonde des objectifs de formation en vulgarisation pour s'efforcer de faire participer les femmes et les élèves qui avaient abandonné leurs études.

A l'époque de l'étude de la FAO, on continuait de mettre en place le nouveau système, mais les mêmes vieilles difficultés continuaient d'entraver la formation en vulgarisation parce que les agents connaissaient mal les agriculteurs, ne s'intéressaient guère au développement et employaient des méthodes peu appropriées [58].

Les recommandations de l'étude de la FAO demandaient qu'on améliore la formation des agents de vulgarisation à tous les niveaux et qu'on accorde une attention particulière à la formation des femmes et des jeunes. Il s'agissait d'adopter de nouveaux objectifs et de nouvelles méthodes de formation et d'envisager l'utilisation de la radio et de la télévision à des fins de formation [59].

En résumé, les informations que contient le rapport de la FAO et d'autres données recueillies par l'équipe semblent indiquer que la formation en vulgarisation agricole reste loin d'atteindre le niveau d'efficacité qu'exige un pays dont l'économie est aussi solidement fondée sur l'agriculture que le Burundi.

e. Formation en cours d'emploi fournie par des organisations privées

Eglises

Au Burundi, c'est l'Eglise catholique qui donne de la façon la mieux organisée et la mieux structurée l'enseignement religieux de base. Depuis son implantation au Burundi, l'Eglise catholique a toujours appris aux enfants et aux adultes à lire et à écrire afin de les préparer au

---

[57] Ibid, pages 6-12.

[58] Ibid, pages 14, 23-25.

[59] Ibid, pages 26-40.

baptême. Cette alphabétisation s'est accomplie dans des centres appelés Yaga-mukama qui ont été ouverts dans toutes les paroisses. On trouve aujourd'hui plus de 100 de ces centres avec 1.500 succursales éparpillées dans tout le pays. Au début, on apprenait uniquement à lire, mais depuis l'indépendance on apprend aux enfants et aux adultes aussi bien à lire qu'à écrire. En 1930, 7.440 élèves étudient dans les centres Yaga-mukama; en 1986, le nombre était passé à 266.767 [60]. Dans ces centres, la formation est gratuite; elle est confiée à des enseignants ayant le minimum absolu de compétences, dont certains n'ont pas de formation au-delà du primaire.

Les centres Yaga-mukama continuent à donner une formation pratique post-primaire aux jeunes qui ont abandonné leurs études et dont le nombre ne cesse d'augmenter. Puisque, dans la majorité des cas, ces centres sont liés à des écoles primaires, il serait possible de faciliter la liaison entre ce programme d'alphabétisation et les programmes d'enseignement primaire. On a proposé de transformer ces centres Yaga-mukama en écoles de formation post-primaire. Selon cette proposition, le Gouvernement assumerait la responsabilité de former, et éventuellement de rémunérer, les enseignants à qui serait confié ce nouveau travail [61].

Les églises protestantes ont fonctionné de façon très proche de l'Eglise catholique : elles veulent faire lire la Bible. Cependant, les officiers coloniaux ont toujours contrecarré les efforts des protestants, qui ont pu véritablement commencer à faire un travail d'alphabétisation qu'après l'indépendance. La seule église pentecôstale a d'ores et déjà donné une formation d'alphabétisation à plus de 20.000 élèves [62].

Entreprises privées

Un certain nombre d'entreprises privées donnent une formation en cours d'emploi et une éducation non scolaire. L'équipe n'a pas pu étudier complètement ce secteur. L'exemple le plus visible est l'organisation de certains cours d'utilisation des ordinateurs et de programmation organisé par Wang et ASSYST. Cette formation coûte beaucoup plus cher que celle impartie par le CURDIF (voir B.1.a ci-dessus).

f. Formation en cours d'emploi organisée par les employeurs

La plupart des responsables d'usines privées qui ont été interrogés pour l'étude se sont plaints de ne pas pouvoir recruter suffisamment d'employés formés. Les techniciens sont toujours difficiles à trouver et non généralement pas de formation pratique. Selon les informations recueillies, le personnel spécialisé que demande le secteur industriel moderne (mais qu'on ne trouve pas au Burundi) comporte des techniciens de laboratoire, des classeurs de coton, des dessinateurs de vêtement, des spécialistes de la nutrition animale, des spécialistes de la

---

[60] Situation de l'éducation au Burundi, ibid, pages 15, 20.

[61] Ibid.

[62] Ibid, page 16.

commercialisation à tous les niveaux dont de bons vendeurs, des responsables des stocks/entrepôts, des responsables de la logistique, des bouchers d'abattoir, des préparateurs de viande, etc., et des techniciens de la conservation des aliments.

En raison de l'absence de travailleurs qualifiés, de nombreux employeurs doivent former sur le tas les travailleurs qu'ils engagent pour des postes exigeant une formation plus spécialisée que des conducteurs de camion ou des tailleurs, par exemple. Pour utiliser le même exemple, un employeur a déclaré que, même quand il pouvait recruter des tailleurs, il obtenait des améliorations importantes de productivité en organisant des séances hebdomadaires de formation durant lesquelles les meilleurs tailleurs enseignaient leur métier aux autres. Les grosses entreprises parapubliques réalisent en partie cette formation en envoyant leurs employés à l'étranger pour être formés en cours d'emploi.

2. Incidences sur le marché du travail

Dans ses recherches, Charmes a conclu que la majorité des employés du Burundi ne sont pas suffisamment qualifiés; en d'autres termes, ils occupent des emplois pour lesquels leur formation n'atteint pas le niveau qui serait normalement requis. Le Tableau 5 fait apparaître le déséquilibre qui existe entre la formation et les compétences professionnelles. Les chiffres de ce tableau représentent des pourcentages de postes du secteur moderne qui sont occupés par des personnes surqualifiées (supérieure), occupant un emploi pour lequel leur formation est satisfaisante (équivalente), ou sous-qualifiées (inférieure) [63].

Ces données de recherche remontent à 1983 et sont donc dépassées, mais elles représentent néanmoins les données les plus récentes de ce genre dont a disposé l'équipe. Elles servent à prouver que le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre exige la mise en oeuvre d'une politique de création d'emploi qui permette d'établir une corrélation entre les produits du système d'éducation et les demandes du marché du travail. Comme les bailleurs de fonds consacrent des sommes importantes à la formation en cours d'emploi, il faut donc s'efforcer sérieusement d'assurer une utilisation meilleure et plus efficace de ces ressources.

---

[63] Charmes, ibid, page 37.

Tableau 5. DESEQUILIBRE ENTRE FORMATION ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES
(En pourcentage de postes du secteur moderne)

Compétence Professionnelle	Formation Supérieur	Equivalente (à celle qui est exigée)	Inférieure
Cadres supériurs, administratifs et commerciaux	-	41	59
Cadres supérieurs techniques	-	24	76
Cadres moyens administratifs et commeciaux	2	25	73
Cadres moyens techniques	1	26	73
Agents administratifs et commerciaux	-	33	77
Agents techniques qualifiés	-	19	81

Une proposition du Département d'éducation et de formation agricole du Ministère de l'agriculture et de l'élevage souligne qu'il est important d'établir les besoins optimums en personnel sur le plan des effectifs et des compétences demandées aussi bien par ce ministère que par le Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement. Il s'agit ici de définir ce dont ces ministères ont besoin pour accomplir leurs missions. Cette proposition met également en relief le problème que posent l'absence d'une politique précise en matière de valorisation des ressources humaines et la mauvaise gestion de la formation en cours d'emploi[64].

Les employeurs qui ont été interrogés ont en général constaté l'existence d'une corrélation directe entre le niveau d'éducation de leurs employés et leur productivité. Ces employeurs préfèrent des travailleurs qui ont reçu une meilleure éducation et une meilleure formation technique. Un travailleur qui a reçu une meilleure éducation comprend plus rapidement ce qui est attendu de lui, apprend plus rapidement les nouvelles méthodes et devient productif en un temps plus court.

---

[64] Etude des besoins en personnel, des besoins en formation-politique de développement des ressources humaines du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et du Ministère de l'aménagement, du tourisme et de l'environnement, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, République du Burundi, septembre 1991, pages 1-3.

Un autre élément critique de la productivité de la main-d'oeuvre est peut-être plus difficile à traiter. Au Burundi, les employeurs du secteur moderne affirment qu'il ne s'agit pas simplement d'acquérir des capacités et des connaissances mais aussi d'apprendre à se concentrer, à être disciplinés et à s'intéresser à son travail. Il s'agit ici de changements d'attitude pour lesquels il est plus difficile de donner une formation.

C. EDUCATION ET FORMATION NON SCOLAIRE

La société burundaise a une riche tradition de formation et d'éducation orales. Avec l'arrivée des missionnaires et de l'administration coloniale, on a mis en place la structure d'éducation scolaire des écoles missionnaires et coloniales européennes. C'est pourquoi, il existe aujourd'hui les deux systèmes, à savoir le système traditionnel et les écoles officielles, qui s'imbriquent l'un dans l'autre.

1. Description et définition

Au Burundi, l'éducation et la formation non scolaire prennent généralement la forme d'apprentissage. Ce sont surtout des artisans et des entreprises qui fournissent normalement une formation en cours d'emploi. On peut définir l'éducation et la formation non scolaire comme un ensemble d'expériences qui sont consciemment examinées et délibérément élargies par des conversations, des explications, des interprétations, une instruction, la discipline et des exemples que fournit la vie quotidienne. C'est l'expérience qui représente la teneur et le programme de ce genre d'acquisition des connaissances.

2. La situation actuelle

Au Burundi, l'existence d'apprentissages représente également une vieille tradition, notamment dans le secteur artisanal. Il semble que l'artisanat ait tendance à se développer et à s'organiser lorsque les autres sources de revenu sont limitées. Les raisons principales sont les suivantes : un climat social favorable, une forte densité de population, l'accessibilité de matières premières pour les travaux artisanaux choisis et la résidence dans des zones où la production agricole ne fournit des revenus que pendant une saison. Par exemple, dans la région de Buyenzi, on trouve des artisans qui s'occupent de menuiserie, de fabrication de briques, de travail du métal, de vannerie, d'apiculture, de construction (maçonnerie), etc. Il faut noter qu'il existe dans cette région un projet de développement de l'artisanat qui apporte une formation technique et fait connaître les principes de gestion aux artisans et leur donne également accès au crédit. Le Centre de Mutoyi donne un deuxième exemple de développement de l'artisanat qui forme la population locale par des exemples et des démonstrations de la production et de la vente de produits agricoles, de petit élevage, de transformation de certains produits alimentaires, de la gestion des coopératives, etc.

Par ailleurs, divers organismes et entreprises privés interviennent dans l'enseignement non scolaire; ce sont, par exemple, la Burundi Tobacco Company (BTC) qui apprend aux agriculteurs à cultiver le tabac, ou l'Office du thé du Burundi (OTB) et la Société régionale de développement

(SRD), la COGERCO, la SOSUMO, etc. Il y a aussi de toutes petites entreprises privées, telles que Technique au service du peuple (TSP) à Gitega, et des associations indépendantes telles que l'Association des coopératives de menuiserie de Muremera (ACOMEMU), qui organisent leurs propres programmes d'apprentissage.

La plupart des entreprises privées recrutent des employés à qui elles donnent un minimum de formation non scolaire. L'équipe n'a pas pu obtenir d'information au sujet de ce genre d'apprentissage.

Un autre élément important de l'éducation et de la formation non scolaire est le milieu traditionnel dans lequel les anciens sont toujours prêts à transmettre leurs expériences et leurs connaissances en matière d'agriculture, de maçonnerie, d'arts curatifs, etc.

3. Incidence de l'éducation et de la formation non scolaire sur l'emploi

Si nous examinons de près les bénéficiaires de l'éducation et de la formation non scolaire au Burundi, nous constatons que la plupart d'entre eux sont jeunes. En 1989, sur les 5.300.000 habitants du pays, plus de 54 % (2.900.000) avaient moins de 20 ans. Comme on l'a noté plus haut, à la fin de l'année scolaire 1989/90, sur les 83.264 élèves de la sixième année du primaire, environ 7.556 sont entrés dans des écoles secondaires publiques. Les chiffres diminuent encore davantage durant la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

A la lumière de cette situation, nous devons nous demander si l'enseignement et la formation non scolaire pourraient appuyer des structures d'éducation si celles-ci étaient bien organisées à cet effet. Par exemple, nous pouvons examiner de nouveau le Centre de Mutoyi, créé en 1971, qui aide actuellement plus de 120.000 personnes à obtenir des revenus réguliers à la suite des activités agricoles qu'elles ont appris à améliorer et à diversifier dans ce centre. Ce genre d'activité d'éducation et de formation non scolaire joue un rôle important dans le développement de l'emploi et de la production. Pour obtenir ce résultat, il faut disposer d'une structure bien conçue qui peut organiser la population cible et lui apporter un soutien à la fois technique et matériel. Il s'agit de formation en gestion, d'un bon réseau permettant d'identifier les entrepreneurs éventuels, de l'organisation de la formation sur le tas, du dénombrement des activités existantes, de la publication de bulletins, de l'organisation de séances de démonstration pour mieux sensibiliser la population cible et aider à développer un marché pour le produit visé.

On ne connaît pas très bien l'importance de la production artisanale au Burundi. En 1984, selon le Bureau de la comptabilité nationale, le secteur non agricole non structuré fournissait 7,4 % du PIB. Pendant la même période, Charmes a constaté dans son étude que le chiffre était plus proche de 14,3 % [65]. Des études plus récentes ont constaté que le secteur informel défini de façon plus large représentait 12 % de la population [66]. Une autre étude qui a examiné les revenus

---

[65] Charmes, ibid, page 38.

[66] Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H. C. Haan, IFAD, 1991, page 2.

des ménages ruraux a constaté que 25 à 45 % de ces revenus provenaient de ce qu'on pouvait considérer comme étant des activités de production non structurées [67]. La liste des artisanats et métiers traditionnels comporte des éléments aussi variés que le travail du métal, la poterie, le travail du bois, la confection de vêtements traditionnels, la vannerie, la fabrication de tapis, l'apiculture, la fabrication de cordes, la fabrication de meules de pierre et celle d'instruments de musique traditionnels. Il y a également des métiers artisanaux qui ont été apportés par les missionnaires européens, par exemple, la fabrication de briques et de tuiles, la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la broderie, le tricotage, etc. Le développement et la modernisation de l'économie apportent également des nouveaux métiers et entreprises. Il s'agit par exemple de la cordonnerie, des réparations automobiles, des réparations de radios et de moteurs, des travaux électriques et de la plomberie.

Tous ces métiers et artisanats sont le résultat d'un apprentissage, et d'une formation et d'une éducation non scolaires. Bien qu'elles se trouvent actuellement dans une situation de crise, ces activités pourraient être très importantes pour les jeunes qui ne vont plus à l'école.

L'éducation et la formation non scolaires prennent leurs racines dans les traditions du Burundi et ouvrent la voie à une acquisition plus générale de connaissances et à l'apprentissage de certains métiers. Il serait utile d'encourager et de développer ce secteur de formation non scolaire de façon à compléter et à soutenir le secteur de l'emploi qui, s'il n'est pas stabilisé, ne pourra que déboucher sur une augmentation du chômage.

D. SOUTIEN MULTILATERAL ET BILATERAL A L'EDUCATION

Dans le secteur de l'éducation, des accords de coopération avec des institutions internationales, régionales et sous-régionales viennent s'ajouter au rôle que jouent les ministères concernés à divers niveaux et au rôle des parents. Le Tableau 6 donne une liste de ces organisations et indique le genre de soutien qu'elles apportent à l'éducation au Burundi.

---

[67] Getting and Spending: Household Economy in Rural Burundi, E. Adelski, N. Rosen, 1991, page 3.

Tableau 6. PROJETS DE COOPERATION BILATERALE [68]

ORGANISME	TYPES D'ENSEIGNEMENT	DOMAINE D'INTERVENTION
· BANQUE MONDIALE · BAD	Enseignement Secondaire et Parascolaire + Bureaux Pédagogiques (BEET + BEPES)	- Formation continue. - Constructions scolaires et équipements. - Appui à la planification de l'education. - Appui logistique aux services du Ministère.
· UNICEF	Enseignement Primaire B.E.R.	- Fourniture de matériel fongible. - Appui à la formation continue des enseignants.
· BASE	Administration	- Formation en planification de l'éducation.
· BREDA (UNESCO)	Administration Planification	- Coopération technique régionale pour la formation et la recherche en planififcation et administration de l'éducation. - Appui aux réformes et à l'évaluation du système éducatif national. - Stage de perfectionnement des Administrateurs et Planificateurs de l'Education à l'IIPE.
· FNUAP	Enseignement Primaire et Secondaire	- Education à la vie familiale, et en matière de population dans les écoles.
· CECI	Enseignement Secondaire	- Travail productif dans le cadre des fermes scolaires et champs intensifs.
· V.V.O.B. et APEFE (volontaires belges)	Enseignement Secondaire et Technique	- Envoi de coopérants pour l'enseignement secondaire et technique.

[68] Conference Internationale de l'Education, 42ème Session, Genève 1990, UNESCO, p. 22, 23.

FRANCE	Enseignement Secondaire et Technique. Enseignement Primaire.	- Envoi de professeurs. - Perfectionnement des lauréats de l'enseignement technique. - Fourniture de matériel scolaire et d'équipements. - Envoi de coopérants au B.E.E.T. et B.E.P.E.S. - Participation à la fabrication de manuels scolaires.
BELGIQUE	Enseignement Secondaire et Technique.	- Envoi de coopérants au B.E.R. - Envoi de coopérant au B.E.P.E.S. - Envoi de professeurs aux écoles techniques. - Infrastructure à l'E.T.S. de KAMENGE. - Octroi d'une assistance financiére. - Octroi de bourses d'études/stage. - Coopérants et volontaires au B.E.E.T.
R.F.A.	Enseignement Secondaire et Technique.	- Bourses de stage en Administration de l'Education. - Construction des écoles.
ROYAUME-UNI	Enseignement Secondaire.	- Volontaires du British Council au B.E.P.E.S. section Anglais.

En 1986, l'étude du CURDES sur le « développement des ressources humaines au Burundi et l'identification des besoins en formation » note que, sur 315 professeurs, il n'y a que 142 Burundais, ce qui signifie que 55 % du corps enseignant est étranger. La même année, 631 Burundais effectuaient diverses études dans des universités étrangères. Comme le montrent ces statistiques et le Tableau 6, l'aide bilatérale et multilatérale à l'éducation continue à jouer un rôle très important.

Si elle n'est pas accrue à la lumière d'autres priorités et d'autres politiques, cette aide étrangère au secteur de l'éducation du Burundi devra être maintenue ou complétée par d'autres mécanismes qui ne sont pas encore identifiés pour soutenir l'éducation du pays.

E. SOUTIEN RELIGIEUX ET NON GOUVERNEMENTAL A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

Outre les structures d'Etat qui concernent l'enseignement primaire, le système de Yaga-mukama (décrit en détail à la Section I.B.1.e) de l'Eglise catholique joue un rôle important dans l'enseignement primaire. En 1973, le GRB a décidé de nationaliser et de réorganiser les structures officielles de l'enseignement de base et de les rendre plus efficaces par rapport au coût. Le développement qualitatif et quantitatif de l'enseignement primaire fut réalisé avec l'aide de la Banque mondiale, de l'UNESCO, de l'UNICEF, etc En 1990, le GRB a pris en charge 60 % de l'ensemble de coûts d'éducation du pays, tandis que les collectivités locales et les parents contribuaient 25 à 35 %, le reste étant couvert par l'assistance étrangère.

Les missionnaires ont joué un rôle prépondérant dans l'éducation burundaise jusqu'en 1983 (conflit entre l'Eglise et l'Etat de 1983). En 1987, avec l'arrivée de la Troisième république (Gouvernement actuel), les relations entre les églises et le GRB se sont remarquablement améliorées et certains groupements religieux ont pu recommencer à enseigner, voire à récupérer certaines écoles qui leur avaient été confisquées plusieurs années auparavant.

Il existe, outre les structures d'enseignement scolarisé que finance et soutient le GRB, une série de structures d'enseignement non scolarisé qui relèvent d'organisations religieuses et d'éducateurs privés et aident à combler les vides du secteur d'éducation structuré, notamment au niveau de l'enseignement primaire. Cette structure a été décrite ci-dessus dans la section consacrée à l'éducation et à la formation non scolaire.

En 1970, l'Eglise catholique et le GRB ont organisé une centaine de centres sociaux, appelés désormais centres socio-éducatifs, pour donner aux jeunes femmes une formation d'alphabétisation et d'autres éléments de formation de base. En outre, depuis 1970, le GRB et l'Eglise catholique organisent conjointement une formation pratique fondamentale en agriculture à l'intention de jeunes habitants des zones rurales qui ne vont pas à l'école secondaire. Le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire a également organisé des centres de formation polyvalents; cependant, ces centres n'ont pas suffisamment d'enseignants, de matériel pédagogique et de documentation, ce qui les empêche de remplir leurs objectifs.

F. COMMENTAIRES AU SUJET DU CINQUIEME PLAN QUINQUENNAL

Le GRB vient d'annoncer officiellement la préparation du Sixième Plan quinquennal. Ce Plan comportera une évaluation officielle des résultats du Cinquième Plan. Cependant, ce document ne sera disponible qu'à la fin de l'année 1992.

Le Cinquième Plan quinquennal (1988-1992) donnait les objectifs suivants au développement économique et social du pays :

- Formation de base : Il s'agissait de scolariser tous les enfants scolarisables.

- Enseignement secondaire : Place de choix accordée aux écoles techniques et professionnelles.

- Enseignement général : Devrait préparer les diplômés à accéder à l'université. Le Gouvernement voulait encourager la participation du secteur privé (personnes ou organisations qui souhaitaient ouvrir des écoles privées) à cette entreprise.

- Enseignement universitaire : Il s'agissait d'encourager les recherches et de former des cadres supérieurs. On devait en particulier former des formateurs et des administrateurs susceptibles de suivre l'évolution scientifique.

Durant l'exécution de ce Plan quinquennal, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire a sensiblement augmenté, alors que le taux de croissance des autres niveaux de l'enseignement secondaire, technique et universitaire, était bien inférieur à celui de l'enseignement primaire (on a déjà donné le détail de cette évolution). En outre, il y a eu un déséquilibre persistant entre l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire professionnel alors que l'enseignement supérieur progressait à un rythme très lent, notamment lorsqu'on le compare à la demande, qui est élevée. Le manque d'investissement dans l'enseignement technique a débouché sur une système d'éducation qui ne forme pas suffisamment de travailleurs spécialisés.

Le Cinquième Plan quinquennal se donnait les objectifs suivants en matière d'éducation :

- Enseignement de base : Le nombre d'élèves de l'enseignement primaire devait passer de 510.000 au début de l'année scolaire 1987/88 à 700.000 à la fin de la période d'exécution du Plan.

- Enseignement non scolaire : Le Plan reconnaît l'existence d'une structure nationale de soutien comportant divers centres de formation appelés Centres socio-éducatifs, Centres d'animation sociale, Centres de formation polyvalents, Centres d'alphabétisation, Centres d'initiation aux métiers, etc. Ce genre de formation vise les enfants qui n'ont pas été scolarisés, ceux qui ont abandonné leurs études et les adultes. Le Plan ne donne pas d'objectifs précis à l'enseignement non scolaire.

- Les stratégies de l'enseignement secondaire, général et technique/professionnel étaient les suivantes :

  - réduction du budget de l'enseignement secondaire général en termes réels;
  - satisfaction des besoins du secteur moderne en ressources humaines en favorisant les domaines qui répondent à cet

objectif;

- participation active des employeurs à l'organisation et au suivi de ces programmes; et
- accroissement du budget de fonctionnement de l'enseignement technique et professionnel.

- Les stratégies de l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire étaient les suivantes :

  - diminution des frais de fonctionnement de l'université;
  - création de programmes de formation plus courts; et
  - mise en place d'une formation permanente et d'une formation des responsables.

On prévoyait un relèvement sensible des budgets de l'enseignement primaire, mais des réductions des budgets et des frais de fonctionnement de l'enseignement secondaire et supérieur. Ce système devait réduire davantage les possibilités de passer du primaire au secondaire et du secondaire au supérieur.

On a encouragé l'enseignement technique et professionnel, mais les efforts ont été insuffisants compte tenu des retards que ce genre d'éducation a connus dans son développement.

Programmes d'éducation du Cinquième Plan quinquennal :

Le Tableau 7 permet de voir qu'il existe un déséquilibre entre les investissements prévus pour l'enseignement primaire et l'enseignement général par rapport à l'enseignement technique et professionnel. Sur les 6.840.250.000 francs burundais prévus comme investissement dans le secteur de l'éducation, moins de 587.000.000 devaient aller à l'enseignement technique et professionnel (8,58 % de l'ensemble du budget). A ce stade, on ne sait pas dans quelle mesure le Plan a été mis en oeuvre. Le Tableau 8 donne les budgets effectifs de 1989 à 1990; on ne connaît pas cependant la ventilation des dépenses par secteur. En outre, certains objectifs attribués à l'éducation non scolaire étaient louables, mais le soutien qui leur était accordé sur le plan des investissements budgétaires a été négligeable.

Tableau 7. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR LA BRANCHE 92 "EDUCATION NATIONALE" (en Mn de Fbu aux prix de 1986)

INTITULE DES PROJETS	1988	1989	1990	1991	1992	COUT TOTAL
1. 4e projet Education IDA (34 Mn $ US)	185,00	702,76	836,55	956,66	303,66	2.984,63
2. 2000 salles de classes pour le primaire	500,00	450,00	400,00	350,00	300,00	2.000,00
3. Equipement primaire en bancs, pupitres...etc.	--	97,50	97,50	97,50	97,50	390,00
4. 1er Projet Education BAD (FAD)	420,00	37,70	--	--	--	457,70
5. 3e Projet Education IDA	56,58	--	--	--	--	56,58
6. Extension Institut Pédagogique	82,50	22,45	--	--	--	104,95
7. Ecole Supérieure de Commerce (ESCO)	33,20	6,80	--	--	--	40,00
8. Extension ETS Kamenge	--	--	50,00	50,00	--	100,00
9. Extension autres Ecoles Techniques Secondaires	--	25,00	25,00	25,00	25,00	100,00
10. C.H.U. Kamenge (équipements)	--	50,00	50,00	50,00	50,00	200,00
11a. Appui Recherche Sciences Humaines	--	5,44	5,43	5,44	5,43	21,75
11b. Appui Recherche Santé	--	22,66	22,65	22,67	22,66	90,64
12a. Bureaux enseignants Université	--	15,00	15,00	--	--	30,00
12b. Etude Faculté de Lettres	--	--	--	25,00	--	25,00
12c. Formation formateurs techniques Secondaire	--	--	30,00	--	--	30,00
12d. Appui ETS par la France (équipement divers)	7,80	17,40	--	--	--	25,20
12e. Appui ISTAU par la France (équipement divers)	6,25	13,90	--	--	--	20,15
12f. Appui de la France Faculté de Médicine	13,60	--	--	--	--	13,60
12i. Appui de la Belgique Faculté d'Agronomie	30,60	30,61	30,60	30,63	30,62	153,06
TOTAL	1.335,53	1.497,22	1.562,73	1.612,90	834,87	6.843,25

Source: sem Plan Quiquenal, p. 261

Tableau 8. BUDGET POUR L'ENSEIGNEMENT POUR 1989 ET 1990

Année	Montant		% de budget national	
	B.O.	B.E.I.	B.O.	B.E.I.
1989	1.272.011.751	67.000.000	3,6	1,2
1990	1.385.684.571	92.000.000	3,9	1,5
Total	1.477.684.571		5,4	

N.B.: B.O. : Budget ordinaire
B.E.I. : Budget extraordinaire et d'investissement

G. EDUCATION ET SANTE

Il n'appartient pas à la présente étude d'examiner dans le détail les rapports qui existent entre les niveaux d'éducation, la santé et la planification familiale. Cependant, des informations de caractère anecdotique ont permis de se faire certaines idées générales à ce propos. Certaines personnes qui ont été interrogées ont estimé en général qu'il était prématuré de commencer à tirer des conclusions, vu l'historique de la planification familiale au Burundi et compte tenu des données limitées dont on dispose. Cependant, elles pensaient qu'à l'avenir l'éducation exercerait une influence positive sur le recours à la planification familiale.

D'autres estimaient que dans un cadre urbain, à Bujumbura par exemple, une éducation aidait certainement à obtenir un meilleur emploi, ce qui permettait aux familles de vivre mieux, de recevoir de meilleurs soins de santé et de mieux se nourrir. Ils ajoutaient aussi que, dans un tel environnement, les familles avaient tendance à avoir moins d'enfants puisque les parents se rendaient compte qu'ils n'auraient pas nécessairement besoin d'en avoir beaucoup pour assurer la survie de quelques-uns.

La plupart des employeurs qui ont été contactés par l'équipe ont estimé évidente la relation positive qui existe entre la santé et la productivité de la main-d'oeuvre. Ils avaient parfaitement conscience des absences des employés pour des raisons de maladie et des répercussions qu'elles exerçaient sur la productivité d'une usine. Un employeur allait même jusqu'à fournir des logements proches de l'usine et à nourrir ses employés durant la semaine pour aider à réduire les absences et les maladies.

II. ANALYSE DE LA POPULATION ACTIVE ACTUELLE

Dans son Cinquième Plan quinquennal pour les années 1988-92, le Gouvernement du Burundi (GRB) se donnait pour objectif d'augmenter le nombre d'emplois aussi bien dans les campagnes que dans les villes et aussi bien dans le secteur moderne que dans le secteur traditionnel; il voulait éliminer les obstacles qui entravaient la création d'emplois et encourager la croissance des

petites et moyennes entreprises. Il semble que des progrès extrêmement limités aient été réalisés vers un certain nombre de ces objectifs, mais l'évaluation ne sera publiée qu'à la fin de l'année 1992.

Jusqu'ici le secteur public (fonction publique et organismes parapublics) est le plus gros employeur du pays, avec 71.459 employés [69]. Cependant, si on met en oeuvre toutes les réformes prévues par l'actuel Programme d'ajustement structurel (PAS), la situation devrait se modifier profondément au cours des prochaines années. On espère en effet que le jeune secteur industriel moderne offrira les nouveaux emplois dont on a désespérément besoin pour absorber les nouveaux venus qui se joignent à la population active; cependant, bien que ce secteur soit en état de croissance, il est actuellement loin de pouvoir absorber la cohorte existante de nouveaux employés éventuels. Dans son ensemble, le secteur privé emploie 29.222 travailleurs [70].

Des statistiques récentes de l'Office de l'emploi donnent une idée de la gravité du problème. L'Office classe les offres d'emploi en quatre catégories : gestion, travailleurs spécialisés, manoeuvres et autres. Cinquante-deux pour cent des demandes d'emploi rentrent dans la catégorie « autres », suivie de la catégorie « travailleurs spécialisés », avec 32 % des offres d'emploi. Cet office reçoit cinq fois plus de demandes que d'offres d'emploi et moins du quart des offres viennent du secteur industriel moderne. Soixante-deux pour cent des demandeurs d'emploi appartenaient à la catégorie des manoeuvres; 72 % d'entre eux avaient moins de 30 ans et 84,5 % étaient des hommes [71]. Bien sûr, toutes les offres d'emploi ne sont pas adressées à l'Office de l'emploi.

Si ces nouveaux emplois ne viennent pas du secteur industriel moderne, seront-ils le résultat de l'expansion du secteur agricole, malgré les limites qu'imposent les terres? Ou bien pourraient-ils découler de la nouvelle utilisation plus productive des ressources agricoles existantes grâce au développement de marchés d'exportation de produits agricoles, de produits à valeur ajoutée et de produits hors agriculture?

Quant on parle du secteur de la main-d'oeuvre du Burundi, on ne saurait trop souligner que le secteur agricole est très probablement le domaine où se situent les activités économiques les plus importantes du pays. L'agriculture est examinée séparément à la Section II.C. A ce stade, il suffira de souligner que c'est un secteur où un nombre important d'agriculteurs pratiquent une agriculture de rapport et où se trouve une majorité de la population qui se borne à survivre grâce à une formule conjuguant l'agriculture et des activités non structurées, agricoles ou non. Il existe

---

[69] Ibid, Economie burundaise 1990, page 28. Ce chiffre englobe 28.469 fonctionnaires à temps plein et à temps partiel et 42.237 employés à temps complet et à temps partiel d'organismes parapublics. Ces chiffres reposent sur les statistiques de 1989.

[70] Ibid, Economie burundaise 1990, page 18. Ce chiffre englobe le secteur industriel moderne, les services et tous les autres employeurs privés.

[71] « Marché de l'emploi dans les secteurs privé et paraétatique », Bulletin trimestriel, décembre 1991, Ministère du travail et de la sécurité sociale, Direction générale du travail, page 26.

également un secteur non structuré non agricole dans les villes et les campagnes; ce secteur est en train de se développer. Il est plus difficile à chiffrer puisqu'on ne dispose pas de statistiques solides.

La population active du Burundi a des problèmes spéciaux, par exemple de faibles concentrations de candidats formés et éduqués, surtout dans la capitale ou dans une ou deux autres villes de l'intérieur du pays. Les femmes et les habitants des campagnes présentent des problèmes spéciaux d'intégration au marché du travail moderne; il faut y ajouter un nombre de plus en plus important d'anciens fonctionnaires, dont ceux qui travaillaient dans des organismes parapublics qui ont été privatisés ou ont fait faillite. Le nombre de travailleurs appartenant à cette dernière catégorie va probablement augmenter au fur et à mesure qu'avance le programme d'ajustement structurel [72]. Il semble qu'il y ait un nombre de plus en plus grand de réfugiés qui reviennent dans le pays et qui s'installent dans les zones rurales. On ne voit pas encore très bien qu'elles seront les répercussions de ces mouvements de population.

A. SECTEUR PUBLIC

Les dépenses publiques représentent 30 % du PIB et 80 % des investissements. Pour le GRB, il s'agit de modifier sensiblement la composition des dépenses publiques, en commençant par réduire les rubriques qui n'encouragent pas directement la croissance économique, le progrès social et l'équité.

En 1990, la Banque mondiale a étudié les dépenses publiques et a constaté que le GRB devrait les réduire de façon sélective et progressive tout en accélérant ses réformes administratives afin de stabiliser les dimensions de la feuille de paie du secteur public et rendre ce secteur plus efficace. Le GRB devait aussi : 1) accélérer les réformes du secteur des entreprises publiques (entreprises parapubliques) et réduire leurs subventions directes et indirectes; 2) améliorer son système de budgétisation des dépenses publiques; et 3) augmenter rationnellement les structures d'encaissement du Gouvernement en s'occupant tout particulièrement des arriérés d'impôts en général et des exonérations et arriérés de remboursement de prêt et de service de la dette des organismes parapublics [73].

En 1992, le GRB ne recrutera que 1.000 employés. Les secteurs de la santé et de l'éducation absorberont 35 % environ de ces postes. Ces secteurs resteront prioritaires à cause du faible niveau d'alphabétisation (estimé aux alentours de 35 % dans l'ensemble du pays) et d'un taux élevé de natalité que certains bailleurs de fonds estiment à 3,1 % [74], mais que des chiffres plus

---

[72] Mid-Term Evaluation Burundi Human Resources Development Program (buhrd, 695-0121) A. Gilboy et D. Leroux, Amex International, octobre 1991, pages 1-17.

[73] Revue des dépenses publiques du Burundi, Banque mondiale, 1990, page vi.

[74] Ibid.

récents du GRB fixent à 2,62 % [75].

L'un des éléments fondamentaux des réformes économiques en cours est l'amélioration des structures d'administration publique, notamment à la lumière des maigres ressources dont dispose le pays. (On trouvera à l'Annexe 5 des détails concernant les employés du secteur public.) Il sera indispensable de procéder à une réduction sensible des dépenses publiques qui ont moins de justification économique afin de permettre au GRB de faire porter le plus clair de ses ressources sur la croissance, par exemple en construisant les infrastructures indispensables et en offrant des stimulants pour encourager le secteur privé et améliorer les services publics, etc. Il faudra donc: 1) procéder à un profond réaménagement des dépenses publiques consacrées à la défense et à la sécurité qui, estime-t-on, absorbent entre 25 et 30 % [76] des ressources nationales actuelles; 2) réduire ou éliminer la plupart des subventions (directes et/ou indirectes) aux organismes parapublics; 3) les privatiser, les liquider, ou les restructurer en fonction de critères nettement définis; et 4) procéder à un examen complet des services publics pour voir comment ils pourraient s'autofinancer.

Chaque ministère est en train d'examiner sa grille de personnel et étudiera tout particulièrement la catégorie d'employés dits « sous contrat ». Cette catégorie représente près du tiers de tous les employés du secteur public, non compris les organismes parapublics et les militaires. Cet examen des dotations en personnel dressera également la liste des compétences et des ressources dont disposent les services d'Etat et qui pourront être utilisées pour préparer un plan de restructuration. Ce plan débouchera probablement sur une réduction des effectifs, assortie d'un plan de reconversion pour aider les fonctionnaires à rester productifs ou à trouver un emploi s'ils perdent le leur.

Les mesures que nous venons brièvement d'évoquer exerceront d'importantes incidences positives sur le plan macroéconomique, mais brossent aussi un triste tableau pour les demandeurs d'emploi, aussi bien à l'heure actuelle qu'à l'avenir; la situation est d'autant plus grave qu'aucun autre secteur économique n'est encore en mesure de remplacer le Gouvernement en tant que principal employeur.

1. Les communes

Les communes et les municipalités représentent une source d'emploi public qui est réduite mais a de l'importance dans leurs diverses localités. Bien qu'il semble que, dans l'ensemble du pays, elles aient moins de 5.000 employés permanents, auxquels s'ajoute un nombre indéfini d'employés temporaires ou à court terme, leurs structures augmenteront d'importance au fur et à mesure que le Gouvernement central met en place des réformes administratives.

---

[75] Recensement général de la population et de l'habitat, Résultats provisoires, novembre 1990, Ministère de l'intérieur, Bureau central du recensement, page 8.

[76] Ibid, Banque mondiale, page iv.

En 1990, on estime que les communes ont apporté au total 892 millions de francs burundais à la construction d'écoles (entretien, réparations et gardiennage de nuit exclu), aux centres de santé, à la construction de routes rurales et à des projets d'eau potable. Sur ce total, on estime que 163 millions de francs burundais ont été des contributions en nature prenant surtout la forme de main-d'oeuvre fournie par les habitants [77].

La décentralisation des finances publiques en direction des communes amène à se demander si celles-ci ont les moyens d'assumer une partie de ces responsabilités financières et à poser la question de l'absence d'un plan général indiquant comment ces communes pourront assumer ces nouvelles responsabilités de développement régional. On peut donner un exemple suivant de cet état de choses : le Ministère de l'éducation compte actuellement sur les communes pour construire un grand nombre de nouvelles écoles et entretenir la plupart d'entre elles. En outre, le nouveau Ministère de l'artisanat, de l'enseignement des métiers et de la jeunesse a indiqué, dans son projet de déclaration de politique, qu'il compte sur les communes pour construire et entretenir les centres de formation à l'intention des jeunes qui ont fini leur formation primaire. Or, les communes ont d'ores et déjà des revenus limités. Leur principale source de revenu est actuellement les impôts fonciers et les taxes locatives. Elles devront donc trouver toute une série de dispositifs qui leur permettent d'obtenir de l'argent sans pour autant susciter des bouleversements trop profonds parmi les divers contribuables. D'ores et déjà, certains exportateurs de peaux se plaignent de l'imposition d'une taxe communale sur les peaux à la sortie de leurs communes.

2. Entreprises parapubliques (SCEP – Service chargé des entreprises publiques)

Dans le passé, le GRB est intervenu directement dans le secteur de production, avec des résultats pas très heureux (l'Annexe 6 donne une liste complète des entreprises parapubliques). Ces résultats médiocres ont amené le GRB à abandonner progressivement ses activités « de production » et à s'occuper essentiellement de définir sa politique économique tout en assurant une gestion plus efficace des ressources publiques.

On ne connaît pas le nombre de personnes qui ont perdu leur emploi à la suite de la liquidation d'entreprises [78]. Au début, lorsqu'il n'y avait que quelques entreprises en liquidation, la plupart des employés ont pu trouver un emploi dans d'autres services publics. Cependant, au fur et à mesure que le nombre a augmenté, on ne savait plus exactement combien d'employés pouvaient retrouver un autre emploi public. Le jour où nous nous sommes rendus au SCEP, il y avait une quinzaine d'employés de l'usine de transformation du lait qui venait d'être privatisée qui

---

[77] Economie burundaise, 1990, République du Burundi, Premier Ministère et Ministère du Plan, décembre 1991.

[78] Selon le SCEP, on estime extrêmement réduit le nombre d'employés des entreprises parapubliques qui n'ont pas trouvé un autre emploi d'Etat. Les chiffres exacts ne seraient contenus que dans les rapports préparés à l'occasion de chaque fermeture. Malheureusement, ces rapports n'ont pas été mis à la disposition de l'équipe.

attendaient pour obtenir des indemnités ou un nouvel emploi.

Parmi les services du GRB qui ont été restructurés, seule la REGIDESO a procédé à de nombreux licenciements (400 employés). L'ONATEL va être bientôt restructuré, ce qui devrait se solder par quelques pertes d'emploi. La SOSUMO a été réorganisée mais n'a éliminé aucun emploi.

Un mot d'explication s'impose à propos de la définition des entreprises d'Etat dont la liste figure à l'Annexe 6. Ces entreprises relèvent toutes en principe du SCEP. Toutefois, durant les discussions que l'équipe a eues avec des représentants du SCEP, ceux-ci ont admis qu'il se posait un problème de définition. Cette liste suppose une interprétation très large des entreprises car elle englobe tous les instituts indépendants de recherche et d'enseignement, l'université et diverses autres organisations qui ne sont véritablement pas des entreprises commerciales. Il s'agit de savoir si la liste sera précisée ou si toutes les organisations qu'elle contient seront privatisées. Il faut également savoir si on s'attend à ce qu'elles deviennent toutes autonomes sur le plan financier.

B. SECTEUR PRIVE

1. Secteur industriel moderne

a. Description générale de la situation existante

La Section II.A.2 consacrée au secteur public traite de la participation des entreprises parapubliques au secteur industriel moderne. De façon générale au Burundi, l'emploi moderne se situe essentiellement dans la capitale, où il est dominé par le secteur public. Cependant, vu les changements qu'exige le PAS, cette situation devra changer. On ne saurait prédire combien de temps cette évolution prendra et quel en sera le résultat définitif.

Le secteur manufacturier comporte environ 110 entreprises industrielles. Sept d'entre elles sont importantes et les autres sont de moyennes et petites entreprises relativement diverses. Elles offrent peu d'emplois malgré leurs investissements (étrangers) relativement élevés : alors qu'elles fournissent 40 % du PIB, elles ne contribuent que moins de 6 % à l'ensemble de l'emploi. Pour la plupart, ces unités industrielles emploient des technologies qui ont tendance à avoir une forte intensité de capital. Certaines estimations affirment que les coûts de création d'un emploi dans le secteur moderne a atteint ces dernières années jusqu'à 60.000 à 70.000 dollars (en prix constants de 1981) [79]. Les entreprises agro-industrielles qui appartiennent aussi au secteur moderne sont examinées séparément à la Section III.B.

On ne sait pas combien de femmes travaillent dans ce secteur mais leur nombre semble être extrêmement faible. La plupart des employeurs auxquels l'équipe a rendu visite n'avaient que

---

[79] Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H. C. Haan, IFAD, juin 1990.

très peu de femmes dans leurs usines. Le petit nombre qu'ils employaient travaillaient dans des bureaux ou occupaient des postes administratifs. La plupart des employeurs contactés ont expliqué que le manque d'employées était dû au fait que le genre de travail à exécuter n'était pas jugé approprié pour les femmes ou qu'il coûtait trop cher de recruter des femmes qui s'absentaient trop souvent pour des raisons de maternité ou pour prendre soin de leurs enfants. Même dans une usine qui exécutait des travaux jugés traditionnellement comme étant « du travail de femme », c'est-à-dire des travaux de couture, moins de 10 % des employés étaient des femmes.

La plupart des usines auxquelles l'équipe a rendu visite affirmaient qu'elles avaient besoin de recruter d'autres employés techniques qualifiés. Beaucoup d'entre elles avaient essayé d'engager des diplômés du niveau « A » pour leur chaîne de montage. Elles n'avaient pas toujours réussi. La plupart des employeurs affirmaient que tous leurs employés de production savaient lire et écrire et que beaucoup d'entre eux avaient une éducation qui allait bien au-delà du niveau primaire. Plusieurs employés qui disaient avoir besoin de techniciens pour entretenir et réparer leur matériel n'avaient pas connaissance de l'existence du CFPP et des cours qu'il organisait, non seulement à l'intention de nouveaux employés mais aussi pour donner une formation en cours d'emploi.

En règle générale, on a constaté que les besoins de ce secteur en matière de formation se situaient dans le domaine de la commercialisation des ventes, du service après vente, de la gestion du personnel, de la gestion financière, du conditionnement, des réparations et de l'entretien du matériel. L'équipe a également entendu parler de quelques demandes singulières pour recruter des dessinateurs de mode et élaborer de nouveaux produits. D'autres études ont constaté que ce secteur pourrait utilement profiter d'une formation dans les domaines suivants : horticulture, réparation électrique, informatique (réparation, programmation, emploi); cours d'anglais commercial; formation pour le service après vente, vendeurs et entretien des stocks, relations publiques, publicité et conditionnement, gestion du personnel (recrutement, promotion, examen des résultats, description d'emploi et prestations) et conception de systèmes de gestion [80].

b. Certains domaines de croissance possible à moyen terme

Malgré l'exiguïté actuelle du secteur industriel moderne, celui-ci pourrait éventuellement apporter une contribution plus importante à l'économie et devenir une plus grande source d'emploi. Pour y parvenir dans les conditions économiques actuelles, avec un marché interne aussi réduit, le secteur industriel moderne doit se mettre à la recherche de produits qui donneraient au Burundi un créneau sur les marchés étrangers où ils pourraient jouir d'un avantage comparatif. Le Tableau 9 dresse la liste des exportations du Burundi en 1990. Certains de ces produits peuvent être transformés de façon différente ou vendus sur de nouveaux marchés qu'on ne connaît pas encore; chose plus importante, on a besoin d'envisager le problème sous un angle entièrement nouveau. Il faudra de gros investissements supplémentaires – internes et étrangers – et mettre

[80] Ibid, A. Gilboy, page 7.

en place l'infrastructure juridique et autre (politique générale et infrastructure physique) qui est indispensable pour attirer et conserver les investisseurs et les acheteurs de ces produits. Le projet BEST (Burundi Enterprise Support and Training) de l'USAID travaille d'ores et déjà dans ces directions avec les projets APEE et CCIB. En outre, comme il est dit dans la section consacrée à l'agriculture, des liaisons entre le secteur industriel moderne et le secteur rural offrent des voies possibles de croissance tout en distribuant plus largement les gains obtenus grâce à ces richesses. Cependant, même en mettant les choses au mieux, le secteur industriel moderne ne pourra apporter une réponse complète aux problèmes d'emploi du pays.

Tableau 9. EXPORTATIONS DE 1990[81]

PRODUIT	VALEUR (en millions de FBu)
Cofé	8.897
Thé	1.428
Coton	28
Peaux	581
Autres produits agricoles	580
Produits réexportés	110
Produits manufacturés	711
bouteilles	297,9
produits en caoutchouc	155,7
couvertures	83,9
produits en plastique	40,6
huile de palme	38,3
cotonnade	19,6
chemises	14,0
farine de mais	11,9
bière	10,3
matériaux de construction	6,2
boissons gazeuses	5,9
produits en bois	5,3
sucre/mélasse	3,4
produits métalliques	3,2
bankage	3,1
produits divers	2,3
savon	1,9
brouettes	1,0
paniers	0,7
vêtements féminins	0,5
auto pièces détaches auto	0,1
hydrocarbures	0,2
poisson salé	0,1

[81] Economie Burundaise 1990, République du Burundi, Premier Ministère et Ministère du Plan, Décembre 1990, pp 53, 56.

Il y a quelques autres domaines qu'il faut étudier, par exemple les industries de montage qui importent divers éléments et les montent sur place pour les réexporter ensuite en utilisant une zone franche ou une méthode analogue. Ces formules ont donné d'excellents résultats dans certains pays d'Asie et de la Caraïbe ainsi qu'à l'île Maurice. Il faudra étudier la question beaucoup plus en détail pour savoir si le Burundi peut faire place à son industrie dans ce secteur. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques concernant les emplois que de telles activités pourraient créer, on estime, à la suite d'entretiens que l'équipe a eus avec diverses personnes qui interviennent dans ce secteur que, en mettant les choses au mieux, on pourrait créer environ 5.000 emplois d'ici cinq ans.

Le secteur des mines pourrait offrir certaines possibilités d'emploi; d'importantes négociations sont en cours avec une société étrangère qui doit examiner les possibilités d'extraire du nickel et de lui faire subir un certain traitement. Selon des estimations préliminaires du GRB, on pourrait ainsi éventuellement créer 3.000 emplois dans ce secteur.

L'industrie de la construction offre certaines possibilités de croissance. On pourrait améliorer l'organisation et la production de briques et de tuiles grâce à quelques investissements supplémentaires qui pourraient en relever la qualité. Cette activité présente l'avantage supplémentaire de pouvoir répartir la production entre un certain nombre de petits artisans travaillant dans les diverses régions du pays. Le Ministère du développement rural a déjà entrepris un projet dans ce secteur. En 1989, le Ministère du commerce et de l'industrie estimait à 10.704 le nombre d'emplois du secteur de la construction. Ce chiffre englobait les fonctionnaires du Département des travaux publics. On n'a disposé d'aucune estimation fiable concernant le nombre de personnes qui travaillent à la production de briques et de tuiles.

On cite souvent les industries des services et du tourisme comme étant des secteurs possibles de croissance, mais on dispose de très peu d'information les concernant. Lors d'entretiens au Bureau du tourisme, il est apparu qu'on n'avait fait que peu ou pas de travail pour élaborer une stratégie de développement du secteur; par ailleurs, le bureau n'a que très peu de moyens (humains et financiers).

c. Contrebande

Aucune étude ne contient une bonne description de la contrebande au Burundi, la plupart des hommes d'affaires savent parfaitement comment elle porte tort à leurs entreprises, mais ils passent sous silence la façon dont elle les aide. En ce qui concerne le Gouvernement, il y a là une perte de recettes quand les produits entrent illégalement dans le pays sans payer les diverses taxes et droits de douane. Parmi les produits qui pénètrent le plus fréquemment dans le pays de façon illégale et évitent ainsi toutes les taxes à l'importation figurent les cigarettes, les boissons alcoolisées, les cosmétiques, les piles électriques, les pièces détachées, le bétail et beaucoup d'autres articles de consommation. S'il s'agit de produits qui entrent en concurrence avec des produits de fabrication locale, les producteurs du Burundi perdent des revenus et se trouvent souvent incapables de lutter contre la concurrence des produits de contrebande qui se vendent à meilleur marché.

Le GRB s'inquiète également des produits importés qui sont exportés illégalement vers des pays voisins. Selon certains fonctionnaires du Ministère du commerce et de l'industrie, les produits les plus fréquemment exportés de cette manière sont le ciment, le sucre, le sel et d'autres produits alimentaires importés. Il semble aussi qu'il y ait beaucoup d'opérations portant sur de l'or, qui est échangé contre des tissus de la COTEBU.

Ni les fonctionnaires, ni les représentants du secteur privé qu'ont interrogés les consultants n'ont pu chiffrer l'ampleur de ce trafic. Il semble qu'on ait généralement conscience du problème sans en connaître les détails. L'équipe n'a pas pu non plus évaluer les répercussions sur l'emploi local. On a l'impression générale que ces répercussions peuvent être négatives à la suite de la concurrence déloyale qui agit sur le plan des prix contre les biens de production nationale.

d. Propagande nationale

Le Burundi ne semble avoir aucune infrastructure bien organisée pour faire la propagande du pays, que ce soit à des fins d'investissement ou pour le tourisme. Si le pays veut faire la propagande de ses exportations et attirer des visiteurs et des investisseurs, il doit être prêt à la faire sur le plan international.

Pour faire de la propagande, il faut fournir aux investisseurs éventuels des informations à jour, créer une image attrayante du Burundi en tant que lieu où l'on peut investir et offrir des services aux investisseurs possibles. La propagande est l'un des outils parmi plusieurs autres dont disposent les pays pour attirer des investissements étrangers. C'est un domaine dans lequel le GRB ne semble pas avoir fait le moindre investissement. D'autres méthodes peuvent aussi donner des résultats : avantages fiscaux et dons; organisation de parcs industriels, de zones de transformation pour l'exportation et d'autres infrastructures; et simplification des démarches bureaucratiques que doivent remplir les investisseurs éventuels. Il y a en cours des projets de réforme juridique qui puissent entreprendre l'oeuvre de renforcement du climat juridique.

En outre, certains gouvernements négocient également avec les pays qui pourraient fournir des investissements des traités bilatéraux afin de régler des questions d'intérêt mutuel telles que les impôts et le rapatriement des bénéfices. Il s'agit de créer un milieu favorable aux investissements tout en apportant des avantages aux pays d'accueil. Bien qu'il faille intervenir dans un grand nombre de domaines pour attirer des visiteurs, des acheteurs ou des investissements étrangers, les techniques de propagande fournissent un mécanisme important permettant de faire connaître aux investisseurs éventuels l'avantage compétitif du Burundi. Des études font apparaître une corrélation importante entre les programmes de propagande et la réussite obtenue par certains pays pour attirer des investissements et des visiteurs étrangers [82]. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques établissant une corrélation entre la promotion nationale et l'emploi au Burundi, on peut néanmoins conclure, en prenant pour base les modèles fournis par d'autres pays, que la propagande reste un élément important qui permet d'attirer une attention internationale positive.

---

[82] Marketing a Country, Promotion as a Tool for Attracting Foreign Investment, Louis T. Wells, Jr., A. G. Wint, International Finance Corporation, Multilateral Investment Guarantee Agency, 1990, page 1.

e. Secteur non structuré

Aux fins du présent rapport, le secteur non structuré se définit comme étant l'ensemble d'entreprises individuelles et de micro-entreprises non agricoles qui ne reçoivent en général aucun permis, ne paient pas d'impôts et le plus vraisemblablement ne profitent pas des derniers progrès de la technique. En règle générale, ces entreprises sont extrêmement petites et ont moins de 10 employés, propriétaire compris.

Au Burundi, le secteur non structuré est relativement petit. Alors que, dans d'autres pays africains, il emploierait 40 à 60 % de la population active des villes, on estime ici qu'il emploie au maximum 55.000 personnes, soit moins de 28 % de la population active des villes. Il présente en général un caractère extrêmement hétérogène et fait intervenir des activités de fabrication (53 %), des services (18 %), la construction (16 %) et le commerce (7 %) [83].

(1) Secteur non structuré urbain

Au Burundi, le secteur non structuré urbain est relativement réduit et se trouve surtout concentré à Bujumbura. Selon une étude [84], il semble avoir absorbé peu de main-d'oeuvre et sa part de l'emploi global pourrait même avoir décliné. Malgré cet état de choses, cela ne veut pas dire que ce secteur n'a aucune valeur en tant qu'employeur éventuel. Les catégories d'employés qui tirent profit du secteur non structuré urbain sont les suivants :

1) propriétaires d'entreprise : certains disposent d'un matériel rudimentaire et d'un local dans lequel ils travaillent;

2) travailleurs indépendants : possèdent certains outils de base et peu ou pas de biens d'équipement;

3) auxiliaires et apprentis : travaillent pour les propriétaires d'entreprise ou les travailleurs indépendants.

Ce secteur se heurte à certains problèmes fondamentaux parmi lesquels on peut citer : 1) le manque de formation, qui a une incidence directe sur la qualité du travail accompli et sur la gestion des activités; 2) le manque d'accès au capital institutionnel; 3) divers obstacles juridiques, en raison du fait que les règlements commerciaux et les règlements du travail qui sont conçus pour des entreprises modernes sont également appliqués au secteur non structuré [85].

D'ores et déjà, le secteur non structuré urbain est une importante source d'emploi et de revenu

---

[83] Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H. C. Haan, IFAD, 1990, page 3.

[84] Ibid, Haan, page 9.

[85] Ibid, Haan, pages 7-10.

pour ceux que ne peut absorber le secteur agricole. Si l'on veut assurer l'avenir de ce secteur et lui donner la possibilité de créer des emplois et des revenus valables, il faudra prévoir une formation (dans le domaine technique et en matière de gestion), offrir des possibilités de crédit et assurer les liaisons avec les secteurs structurés et les secteurs d'exportation.

(2) Secteur non structuré rural

L'emploi non agricole est une source de revenu supplémentaire qui est importante dans les zones rurales du Burundi. C'est ce qu'ont amplement démontré plusieurs études récentes [86]. Cet état de choses est tout à fait compréhensible puisque 10 % seulement de la production agricole des exploitations de subsistance est vendue; par conséquent, les activités non agricoles représentent des sources importantes de revenu monétaire dans les zones rurales. On a dit que les emplois non agricoles, y compris la fabrication de bière de banane, représentent plus de la moitié de l'ensemble des revenus ruraux [87]. D'autres types d'activités qui occupent ce secteur sont la vannerie, la serrurerie, le petit commerce, le travail pour autrui, la poterie, le travail du bois et, plus récemment, la fabrication de meubles, la menuiserie, la couture, la construction et la fabrication de matériaux de construction, les réparations d'automobiles et d'autres moteurs et outils.

Les activités non agricoles se pratiquent surtout durant la morte saison; pour la plupart des familles et des artisans ruraux, elles servent d'occupation secondaire qui augmente les revenus agricoles : quatre familles rurales seulement sur 100 sont entièrement tributaires d'activités non agricoles (dont une famille travaille pour le Gouvernement), alors que, pour 26 familles, ces activités représentent une source secondaire de revenu. Non seulement les artisans ruraux pratiquent l'agriculture, soit directement soit par l'intermédiaire de leurs familles, mais beaucoup d'entre eux ont plus d'une activité non agricole : ils peuvent, par exemple, conjuguer le travail artisanal et le petit commerce ou travailler pendant quelques mois comme jardinier et le reste comme commerçant, etc. Ces activités multiples des artisans ruraux masquent l'instabilité de ce genre d'emploi et entravent le soutien que les services de vulgarisation et autres peuvent leur apporter [88].

Plusieurs facteurs limitent le développement du secteur non structuré rural :

- Le faible niveau des revenus agricoles ne laisse qu'un pouvoir d'achat extrêmement limité dans le secteur rural.

---

[86] Getting and Spending: Household Economy in Rural Burundi, E. Adelski, N. Rosen, M. Richard, IDA, 1991; Politique de l'emploi au Burundi, PECTA/OIT, 1990; Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H. C. Haan, IFAD, 1990.

[87] Ibid, Haan, page 14.

[88] Ibid, Haan, page 14.

- Les activités rurales non structurées ne sont pas bien intégrées aux villes et aux centres urbains, ce qui entrave l'obtention de facteurs de production intermédiaires et gêne la commercialisation des produits finis. Il n'existe pas de circuits de commercialisation bien développés.

- La prolifération des activités et l'insuffisance de la demande entrave la formation et la spécialisation.

- Le secteur non structuré rural manque de moyens de financement pour son fonctionnement, son expansion et sa modernisation. En dehors des facilités de crédit de la COOPEC, le crédit rural est quasiment inexistant.

- Les technologies appropriées permettant d'exploiter entièrement les ressources locales sont inconnues ou font appel à un matériel qu'il est parfois difficile d'acheter. L'électrification partielle des campagnes impose d'autres limites [89].

2. Importantes réformes juridiques

a. Code commercial

Des entretiens avec des membres du barreau local ont révélé que le code commercial en vigueur ne semble pas avoir suivi l'évolution du monde des affaires, ni celle du climat économique général et de ses nouvelles réalités. Par ailleurs, le code n'a qu'une portée très limitée et se compose d'un ensemble très dispersé et hétéroclite de lois, traditions, précédents, pratiques, coutumes et décrets de l'Etat.

Certaines sections font déjà l'objet d'un examen dans le cadre du projet de privatisation du notariat. Dans l'une de ses évaluations préliminaires de la situation, la Banque mondiale a constaté que le code commercial devait être réexaminé afin de garantir et de protéger la concurrence sur le marché [90]. On n'a pas chiffré les répercussions du code commercial en vigueur sur l'emploi. Cependant, lorsqu'il empêche les opérations commerciales ou les rend plus difficiles, on peut dire que son influence est négative.

b. Code des investissements

A l'heure actuelle, une commission interministérielle s'occupe de réviser le code des investissements. Il s'agit d'encourager les investissements dans les secteurs que le GRB juge prioritaires, à savoir le secteur industriel moderne, l'agriculture, le tourisme et le développement de l'artisanat; en particulier, le code prévoira des exonérations fiscales et admettra les besoins spéciaux des petits entrepreneurs. Il devra également mettre en relief les mesures visant à attirer

---

[89] Ibid, Haan, page 16.

[90] Revue des dépenses publiques, Banque mondiale, 1990, page vii.

les investisseurs et à encourager la concurrence sans oublier, que dans une économie de cette dimension un investisseur ou un entrepreneur peut créer un monopole ou exercer un contrôle rigide sur toute une série de produits. Il devra aussi être intégré au code fiscal.

c. Code du travail

Le code du travail en vigueur se fonde sur les lois du travail de la France et de la Belgique avec certaines modifications inspirées des conventions de l'Organisation internationale du travail. La loi en vigueur remonte à 1966. On est en train de la réviser à la suite du programme d'ajustement structurel qui exigeait qu'on l'examine. Le code présentait certains obstacles financiers et administratifs qui ajoutaient grandement aux coûts pour l'employeur sans pour autant assurer de façon significative les droits des travailleurs (recrutement, prestations santé, amendes en cas d'infractions aux lois du travail, etc.); il faut le mettre à jour pour le faire mieux correspondre aux besoins et aux réalités du secteur industriel moderne du pays, et aussi pour tenir compte des principes des droits de l'homme, de la non discrimination et des négociations collectives. A ce stade, les auteurs du présent rapport ne sont pas en mesure de dire si le nouveau projet de loi atteindra tous ces objectifs.

Un rapport récent du Département de l'inspection du travail intitulé « Rapport annuel d'activités pour l'exercice 199[illegible] », fondé sur 208 visites à des employeurs du pays a constaté qu'en général les employeurs privés connaissaient très mal les exigences du code du travail et que, quand ils en avaient conscience ou quand l'inspecteur du travail les portait à leur attention, ils continuaient à ne pas les observer. Certaines infractions au code de travail que note le rapport sont les suivantes : 1) toute une série de variations entre les salaires des employés ayant des compétences et responsabilités qui semblent analogues; 2) emploi de travailleurs étrangers sans papiers; 3) infractions au code de sécurité des machines et du matériel; 4) manque de logique ou absence de règlements internes concernant le traitement ou les prestations des employés; 5) emploi de nombreux employés contractuels pour éviter de fournir les prestations requises par la loi; et 6) les inspecteurs ont également constaté que, la plupart du temps les employés eux-mêmes ne connaissaient pas leurs droits et, quand ils les connaissaient, s'insurgeaient rarement contre les employeurs qui ne les respectaient pas.

Un grand nombre de ces observations ont été confirmées à l'occasion de divers entretiens avec des employeurs privés. Pour eux, le code du travail ne posait pas de problème et ne semblait pas être appliqué très rigoureusement par les administrations locales. En réponse aux questions de l'équipe, les employeurs se sont déclarés préoccupés par l'accroissement des coûts qu'entraîneraient les modifications envisagées au code du travail. Ils ont estimé qu'elles se répercuteraient sur le coût d'une expansion de leurs effectifs, au cas où cette expansion se justifierait et où les nouvelles obligations seraient appliquées.

Une section du code qu'un grand nombre d'employeurs semblent connaître parfaitement est celle qui prévoit les congés de maternité. A tout le moins, c'est la raison indiquée pour ne pas engager davantage de femmes en raison des absences qui sont liées à la naissance des enfants et aux soins à leur donner. Si cette attitude indique les réactions des employeurs, toute loi nouvelle

qui prévoit des prestations pour les travailleurs risque de ne pas être bien reçue par ces employeurs.

3. Les organisations régionales et leur influence

Les deux organisations régionales qui sont les plus importantes pour le Burundi sur le plan commercial sont la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique orientale et australe (ZEP). La ZEP est la plus importante des deux et la seule dont nous parlerons ici.

La ZEP rassemble 18 Etats membres; elle a été constituée pour aider ses membres à « réaliser leur transformation économique, accomplir des progrès sociaux et s'attaquer aux problèmes de la dépendance économique à l'égard de l'étranger, de la pauvreté des masses et du sous-développement régional. Elle cherche à améliorer les taux de croissance durable grâce à la promotion de la coopération du développement dans tous les domaines d'activités économiques et notamment dans les domaines du commerce, des douanes, de l'industrie, des transports, des communications, de l'agriculture, des ressources naturelles et des affaires monétaires... La ZEP n'est pas une simple organisation de promotion commerciale; elle fut constituée à titre de première étape en direction d'un marché commun des Etats de l'Afrique orientale et australe » [91]. Au cours des 10 dernières années des progrès considérables ont été réalisés pour mettre en oeuvre les dispositions du Traité, notamment en ce qui concerne le renforcement des institutions. Il s'agit de la Banque de commerce et de développement de la ZEP, de la Chambre de compensation, de la Fédération des Chambres de commerce et de l'industrie, de la Fédération africaine des services aériens communs, de l'Institut du cuir et du Centre de technologie métallurgique.

Parmi les principales réalisations, on peut citer les questions suivantes qui sont liées au commerce:

a) la négociation et la mise en oeuvre partielle de tarifs préférentiels;

b) la mise en place d'une unité de compte, l'Unité de compte de la ZEP (UAPTA), qui est égale aux droits de tirage spéciaux du FMI (une UAPTA = 1,40 dollar);

c) la mise en place d'un système de convertibilité des monnaies nationales grâce aux chèques de voyage ZEP;

d) la mise en place d'une assurance commune des véhicules grâce à la «carte jaune»;

e) la Garantie de passage en douane sous plomb et la Déclaration de passage en douane par route afin de faciliter le commerce à l'intérieur de la ZEP;

---

[91] PTA Trade and Development Strategy, PTA, juin 1991, page 5.

f) la création du Centre d'arbitrage commercial afin de résoudre les différends commerciaux; et

g) le fonctionnement de la Chambre de compensation, qui a aidé à réduire de 100 à 10 % seulement les fuites de devises fortes vers des régions à l'extérieur de la ZEP.

Le monde des affaires du Burundi ressent très nettement l'influence de la Chambre de compensation et de certains accords commerciaux et douaniers; l'accès aux devises fortes est devenu plus facile pour recevoir et effectuer des paiements à propos d'opérations commerciales; les modalités administratives ont été simplifiées pour le passage des biens à travers des pays membres; les droits de douane ont été réduits, etc. La plupart des entreprises du secteur moderne avec lesquelles l'équipe a pris contact profitaient des diverses possibilités que leur offrait la ZEP et avaient hâte de voir les divers traités mis en oeuvre et rendus exécutoires. Ni la ZEP ni l'une quelconque des entreprises contactées n'ont pu fournir des données au sujet des emplois créés à la suite de la mise en place de la zone. Toutefois on peut affirmer qu'elle fait partie de l'infrastructure qui encourage une intensification des activités commerciales et économiques parmi les Etats membres et qu'elle doit donc encourager aussi la création d'emplois.

C. AGRICULTURE

Tableau 10. REPARTITION SECTORIELLE DE LA POPULATION ECONOMIQUEMENT ACTIVE
(chiffres de 1988) [92]

Secteur	Rural	Urbain	Total
Agriculture	87%	10%	81%
Secteur moderne	2,6%	37%	5%
Secteur non structuré	10%	28%	12%

1. Description générale de la situation actuelle

L'agriculture est le secteur le plus important du Burundi. Elle comporte certaines cultures d'exportations comme le café, le thé, le tabac, le coton et quelques autres produits, comme les fruits, les légumes et les fleurs dont on est en train de développer la culture sur petite échelle aux fins d'exportation. Cependant, l'agriculture est essentiellement une agriculture de subsistance qui emploie des techniques traditionnelles et des outils simples. Les produits principaux sont le

[92] Ces chiffres se fondent sur les données de 1988 extraites de Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H.C. Haan, FIDA, 1990.

maïs, le sorgho, les haricots, les bananes, le manioc et la patate douce. On estime que 9 % seulement des cultures alimentaires sont vendues; le reste est consommé [93]. L'agriculture fournit plus de 56 % du PIB [94] et emploie plus de 90 % de la population active [95]. Elle absorbe plus du cinquième de tous les moyens financiers dont on dispose à des fins d'investissement et attire une cinquantaine de bailleurs de fonds étrangers dont les contributions ont représenté en 1989 plus de 85 % de l'ensemble de leurs investissements dans le pays [96]. Trois ministères ont directement juridiction sur ce secteur et plusieurs autres interviennent à des niveaux divers [97].

Malgré les efforts et l'ingéniosité extraordinaires qu'ont déployés les petits exploitants agricoles du pays, l'agriculture continue à avoir des perspectives mitigées, à moins que certaines interventions techniques et commerciales fondamentales ne viennent renforcer le secteur. On estime que la main-d'oeuvre s'accroît chaque année de 50.000 nouveaux membres [98]. N'ayant guère de possibilité de trouver un emploi dans les autres secteurs, la plupart d'entre eux se tournent vers l'agriculture pour essayer de gagner leur vie. La capacité d'absorption de cette vague de travailleurs par le secteur agricole est limitée par l'existence réduite de nouveaux terrains, par la baisse des rendements imputables à l'emploi de mauvaises méthodes de culture et par l'utilisation limitée de facteurs de production satisfaisants. C'est un secteur où il importe de s'occuper de la fertilité du sol, de l'emploi d'une technologie améliorée, de la diversification des cultures et de la production, du renforcement des revenus des agriculteurs et de la gestion de l'environnement.

---

[93] Consultation sur le secteur rural, coordination et synergie des actions de développement, Vol. II, Thème #6, février 1991, République du Burundi, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, FAO, page 3. Cette étude place le chiffre à plus de 70 % alors que Economie burundaise 1990, publié par le Premier Ministre en 1991, cite que le chiffre de 56 %.

[94] Ibid, page 4.

[95] Employment in Rural and Urban Informal Sectors in Burundi, H.C. Haan, FIDA, 1990, page 2. Cette étude affirme que 80 % de la population active pratique l'agriculture. Dans sa publication de 1991, Burundi's Private Sector Development in Agriculture: An Agricultural Sector Memorandum, la Banque mondiale place le chiffre à 90 %.

[96] Ibid, FAO, page 4.

[97] Ibid, FAO, page 4.

[98] Comme on l'a indiqué plus haut (note 28), à la fin de l'année scolaire 1989/90, 74.527 élèves de l'enseignement primaire se sont joints au marché du travail. On ne sait pas très bien quelle proportion d'entre eux ont participé au marché du travail rural : dans son étude (citée plus haut), Adelski a constaté que le secteur rural ne pouvait absorber plus de 35.000 personnes alors que la FAO (étude précitée) a conclu que 50.000 personnes se joignaient à la population active rurale.

Tableau 11. DEMOGRAPHIE ET SUPERFICIE [99]

Utilisation actuelle	#km²	Total pop '79 et densité/km²	Total pop '90 et densité/km²
Culture	11.000	3.996.146	5.268.084
Pâturage	9.500	154	207
Forêt	1.450		
Lacs	2.000		
Autres	3.730		

Comme le montre le tableau ci-dessus, il n'est guère possible d'augmenter la superficie cultivée. Une certaine expansion est possible si l'on utilise les terrains marécageux et d'autres terres marginales. D'ores et déjà, plus de 80 % des terres utilisables servent à des fins agricoles. La solution réside davantage dans une augmentation de la fertilité et dans une amélioration de la gestion des terres actuellement cultivées afin d'améliorer la productivité sans pour autant aggraver la dégradation de l'environnement.

A moyen terme, le secteur primaire restera la base du développement économique du pays. Le secteur agro-industriel connaîtra une certaine expansion et pourrait devenir le plus dynamique des secteurs industriels modernes.

Le café reste le principal produit d'exportation agricole. La chute des prix du café continuera à se faire sentir pendant quelques années. Au moment de la rédaction du présent rapport, les cours du café étaient tombés à leur point le plus bas depuis 17 ans. Selon la Banque mondiale, il faudra attendre 1994 pour que, en termes réels, les cours internationaux retrouvent leurs niveaux de 1998 à moins qu'il n'y ait une nouvelle négociation des contingents de café [100].

Parmi les principaux éléments qui entravent le développement du Burundi figurent la contraction de plus en plus prononcée des terres susceptibles d'êtres mises en production et la place trop élevée qu'occupent les exportations de café.

On ne connaît pas bien les répercussions de l'enseignement sur la population rurale. Les agriculteurs et les fonctionnaires du Ministère de l'agriculture qui ont été interrogés ont tous parlé des avantages les plus évidents d'un enseignement. On a l'impression générale que l'éducation apportera aux habitants des campagnes les moyens d'abandonner la ferme. Il ne semble pas

---

[99] Les données contenues dans ce tableau sont extraites dans Economie burundaise 1990, page 1 et Consultation sur le secteur rural, restauration de la fertilité et conservation des eaux et des sols, Vol. II, thème 4, février 1991, page 5.

[100] Revue des dépenses publiques du Burundi, Banque mondiale, 1990, page v.

qu'on comprenne qu'elle fera d'eux de meilleurs agriculteurs. Rien n'indique véritablement ce qu'il adviendra des 74.527 jeunes [101] qui terminent chaque année leur sixième année de scolarité primaire (sur la base des statistiques de l'année scolaire 1989/90) pour revenir à leur colline (où ils habitent). On commence à voir apparaître dans les zones rurales des indices de délinquence parmi ce groupe. Il s'agit-là d'éléments inconnus. Le GRB, les milieux officiels et les parents se préoccupent de savoir quelles sont les activités de production que pourraient entreprendre ces jeunes qui n'ont aucun espoir de perfectionner leur éducation. Le Ministère de l'artisanat, de l'enseignement des métiers et de la jeunesse a préparé une déclaration de politique qui appelle la création de centres de formation professionnelle dans chaque commune. Ces centres accueilleraient leurs élèves pendant quatre ans après la fin de la sixième année du primaire. On n'a pas encore identifié les moyens permettant de mettre en oeuvre un plan aussi ambitieux. On n'est pas sûr que le secteur rural non structuré puisse absorber chaque année un nombre aussi important de nouveaux travailleurs, même s'ils ont appris à devenir productifs. Cette déclaration de politique est en train d'être examinée par une équipe de consultants de l'OIT dont le rapport n'était pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport.

2. Certains domaines de croissance possibles à moyen terme

a. Tabac

A l'heure actuelle, le Burundi exporte la plus grande partie de son tabac de qualité supérieure. La récolte est exportée à 62 % tandis que 32 % est consommée dans le pays. Le Zimbabwe semble être aujourd'hui le plus gros acheteur et devrait le rester dans le proche avenir. A l'heure actuelle, la Burundi Tobacco Company, qui est une entreprise parapublique, continue à avoir le monopole de la vente du tabac. La production reste relativement réduite mais est en train d'augmenter au fur et à mesure qu'interviennent un plus grand nombre de petits exploitants et des planteurs mieux financés et plus ambitieux. Plusieurs régions du pays se prêtent à la culture d'un tabac de qualité supérieure. Outre les plantations de la BTC, la plus grande partie du tabac semble être produite par de petits agriculteurs travaillant à titre individuel ou en petits groupements privés non structurés qui achètent les facteurs de production et fournissent à chaque étape de la production l'assistance technique indispensable. Il s'agit de construire des séchoirs, de garantir les prix à l'exploitant (en fonction de la qualité du produit obtenu et séché), et d'assurer la collecte de la récolte avant de payer l'exploitant.

A la suite d'entretiens avec des producteurs, l'équipe a l'impression qu'un grand nombre d'entre eux qui ont cultivé du tabac pour la première fois cette année sont tellement satisfaits des résultats qu'ils ont l'intention d'augmenter leur superficie l'année prochaine (à condition qu'ils disposent des terres suffisantes). En outre, certains producteurs privés dont il a été question plus haut constatent que les agriculteurs viennent désormais se joindre à eux pour participer à des entreprises de culture du tabac. Le problème principal auquel se heurtent les producteurs/organisateurs privés est le manque de facilités de crédit pour acheter les facteurs de

---

[101] Ibid, note 98.

production et apporter l'assistance nécessaire aux agriculteurs durant la saison végétative. Le besoin d'assistance technique pour obtenir de meilleurs rendements est également un problème.

b. Thé

La production de thé vert a atteint 18.257 tonnes en 1990 et celle de thé noir 4.040 tonnes. On a estimé qu'il serait possible d'accroître sensiblement la récolte dans les plantations existantes si elles étaient mieux organisées et s'il était possible de recruter un plus grand nombre d'ouvriers pour travailler en périodes de pointe dans les champs les plus importants. En 1990, aucun centre de traitement ne travaillait à plus de 80 % de sa capacité malgré une augmentation de la superficie cultivée de 223 ha. Plusieurs autres facteurs contribuent à cet état de chose outre le problème de main-d'oeuvre dont il a été question plus haut : il s'agit de l'absence de routes secondaires permettant d'amener le thé des plantations villageoises et de diverses autres difficultés d'ordre logistique [102]. Le manque de voies d'accès secondaires est un problème qui se pose dans un grand nombre de régions du pays et limite la vente d'une récolte à la quantité qui peut être transporté par la famille de l'exploitant.

De par sa structure existante, l'industrie du thé du Burundi se prête déjà à la participation des petits exploitants, à condition d'offrir à ces derniers des services de vulgarisation et de soutien (y compris des crédits agricoles pour la petite exploitation). Les centres de traitement et l'infrastructure de commercialisation qui existent déjà sont sous-utilisés.

c. Amélioration de la production, du traitement et de la préservation des cultures céréalières et alimentaires

Les cultures alimentaires occupent plus de 90 % de l'ensemble des terres cultivées, fournissent 80 % des recettes de la valeur ajoutée du secteur primaire, assurent l'autosuffisance alimentaire du pays et, comme on l'a déjà dit, emploient l'énorme majorité de la population active. Les cultures de rapport (café, coton et thé) utilisent environ 8 % de l'ensemble de la superficie cultivée mais fournissent 90 % des recettes d'exportation du pays [103]. Il existe également une possibilité de développer le marché des aliments du bétail au fur et à mesure qu'augmente la production animale. Alcovit, qui est la seule entreprise parapublique à s'occuper de ce genre de production, se heurte à certains obstacles de logistique, de commercialisation et autres qui empêchent un développement constant de cette industrie. Deux projets agricoles obtiennent également des aliments du bétail sur grande échelle mais seulement pour leur propre usage.

Le Burundi pratique toute une série de cultures alimentaires. Les principales sont le maïs, les haricots, le riz, le sorgho, le manioc, la patate douce, les bananes et les colocases (taro/ignames).

---

[102] Economie burundaise 1990, République du Burundi, Premier Ministre et Ministère du Plan, décembre 1991, page 20.

[103] Consultation sur le secteur rural, transformation et commercialisation des produits vivriers, Vol. II, thème #5, République du Burundi, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, FAO, février 1991, page 3.

(On trouvera aux Tableaux 12 et 13 une indication des quantités obtenus.) En général, la production céréalière a suivi une progression constante au cours des dix dernières années tandis que les autres cultures alimentaires sont restées à peu près au même niveau. On estime à environ 1,1 % [104] le rythme général d'accroissement de la production alimentaire, soit un chiffre bien inférieur au taux d'accroissement démographique. Celui-ci est, entre autres, une importante raison de trouver des moyens permettant de stimuler la préservation et la transformation des produits alimentaires. Une telle formule permettrait de réduire les pertes et les déchets qui interviennent après la récolte, encouragerait la recherche et l'identification de nouveaux marchés et finirait par faire augmenter la production.

En ce qui concerne cette dernière, une amélioration générale des façons culturales, l'emploi de semences améliorées et d'engrais, l'intensification des soins apportés à la fertilité du sol et à la conservation générale seront essentiels si l'on veut obtenir une amélioration de la productivité des cultures alimentaires.

Les méthodes traditionnelles de préservation et de transformation des produits alimentaires restent très primitives et portent sur des produits qui sont réservés à la consommation familiale ou sont vendus en petites quantités sur un marché local extrêmement limité. Ce genre d'activités fait généralement intervenir la fermentation, le séchage au soleil, le broyage ou l'usinage, le décorticage ou le pressage (pour obtenir de l'huile), la confection de bière locale ou d'autres boissons alcooliques. Elles se heurtent au manque d'un matériel satisfaisant et d'autres aides techniques après la récolte ainsi qu'au manque d'informations générales concernant le contrôle de la qualité, l'hygiène, le conditionnement et les réseaux de commercialisation et de distribution.

Des méthodes plus modernes commencent à être connues dans le pays et intéressent surtout les moulins à farine et les décortiqueuses de riz ainsi que d'autres types de matériel qui élaborent des produits tels que le gari (il s'agit d'une farine de manioc). Il semble aussi que de petits groupements féminins commencent à intervenir dans la transformation de fruits et légumes, dans la confection de fromage et dans la mise en place de petites boulangeries. Ici encore, toutes ces opérations se situent sur une échelle extrêmement réduite et se heurtent à un grand nombre des mêmes problèmes qui se posent pour ceux qui utilisent des techniques plus traditionnelles.

---

[104] Ibid, page 3.

Tableau 12. QUELQUES CHIFFRES DE PRODUCTION ALIMENTAIRE, 1989 [105]

Catégorie	Produit	Quantité (tonnes)
Céréales	Maïs	135.400
	Riz	40.000
	Blé	9.000
	Sorgho	68.700
	Eleusine[106]	13.600
Légumineuses	Haricots	220.900
	Petits pois	29.300
Production d'huile	Noix de palme	10.300
	Arachides	49.000
	Soja	10.000
Légumes	Divers	105.800
Fruits	Divers	28.800
Tubercules	Manioc	642.300
	Patates douces	661.800
	Pommes de terre	32.000
	Colocases	82.400
	Ignames	4.800
Bananes	Varieté alimentaire	607.200
	Varieté à bière	1.030.500

[105] Ibid, pages 29-30.

[106] Caracan, millet or fonio.

Tableau 13. PRODUCTION CEREALIERE DE 1990

Maïs	174.000 tons
Riz	28.000
Blé	9.000
Sorgho	63.000
Eleusine	13.000

Source: Min. du Commerce, Bureau des Etudes

Comme le montre le Tableau 14, certaines agro-industries utilisent des produits alimentaires d'origine locale. Ce secteur est fortement tributaire d'une technologie étrangère, a des marchés nationaux relativement réduits et doit souvent recourir à des matières premières importées pour compléter celles d'origine locale – d'ordinaire pour des raisons de qualité et/ou de fiabilité et disponibilité des intrants. A quelques exceptions près, toutes ces agro-industries se trouvent dans la capitale. Il existe au total au Burundi 15 agro- industries publiques et 20 privées. Elles emploient dans leurs usines moins de 2.000 personnes.

Tableau 14. PRODUCTION DES PRINCIPALES USINES AGRO-INDUSTRIELLES EN 1989 [107]

Nom	Démarage	Produits	Capacité de production	Production effective '89	% de moyens de production employés	Nombre employés
Brarudi	1955	Bière	1.000.000 Hl	841.000 Hl	92%	707
Bragita	1985	Bière	150.000 Hl	76.868 Hl	51%	209
Laiterie CB	1971	Lait	3.750 Kl	2.013 Kl	75%	56
Alcovit	1987	Aliment du bétail	8.000 T	2.629 T	33%	30
Abattoir	1957	Viande	120 an/day	28.512 an	66%	32
SOSUMO	1988	Sucre	15.000 T	8.476 T	56,5%	350
RAFINA	1949	Huile de coton	7.500 T	626	8%	97
AFCBUR		Quinquina				50
FRUITO		Jus				14
KINABU		Quinquina				152
SAVANOR		Savon, margarine				44

Le secteur agro-industriel se heurte à plusieurs obstacles qui ont à voir avec les institutions et l'infrastructure; par exemple : 1) le manque de facilités de crédit pour ce genre d'activité; 2) le nombre insuffisant de personnes qui connaissent les technologies appropriées; 3) un système d'information qui ne parvient pas à fournir des données au sujet du volume de la production alimentaire des diverses régions du pays; 4) comme la majorité des agriculteurs consomment la plus grande partie de la production, l'offre de ces produits sur les marchés n'est pas suffisamment fiable pour soutenir une augmentation importante de la transformation afin de la porter à un niveau artisanal et industriel; en outre, il est très possible qu'on sature rapidement le marché intérieur tel qu'il existe aujourd'hui.

En 1990, le GRB a constitué, grâce au financement et à l'assistance technique du PNUD et de la FAO, le Centre national de technologie alimentaire qui doit aider à coordonner et à encourager

[107] Consultation sur le Secteur Rural, Transformation et Commercialisation des Produits Vivriers, Vol. II, Thème #5, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, FAO, Février 1991, p 32.

les activités de ce secteur. Ce centre se donne pour objectif de donner une importance particulière au développement des petites et moyennes entreprises du secteur agro-industriel et d'apporter les moyens financiers et techniques indispensables pour atteindre ces objectifs. Le Centre ne fonctionne pas depuis suffisamment longtemps pour avoir obtenu des résultats ou avoir déjà exercé une influence sur l'industrie de transformation alimentaire.

Non seulement ce secteur emploie les ouvriers d'usine dont il est question plus haut, mais il pourrait également faire intervenir dans la production et le traitement un nombre beaucoup plus important de petits agriculteurs et de non agriculteurs. Cependant, il exigera des investissements considérables pour créer un environnement qui conduise à des progrès.

d. Plantes d'ornement, légumes et fruits

Bien que ce genre de production ait certaines possibilités au Burundi, les efforts actuellement déployés pour la développer restent extrêmement timides. De nombreux problèmes se présentent; par exemple : a) l'amélioration des variétés pour relever la qualité des produits obtenus et faire augmenter la production; b) les coûts des transports; c) des sources suffisantes de crédit opérationnel; d) le conditionnement, etc. Plusieurs exploitants qui sont apparus dans ce domaine ont réussi à surmonter ces problèmes, mais leur survie reste en doute tant qu'on ne les aura pas résolus. Plusieurs exploitants ont fait preuve d'une agressivité remarquable pour identifier des marchés pour les fruits de la passion, les poivrons, les haricots verts, les bananes, les patates douces, les asperges, les prunes du Japon, les mangues, etc. [108]. A l'heure actuelle, ils ne peuvent alimenter ces marchés en raison d'un certain nombre de problèmes dont il est question plus haut.

Le développement de ce secteur pourrait fournir une source importante de revenus aux petits exploitants des zones rurales à condition qu'on l'envisage de façon rationnelle et sélective. L'exploitant doit travailler en liaison avec un exportateur-producteur qui lui fournit l'assistance technique et les facteurs de production indispensables. Cet exportateur devra alors s'occuper de la plupart des éléments de la transformation et de la vente sur des marchés étrangers et aussi, dans une certaine mesure, sur les marchés locaux. A l'heure actuelle, la transformation de ces produits occupe moins de 400 personnes. Il serait possible d'augmenter le nombre d'emplois, notamment pour les petits exploitants dans la phase de production, si elle était structurée de manière à porter leur participation au maximum. Le Tableau 15 donne la liste des entreprises qui interviennent actuellement dans ce secteur.

---

[108] Le Renouveau, dimanche 16-lundi 17 février 1992. # 3716, J. Michel Mifizi, page 8.

Tableau 15. ENTREPRISES QUI INTERVIENNENT DANS LES EXPORTATIONS DE FRUITS, DE LEGUMES ET DE PLANTES D'ORNEMENT [109]

1. Producteurs-exportateurs
   - FRUITO
   - GEBUCO
   - BUFFLE

2. Exportateurs
   - D.M.E.
   - AGRO EXPORT
   - FRUITEX

3. Enterprises inactives (qui ne fonctionnent pas mais ne sont pas officiellement en faillite)
   - ERCO
   - PROMEX
   - LOVIMEX
   - FEKI
   - ADEL FLOWERS
   - FRUITAIR

e. Production animale

Depuis toujours au Burundi, le bétail (dont la race locale se nomme Ankole) et d'autres animaux ont donné à leurs propriétaires un standing social et du prestige sans parler du lait, de la viande, du fumier, des peaux et du cuir. On produit également du beurre à des fins alimentaires, cosmétiques et médicinales. Même la queue sert à des décorations et à des fins utilitaires. Il existait un certain équilibre entre les pâturages, la superficie dont avait besoin le cheptel et la superficie occupée par des cultures alimentaires. Cependant avec le temps, et avec l'accroissement rapide de la population, cet équilibre a été profondément bouleversé, ce qui a conduit à une forte réduction de la production animale. Aujourd'hui, le GRB, les bailleurs de fonds et les producteurs font preuve d'un renouveau d'intérêt à l'égard de l'élevage. Cependant cet intérêt ne s'est pas traduit par des services satisfaisants de vulgarisation et d'autres services de soutien à la production. Néanmoins, quelques producteurs privés, petits ou gros, ont non seulement pu améliorer leurs troupeaux mais aussi réaliser un bénéfice [110]. A l'heure actuelle, la FAO estime qu'en 1990 les propriétaire du bétail se répartissaient comme suit :

---

[109] Situation de la filière hortofruticole au Burundi, SAE, novembre 1991, page 5.

[110] Consultation sur le secteur rural, élevage, Vol. II, thème #1, République du Burundi, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, FAO, février 1991, page 3.

1 million d'agriculteurs possèdent des animaux dans tout le pays dont :

- 20 % possèdent des bovins (en moyenne 2,25 animaux chacun) exigeant environ 5 heures-personnes de travail par jour.

  45 % possèdent des petits ruminants (3,3 têtes chacun) exigeant 1 personne-heure de travail par jour.

- 5 % possèdent des porcs (1,6 têtes chacun) exigeant 1 personne-heure de travail par jour [111].

Comme on le montrera plus tard, un programme d'élevage plus intensif pourrait offrir de nouvelles sources d'emploi et améliorer les revenus dans le secteur rural. L'élevage est particulièrement intéressant comme éventuelle occupation productive pour la cohorte de jeunes qui terminent chaque année leur sixième année de scolarité primaire et continuent de vivre sur l'exploitation familiale.

Tableau 16. IMPORTATIONS DE PRODUITS ANIMAUX EN 1992 [112]

-1,47 millions de kg de poudre de lait écrémé
-14.328 kg de lait écrémé frais
-885.386 kg de lait entier concentré
-262.434 kg de lait frais représentant au total un coût de 371 millions de francs burundi

-Beurre, fromage et lait caillé pour plus de 63 millions de francs burundi
-2,42 millions kg de suif (chiffres de 1986) à un coût de 221 millions de francs burundais

Avec un minimum de planification et des investissements judicieux, ces produits laitiers pourraient être produits localement pour alimenter les marchés du pays. Il est possible d'identifier des marchés d'exportation dans la région et peut-être au-delà.

---

[111] Ibid, page 5.

[112] Ibid, page 6.

Tableau 17. PRODUCTION ANIMALE ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE [113]

Catégorie d'animaux	Effectif	Principales régions
Bovins	420.000	46% de la production à Bururi, Muramvyva Cankuzo
Chèvres	800.000	46% de la production à Gitega, Muyinga, Kirundo Kayanza
Moutons	300.000	37% de la production à Ngozi, Kayanza, Gitega
Porcs	90.000	80% de la production à Ngozi, Kayanza, Kirundo
Lapins	90.000	71% de la production à Gitega, Kayanza, Ngozi
Volaille	2.200.000	dans tout le pays, avec une forte concentration autour de Bujumbura

On a trouvé que les races améliorées donnent des résultats excellents non seulement parce qu'elles peuvent s'adapter, mais parce qu'elles font également augmenter les revenus de leurs propriétaires et exercent des répercussions sur les secteurs connexes. Le Tableau 18 ci-après peut servir d'exemple. Certaines indications montrent que quelques producteurs augmentent leur participation à l'élevage parce qu'ils ne peuvent faire autrement pour compenser les pertes d'autres revenus agricoles.

[113] Ibid, page 6.

Tableau 18. REVENU COMPARE DES TROUPEAUX TRADITIONNELS ET DES TROUPEAUX AMELIORES
(en francs burundais) (production de lait/cuir/viande) [114]

Categorie d'animaux	Revenu des troupeaux traditionnels	Revenu des troupeaux améliorés
Bovins	11.300	69.000
Chèvres	2.250	16.000
Moutons	1.960	16.000
Truies	14.500	51.000
Poules	2.680	4.300

Comme le montre le Tableau 19 ci-après, il existe dans le pays un marché de la viande et des produits laitiers qui n'est pas aujourd'hui alimenté. En outre, les marchés régionaux et autres marchés d'exportation n'ont absolument pas été identifiés.

Tableau 19. BESOINS EN LAIT ET EN VIANDE ET DISPONIBILITE DE CES PRODUITS [115]

Produit	Besoins	Production locale disponible	Déficit
Lait	275.000	16.500	258.500
Viande	55.000	15.150	39.850

La production de peaux destinée à l'élaboration de cuir accompagne la production de viande. À ce stade, l'industrie du cuir est un jeune élément de l'économie du Burundi et se compose exclusivement de la vente de peaux. Il y a très peu d'exploitants dans ce secteur, mais ils ont fait preuve de beaucoup d'ambition et dynamisme. Ils ont identifié des marchés étrangers, mais n'ont pas pu trouver suffisamment de produits pour les alimenter. Avec une certaine aide, ils pourraient procéder à des investissements dans le traitement de la viande destinée à être vendue

[114] Ibid, page 10.

[115] Ibid, page 13.

à l'étranger ou dans la région afin d'obtenir davantage de peaux pour alimenter leurs autres marchés.

En outre, on peut mieux utiliser les animaux si on s'en sert comme animaux de trait. Cette utilisation est devenue prometteuse dans certaines régions du pays. A l'heure actuelle environ 400 paires d'animaux servent à la traction dans les plaines d'Imbo et de Moso. On estime que, dans l'ensemble du pays la traction pourrait être employée sur environ 700.000 ha de terres cultivées.

Bien qu'elle soit moins importante, la pisciculture et l'apiculture servant à la production de miel et de cire pourraient être une source de revenus dans les zones rurales. La pisciculture (qui se pratique dans des étangs spécialement conçus à cet effet) prend de plus en plus d'importance au fur et à mesure que la pêche commerciale et artisanale dans le lac voit diminuer ses prises à la suite de la surexploitation. On estime que, d'ici moins de cinq ans, les prises effectuées dans le lac accuseront un déficit de 5.000 tonnes. La pisciculture ne sera pas prête à ce moment-là pour combler ce vide [116]. En outre, on a prouvé que la pisciculture devient encore plus efficace et rentable quand on l'associe à l'élevage de la volaille ou de chèvres. A l'heure actuelle la pisciculture n'est qu'une activité secondaire pour ceux qui la pratiquent.

f. Huiles essentielles

Dans le cadre des efforts visant à diversifier la production agricole du Burundi et notamment celle qui peut être exportée, plusieurs études ont cherché à identifier les plantes oléagineuses qui sont déjà cultivées ou pourraient l'être dans le pays. Les huiles qu'elles produisent sont utilisées par l'industrie, la médecine ou les cosmétiques, et peuvent être raffinées partiellement ou entièrement sur place, ou séchées et pulvérisées pour être exportées. Le Département de technologie agro-alimentaire de la Faculté des sciences agronomiques a reçu un financement STABEX-FED pour organiser dans ce domaine un laboratoire et un programme de recherche spéciaux. Certaines recherches et études préliminaires sont prometteuses; il s'agit en particulier des plantes suivantes :

- le vétiver dans la plaine de Moso;
- la citronnelle et la citronéllaine dans la plaine d'Imbo;
- les feuilles d'eucalyptus peuvent être recueillies sur les arbres existants, et on peut également planter à cet effet d'autres variétés;
- des essais de bergamote seront effectués dans la région d'Imbo et à altitude plus élevée. Cette plante peut être cultivée en culture intercalaire avec d'autres produits, dont certains produits alimentaires;
- les roses dans la plaine d'Imbo;
- diverses épices dont le cardamone, capsicum frutescens, capsicum annum et cucurmain dans la région d'Imbo;

---

[116] Statistiques et Information : pêches, Burundi. Production des pêcheries burundaises, 1991. Résultats statistiques, Projet PNUD/FAO, janvier 1991.

- beaucoup d'autres ont été étudiés ou font déjà l'objet d'essais [117].

Ces recherches s'accompagnent d'études préliminaires de marché et d'études de préfaisabilité auxquelles participe la Faculté d'agronomie, l'APEE et le Département des études du Ministère du commerce. On ne dispose à l'heure actuelle d'aucune estimation fiable du nombre d'emplois que pourraient créer ces activités. Cependant, elles peuvent représenter d'importants revenus supplémentaires pour ceux qui les pratiquent et créer également des emplois dans les centres et usines de traitement.

3. Rapatriement des réfugiés

La politique d'unité que pratique actuellement le Gouvernement a fortement encouragé le rapatriement des réfugiés et leur réintégration dans le pays. A ce stade, il semble qu'on trouve parmi les réfugiés certains de ceux qui ont quitté le pays par vagues en 1965, 1972 et 1988.

Officiellement, 18.650 réfugiés ont été rapatriés volontairement; on s'attend à en voir revenir beaucoup d'autres, mais on ignore leur total.

Parmi ce groupe de 18.650 réfugiés se trouvent un grand nombre d'étudiants ou d'enfants scolarisables qui vont participer à des programmes d'adaptation et de réintégration. Il est nécessaire de procéder à un recensement pour discerner les compétences des adultes afin d'essayer de leur confier des activités de production appropriées.

Le rapatriement des réfugiés relève du Directeur général de l'administration de la sécurité du territoire. La méthode qu'on envisage actuellement d'utiliser consiste à grouper les réfugiés en coopératives de production en fonction de leurs compétences. Les enfants scolarisables pourront aller à l'établissement public local qui leur convient en fonction de leur niveau de formation; ils subiront également un examen et recevront une aide spéciale, le cas échéant, pour qu'ils puissent s'intégrer dans cette école. Les élèves seront aidés sur le plan des droits d'inscription; cependant, au fur et à mesure que leur nombre augmentera, le Gouvernement n'aura plus assez de moyens et devra rechercher l'aide d'ONG ou d'autres organisations. Une commission spéciale a été constituée pour s'occuper de cette question.

Plus de 80 % de ce premier groupe (18.650 réfugiés) sont des paysans qui ont besoin de terres. Le Gouvernement a déjà trouvé des terres disponibles qu'il peut distribuer à ce premier groupe à raison d'un don de 1,5 à 2 ha par famille. Les paysans reçoivent également un paquet de semences de plantes alimentaires qui leur est remis gratuitement.

Un autre sous-comité aide les réfugiés qui ne sont pas des paysans à trouver du travail dans le secteur public et privé; beaucoup de réfugiés ont un métier recherché; en outre, il est prévu que

---

[117] Etude de faisabilité du projet de valorisation de plantes tropicales par extractions d'alcaloides et d'huiles essentielles à usages agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétologique, Faculté des sciences agronomiques, Head Consultants, novembre 1991, pages 3-13.

certains artisans recevront une formation supplémentaire pour les aider à entreprendre des activités de production.

A l'heure actuelle, on possède très peu d'information au sujet des résultats de ce programme de rapatriement, l'ensemble de ses besoins, les contributions qu'il a apportées et les répercussions de l'arrivée de cette population sur l'ensemble du secteur du travail. La question des répercussions prend d'autant plus d'importance que le nombre de réfugiés devrait sensiblement augmenter au cours des prochains mois.

4. Services et soutien offerts au secteur agricole

Quel que soit le potentiel du secteur agricole, certains éléments doivent être en place si l'on veut que le petit exploitant puisse en profiter. Ces éléments sont importants non seulement pour le petit exploitant mais aussi pour la viabilité de l'ensemble du secteur. Ce sont les suivants : services de vulgarisation, facilités de crédit, transports et voies d'accès secondaires, études de marché, réseaux de distribution, élimination des impôts et obstacles administratifs qui existent à divers niveaux.

1) Services de vulgarisation. Le petit exploitant ou l'entrepreneur qui veut se lancer dans de nouveaux secteurs de production agricole ou agro-industriels a très peu de moyens d'obtenir des informations, une assistance technique et un appui général. Il doit souvent se contenter des informations qu'il peut obtenir grâce à ses contacts personnels.

2) Crédit. Il n'existe pratiquement aucun crédit agricole. Lorsqu'il existe, il est fourni par des banques qui ont peu ou pas de connaissance du secteur agricole et imposent des conditions souvent déraisonnables à l'emprunteur et peuvent contribuer à l'échec de l'entreprise.

3) Transport et routes d'accès secondaires. Le pays a un excellent réseau de routes nationales qui donnent accès à la capitale ou aux pays voisins. Cependant, le réseau de routes secondaires qui conduisent à ces routes principales est terriblement insuffisan.. L'agriculteur est trop souvent contraint d'apporter sa récolte au point de collecte le plus proche, ce qui limite donc de façon considérable le volume susceptible d'être vendu. Si l'on veut sérieusement envisager d'augmenter la production, il sera essentiel de mettre en place un réseau plus vaste de routes secondaires.

   Par ailleurs, l'emploi de moyens de transport n'est pas tout à fait approprié. On emploie souvent des bicyclettes surchargées pour transporter des bananes, du poisson et d'autres produits alimentaires, mais les tricycles sont pratiquement inexistants et on commence à peine à utiliser la traction animale.

   Il faut aussi étudier sérieusement le transport des exportations. Le réseau routier est

en place quant à l'essentiel, mais il faut encore surmonter de graves obstacles qui relèvent de l'administration et de l'infrastructure. La ZEP et la CEPGL ont mis en place le cadre qui doit permettre de résoudre les grands problèmes, mais la mise en oeuvre et l'application des traités existants continuent de laisser à désirer. De plus, si l'on veut intensifier les exportations, il faudra trouver des moyens supplémentaires de transport par air.

4) Recherches de commercialisation et réseau de distribution. Ici encore, le paysan ou l'entrepreneur qui s'intéresse à la production agricole ou agro-industrielle aux fins d'exportation ont un accès très limité à des informations concernant les marchés dans le pays ou à l'étranger. Or ces informations sont particulièrement importantes dans le cas du Burundi si l'on veut trouver sur le marché un créneau pour des produits qui ont déjà un nombre important de fournisseurs.

5) Elimination des impôts et obstacles administratives. Les machines et le matériel de conditionnement importés pour le traitement des aliments destinés au marché intérieur sont frappés de droits à l'importation relativement élevés. Plus récemment, on s'est mis à prélever des droits sur les peaux qui sortent des communes. Les modalités administratives que doit remplir un organisme qui veut travailler sur le marché interne restent complexes et onéreuses, notamment pour les petites entreprises.

III. REPERCUSSIONS DU SIDA ET DE LA PLANIFICATION FAMILIALE SUR LE SECTEUR DU TRAVAIL

A. SIDA

A l'heure actuelle, le Ministère de la santé publique du GRB est en train de mettre en place son infrastructure de collecte des données, avec l'aide de plusieurs bailleurs de fonds. C'est pourquoi on ne dispose que d'indicateurs préliminaires fondés sur un échantillon incomplet et des modèles informatisés.

Il semble que, dans la ville de Bujumbura, l'incidence de cas nouveaux (VIH positif) commencera à diminuer en 1991 après avoir atteint un maximum de 7.000 en 1989. A la fin de l'année 1991, il y avait au total 41.000 cas; ce chiffre devrait passer aux alentours de 50.000 en 1993. En 1993, on pense que le nombre de personnes infectées par la maladie commencera à se stabiliser, voire à diminuer. Cependant le nombre de décès provoqués par la maladie continuera d'augmenter.

On pense que, pour la population âgée de 15 à 44 ans vivant dans les campagnes et les villes, l'incidence de l'infection commencera à diminuer après 1991. Dans la seule ville de Bujumbura, le même groupe d'âge comportait, à la fin de l'année 1991, 25.541 VIH positifs, soit 15,17 %.

On estime que l'infection a commencé à se répandre en 1980 [118]. Les conséquences de ces estimations pour la population active ne sont pas très réconfortantes, notamment puisque les personnes atteintes comporteraient manifestement un grand nombre des personnes formées et éduquées dont la formation absorbe actuellement une proportion importante du budget national.

Durant la période 1989-90, à l'Hôpital du Prince Régent Charles de Bujumbura, 49 % des patients de médecine interne souffraient du Sida et restaient en moyenne à l'hôpital pendant 49 jours [119].

Bien que les informations ne soient pas encore concluantes, les premiers indicateurs sont d'ores et déjà suffisamment alarmants pour que les services de santé publique prennent des mesures draconiennes à propos du Sida, notamment pour la tranche d'âge de 15 à 44 ans. Plusieurs études sont en cours et permettront aux services de santé publique de mieux planifier leurs interventions.

B. PLANIFICATION FAMILIALE

Les statistiques dont on dispose au sujet de la planification familiale ne sont pas très encourageantes. Après huit ans environ d'intervention officielle dans ce domaine, le taux de prévalence de l'emploi de méthodes modernes de contraception se situait à 1,1 % en 1989 et entre 2,5 et 3,3 % en 1991. Malgré ces résultats décevants, il semble que la question soit importante pour la plupart des employeurs. Lors de la plupart des entretiens que l'équipe a eu dans tout le secteur de l'emploi, les employeurs se sont constamment plaints au sujet des congés de maternité. Certains indicateurs semblent montrer clairement que les progrès de l'éducation vont de pair avec une diminution du nombre d'enfants et avec un retard de la première grossesse. Au Burundi, l'âge moyen du mariage des femmes est 20,8 ans; les femmes ont leur premier enfant à 21 ans et ont en moyenne 6,9 enfants; seulement 0,6 % de ces femmes utilisent des méthodes modernes de contraception. Par contre, les femmes qui font des études secondaires ne se marient pas avant 22-23 ans, ont leur premier enfant à 24 ans, ont en moyenne 5,5 enfants et 16 % d'entre elles utilisent volontiers des méthodes modernes de contraception [120]. Il faut également noter qu'en général au Burundi une jeune fille qui devient enceinte durant son séjour dans un établissement secondaire n'a pas le droit de terminer son éducation. On ne possède aucun chiffre sur le nombre de ces cas.

---

[118] Infections au VIH, cas et décès de Sida : Projections jusqu'en 1993, Dr A. Kamuragiye, République du Burundi, Ministère de la santé publique, février 1991, pages 8, 20, 56.

[119] Info SIDA Burundi, Vol. I, #1, août 1991, République du Burundi, Ministère de la santé publique, page 29.

[120] Population – Statut de la femme et développement au Burundi, J. Marimbu, BIT/FNUAP, 1989, page 3.

IV. BAILLEURS DE FONDS

L'Annexe 7 donne une liste plus complète des interventions des bailleurs de fonds. Nous nous bornerons ici à parler des principaux bailleurs de fonds et de leurs activités dans la mesure où elles intéressent la question qui nous occupe.

A. COOPERATION FRANCAISE (FAC ET CCCE)

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) a fourni 55,5 millions de francs français d'aide en 1991. Cette aide a surtout porté sur les domaines suivants : secteur agro-industriel, développement rural, développement de l'infrastructure, eau et électricité, communications et développement du secteur privé. Les autres aides du Gouvernement français ont représenté un peu moins de 70 millions de francs français, et ont comporté une assistance technique directe (ATD) sous forme de 48 enseignants et 41 spécialistes techniques; 74 bourses; des subventions directes à plusieurs programmes académiques universitaires, à des programmes d'écoles secondaires (enseignement technique et enseignement général) et à des programmes de sport, à des stations locales de télévision et à des activités culturelles; et une assistance technique à l'aéroport. Les projets du Fonds d'aide et de coopération (FAC) ont porté sur les recherches écologiques, le développement rural de la région de Mosso et l'amélioration génétique du bétail de la région de Mugamba, l'aide à la Municipalité de Bujumbura et divers autres crédits pour des programmes tels que le programme du COOPEC administré par le Centre international de crédit mutuel (CICM).

Les Français commencent à manifester un certain intérêt à l'égard du secteur privé. Jusqu'ici, ils ont financé des programmes de formation à l'intention d'hommes d'affaires locaux et viennent de signer avec la Chambre de commerce un accord de don de 550.000 francs français pour exécuter cette formation. Un autre don de 100.000 francs français a été accordé à la Chambre de commerce franco-burundaise pour améliorer ses programmes d'antenne. En avril 1992, une délégation d'hommes d'affaires français devrait aider à créer des partenariats avec des entreprises locales dans le secteur industriel.

Il est important de noter que le projet de la COOPEC est considéré à ce stade comme l'un des programmes de crédit les plus réussis du pays. Ce projet, qui prend Gitega pour base, obtient d'excellents résultats dans 60 communes du pays; chaque COOPEC est administré localement; 50 % des prêts servent au logement et ont des taux de remboursement de 90 %; 30 % des prêts servent à acheter des facteurs de production agricole et 3 à 4 % aident des activités artisanales; ces pourcentages sont faibles car les demandeurs n'ont guère de possibilité de fournir des garanties. Le problème des garanties est grave dans le cas des femmes qui n'ont pas en droit la possibilité d'hériter des terres. Les agences/administrateurs et les membres de toutes les COOPEC reçoivent une formation intensive dans le cadre du projet.

B. COOPERATION BELGE

L'aide de la Belgique au Burundi est très considérable à tous les niveaux du secteur de l'éducation. Cependant, l'aide directe au développement du secteur privé reste encore au stade des études. Les Belges envisagent de mettre sur pied un programme de formation en cours d'emploi à l'intention des micro-entrepreneurs; ce programme porterait surtout sur la gestion et la commercialisation. A ce stade, les Belges ne semblent pas s'intéresser à une intervention directe dans la promotion de l'emploi.

Durant la préparation de la présente étude, le Gouvernement belge examinait son aide au secteur de l'enseignement technique et professionnel, qui avait surtout porté sur l'Ecole technique secondaire de Kamenge, dont il avait renforcé les niveaux A2 et A3 avec 10 enseignants belges et beaucoup de matériel et de fournitures. En outre, un grand nombre d'enseignants burundais ont reçu une formation en Belgique pour remplacer éventuellement les Belges qui travaillaient à cette école. Le Gouvernement belge est en train de réexaminer cette aide afin de moderniser le plan d'étude, donner une formation en cours d'emploi au personnel existant et retirer progressivement son aide de l'école.

Les problèmes qui ont été rencontrés sont les suivants : la plupart des enseignants burundais formés en Belgique pour remplacer les enseignants belges travaillent maintenant ailleurs, où ils reçoivent de meilleurs salaires; les effectifs des élèves de l'école sont de beaucoup supérieurs à ceux que pourraient accommoder ses locaux et ses installations dont l'emploi dépasse les limites raisonnables; il en résulte un abaissement considérable de la qualité de l'enseignement. Le matériel n'a pas été bien entretenu; il a pâti du fait qu'il était employé par un nombre d'élèves beaucoup plus grand que celui qui avait été prévu à l'origine ou pour lequel il avait été conçu; il faut donc désormais le remplacer. En outre, le GRB demande à l'assistance belge de construire dans l'intérieur du pays deux autres écoles analogues à celles de Kamenge. A l'heure actuelle, les Belges ne sont pas disposés à donner suite à cette demande. Ils mettent sérieusement en doute la justification d'un accroissement du nombre de diplômés de l'enseignement secondaire technique à un moment où il ne semble pas qu'il existe pour eux suffisamment de possibilités d'emploi.

C. CE

La Communauté européenne va bientôt entreprendre au Burundi trois études qui concernent le secteur privé. La première aura un caractère général et cherchera à définir les besoins d'aide du secteur; la deuxième portera sur les micro-entreprises tandis que la troisième recherchera les marchés que les produits d'origine nationale pourraient trouver dans le pays et à l'étranger.
La CE a entrepris un projet de soutien à l'artisanat dans la région de Mugamba pour créer des emplois et développer dans cette région des sources de revenu non agricoles. Durant sa phase pilote, le projet se donne pour mission d'améliorer les compétences techniques de 200 artisans. Il regroupera également d'autres éléments qui sont déjà en place, par exemple, l'accord avec le projet COOPEC en matière de crédit. Il comportera également une formation dans le domaine de la commercialisation et des ventes. Une autre composante perfectionnera les candidats

exceptionnels, qui deviendront alors des maîtres artisans et pourront poursuivre les activités de formation dans leur secteur. Ce projet, qui doit durer cinq ans, s'occupera également des femmes artisans et de leurs besoins. La phase pilote se termine en juillet 1992; une évaluation établira les paramètres du prolongement à la phase suivante.

D. BANQUE MONDIALE

S'ajoutant aux activités macroéconomiques qui exercent une influence directe et indirecte sur le secteur privé, l'intervention principale de la Banque dans le développement de ce secteur se limite au projet APEX, qui doit aider à identifier, soutenir et financer les moyennes entreprises au Burundi. Jusqu'ici les résultats sont mitigés; ils sont en train d'être examinés. Le projet subira bientôt des altérations qui en modifieront la conception.

La Banque est également en train de mettre au point la conception du projet des Dimensions sociales du développement (Projet Twitezimbere dans la langue locale, ce qui signifie autopromotion). Ce projet a les principales composantes suivantes : 1) activités productrices de revenu pour les élèves à la sortie de l'école et les femmes; 2) activités d'action sociale au niveau local (alphabétisation, planification familiale, nutrition); 3) développement d'une infrastructure sociale au niveau local (construction d'écoles, de centres de santé, etc.); 4) développement d'une infrastructure économique (routes secondaires, marchés, etc.); 5) renforcement des structures de collecte de données et de statistiques.

Dans le domaine de l'éducation, la Banque mondiale réalise le Projet de développement du secteur de l'éducation, qui est conçu pour : a) mettre en oeuvre par étape des mesures d'ajustement sectoriel visant à contenir les coûts de l'éducation; b) renforcer les moyens dont dispose le Ministère de l'éducation en matière de planification, de budgétisation et de contrôle des coûts; c) améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation au niveau de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire général grâce à la formation d'un personnel d'encadrement, à l'amélioration des compétences des enseignants, à la préparation de nouveaux programmes d'enseignement secondaire et à la fourniture de manuels et de guides de l'enseignant; et d) améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants des zones rurales en augmentant la capacité d'accueil des élèves dans les établissements primaires et secondaires des zones rurales.

E. PNUD

Le PNUD est en train de formuler un programme de soutien au secteur privé qui s'ajoutera à son projet de soutien des micro-entreprises des régions de Daruzi et de Muyinga.

F. COOPERATION ALLEMANDE

L'assistance allemande se compose des éléments suivants : 1) formation artisanale à Kayanza; 2) à Gitega, assistance technique et financement d'un projet d'auto-assistance féminin dans lequel les femmes groupent leurs achats de matériaux, exploitent des meuneries, obtiennent des conseils familiaux, reçoivent une formation en économie ménagère et entreprennent des activités productrices de revenu; 3) Projet REGIDESO, qui forme des techniciens au Centre de formation du CEPGL dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. L'assistance allemande travaille dans ce secteur depuis 12 ans environ et est sur le point de s'en retirer pour collaborer avec une organisation allemande du secteur privé qui va s'occuper de toute l'aide concernant le traitement de l'eau et le réseau de distribution.

L'aide comporte également une importante composante de formation technique et professionnelle dans les domaines suivants :

1) formation des mécaniciens du GRB dans deux garages régionaux. Le projet a donné une formation à plus de 800 mécaniciens, mais la plupart de leurs diplômes n'ont pas été reconnus dans le pays et ces stagiaires n'ont pas pu trouver les emplois correspondant à leurs nouvelles qualifications. La plupart d'entre eux ont quitté le Gouvernement pour aller travailler dans le secteur privé;

2) stages spécialisés dans d'autres pays où sont envoyés des Burundais; et

3) experts étrangers qui organisent des séminaires spécialisés de brève durée au Burundi.

Les techniciens du projet ont constaté qu'un grand nombre de stagiaires ne reprenaient pas du service auprès du GRB une fois leurs études achevées. Ils se sont également plaints qu'on ne suivait pas les stagiaires une fois rentrés chez eux et qu'on manquait de structures qui aident à diffuser la nouvelle technologie qu'ils ont apprise.

A ce stade, il semble que le programme d'aide allemand ne s'intéresse guère à un programme de formation ou à un autre mode de soutien au secteur privé.

Les Allemands participent aussi à l'élaboration du nouveau code d'investissement.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. LA SITUATION ACTUELLE

Le Burundi est en train de subir des changements extraordinaires qui se déroulent sur plusieurs fronts à la fois. Parmi ces réformes, la réussite des tentatives de libéralisation et d'expansion économique jouera un rôle fondamental pour garantir la réalisation des autres objectifs et assurer leur durabilité dans les domaines sociaux et politiques.

Ces réalisations économiques doivent se situer à la lumière des réalités suivantes : a) le pays se trouve en présence d'une chute des cours de son principal produit d'exportation, le café; b) il est enclavé; c) son secteur agricole se trouve en butte à de fortes pressions démographiques, alors qu'il n'a que peu de possibilités d'accroître les terres cultivables; d) les consommateurs n'ont qu'un faible pouvoir d'achat; et c) le secteur industriel moderne est de petite dimension et reste encore pour une large part entre les mains des organismes parapublics. Il emploie souvent des technologies peu appropriées (surcapacité et/ou technologie dépassée), qui entraînent des coûts très élevés de réparations et d'entretien et ne fournissent aujourd'hui que moins de 6 % des emplois du pays.

Lorsqu'on étudie cette situation, il ne faut pas oublier non plus les avantages comparatifs du pays: a) ses paramètres agricoles (micro-climat, précipitations, abondance des terres dans certains régions) qui se prêtent à une exploitation plus intensive et à la diversification des cultures pour des agro-industries; b) si l'on organise méticuleusement la planification stratégique et la commercialisation, il est possible d'intensifier les exportations dans la sous-région et peut-être vers l'Afrique du Sud, voire vers d'autres continents; c) les coûts de main-d'oeuvre sont compétitifs pour les industries de fabrication et de montage; d) dans certaines régions du pays, une partie de la population rurale se tourne déjà vers des activités non agricoles pour obtenir des revenus et fait apparaître une demande insatisfaite de sources supplémentaires d'emploi; e) les réformes de libéralisation économique et de démocratisation qui sont déjà entreprises sont en général acceptées; et f) il semble que des mines (nickel) puissent offrir à l'avenir des emplois supplémentaires dans l'intérieur du pays.

Pour être réaliste, il est absolument essentiel de définir modestement ce que serait la réussite économique du Burundi. Selon les projections macroéconomiques de la Banque mondiale pour les années 90, la production agricole par personne augmentera de 0,5 %, tandis que la production industrielle par personne s'accroîtra de 4 %. Pour la première moitié de la décennie, les mêmes projections envisagent un accroissement de 20 % de la part des investissements du secteur privé [121]. Pour que le secteur privé réalise des investissements à ce niveau, le GRB devra déployer des efforts massifs tandis qu'une proportion importante des investissements devra provenir de l'étranger.

---

[121] Burundi Private Sector Development in the Industrial Sector, 14 juin 1991, Banque mondiale, page i.

La situation économique du Burundi est telle qu'aucun secteur ne possède la proverbiale « balle magique » qui propulsera la croissance économique du pays. Cependant, tous les secteurs ont besoin de recevoir des aménagements très précis pour assurer leur contribution à l'amélioration de l'ensemble de la situation économique et les aider à faire augmenter le taux d'emploi et de productivité. Pour obtenir les résultats recherchés, il faut donc mettre en place une coordination étroite entre la multitude d'interventions des bailleurs de fonds intéressés.

L'éducation et la formation sont à la base de ces efforts pour faire augmenter la productivité, la flexibilité et l'adaptabilité de la main-d'oeuvre. Ces efforts d'éducation et de formation devront concorder avec les demandes du marché de travail, notamment dans les domaines qui peuvent enregistrer une croissance soit de l'emploi indépendant, soit de l'intégration dans les secteurs modernes de l'industrie ou des services.

B. LES BESOINS PARTICULIERS DU MARCHE DU TRAVAIL DU BURUNDI

1. Secteur privé

Il sera difficile de créer des emplois au Burundi au cours des cinq à dix prochaines années. Pour y parvenir, il faudra beaucoup compter sur l'intensification des exportations par un secteur privé travaillant dans un environnement libéré des obstacles artificiels qui empêchent le développement de l'entreprise. Il faudra aussi des initiatives hardies et audacieuses et certaines expériences pour trouver des créneaux aux produits du Burundi aussi bien dans le pays que dans la région et en dehors de l'Afrique.

a. Secteur industriel moderne

Le secteur industriel moderne est un domaine qui semble mieux apte à créer certains emplois durant les cinq à dix prochaines années. Cependant, la majorité des nouveaux emplois et la plus grande partie de la formation de revenu devront provenir de la transformation agro-industrielle, notamment aux fins d'importation, avec les activités qu'elle entraîne aussi bien en amont qu'en aval. S'il est possible d'identifier la « bonne » gamme de produits (c'est-à-dire des produits qui peuvent être vendus dans des conditions compétitives sur un marché particulier), ce secteur reposera sur ce qui constitue la base de l'économie burundaise, à savoir l'agriculture et la petite exploitation. En même temps, ce développement agro-industriel peut assurer la pleine participation du petit exploitant aux bénéfices qui en découlent.

Les cultures actuelles de rapport ne seront pas pour autant éliminées; peut-être même, les efforts déployés à la recherche de nouveaux marchés pourraient y apporter de modestes améliorations. D'autres éléments sont également en mesure de faire augmenter l'emploi : il s'agit de la production et de la transformation de certaines céréales, d'huiles essentielles, de plantes médicinales, de fleurs, de fruits, de légumes, de tabac et de produits animaux (viande, peaux et produits laitiers). Il faudra alors choisir et identifier les produits qui conviennent le mieux à chaque micro-climat du pays, diffuser ces informations, et fournir les services appropriés de vulgarisation et de formation afin de maintenir de bonnes normes de production et de

transformation.

En outre, une formation technique devra, le cas échéant, encourager la production dans les zones rurales; cette formation peut devenir plus complexe quand on organise des groupes ou des coopératives pour exploiter des usines régionales de transformation dans les zones rurales.

Il ne fait aucun doute que toute activité qui fait intervenir de nouvelles cultures et l'intensification des cultures existantes devra être liée à une structure de transformation et de commercialisation agro-industrielle qui utilise le produit en question, qu'il soit destiné aux marchés nationaux ou aux marchés d'exportation. Il est préférable de laisser au secteur privé toutes les structures de toute petite échelle qui existent déjà. Non seulement le GRB devra continuer à libéraliser l'environnement politique et économique, mais il devra aussi faciliter les exportations et l'acquisition de nouveaux marchés pour les produits obtenus grâce à ces structures.

Il faudra aussi examiner la question du crédit aux entrepreneurs. D'après les quelques personnes qu'a interrogées l'équipe, il semble qu'il n'y ait pas suffisamment de facilités de crédit, notamment pour constituer un capital de roulement et pour effectuer des investissements qui ne sont pas liés à des activités commerciales disposant de bonnes garanties. Or, un examen des structures existantes révèle que certaines sources de crédit sont pour une bonne part sous-utilisées. On pourrait en conclure que certains emprunteurs se font une idée trop optimiste de leurs études de faisabilité; il est également possible que les emprunteurs ne comprennent pas bien les conditions qu'exigent les bailleurs de fonds tandis que ces derniers ne reçoivent peut-être que peu ou pas d'encouragement à prendre des risques avec les emprunteurs qui s'adressent à eux. En outre, il n'existe que peu de structure pour aider les emprunteurs à présenter leurs demandes aux bailleurs de fonds.

Le secteur industriel moderne cherche aussi à développer sa capacité de « transformation » et de « montage », comme on l'a fait avec succès avec les zones franches de l'Ile Maurice et de certains pays d'Asie et des Caraïbes. Le Projet BEST de l'USAID est en train d'examiner ces possibilités et fera connaître ses conclusions au sujet de leur mise en oeuvre et des conséquences qu'elles pourraient avoir pour la création d'emplois.

b. Le secteur des services

L'équipe n'a pas pu consacrer beaucoup de temps à ce secteur. Cependant, un bref aperçu révèle la présence de plusieurs investisseurs privés qui interviennent avec beaucoup de dynamisme; des bureaux d'études se sont ouverts pour rechercher des fonds permettant de réaliser de nouveaux projets. D'autres entreprises offrent leurs services aux hommes d'affaires qui ont besoin, lors de leur séjour dans le pays, d'un secrétaire temporaire et efficace; quelques entreprises commencent à offrir une formation pour apprendre à se servir d'un matériel moderne de bureau, notamment des ordinateurs et des appareils de traitement de texte.

Les services de réparations offerts au consommateur moyen le sont en général par des particuliers qui travaillent la plupart du temps sur une base informelle.

Le tourisme est un autre sous-secteur qui offre des possibilités considérables. Comme c'est le cas de beaucoup d'autres secteurs d'activités économiques du Burundi, on ne sait pas très bien quelles possibilités économiques sont ouvertes au tourisme. C'est un domaine dans lequel il n'y a pas de planification d'ensemble.

Ce sont les restaurants, les bars et les boîtes de nuit que semblent préférer les investisseurs locaux. Les consultants ne peuvent pas prédire, à ce stade, quel pourrait être leur potentiel d'emploi, car ils n'ont pas pu consacrer suffisamment de temps à l'étude de ces activités.

c. Le secteur non structuré

Le secteur non structuré du Burundi n'est pas aussi dynamique que celui d'autres pays d'Afrique. Il semble être en train de prendre de l'importance comme source de revenus, aussi bien dans les zones rurales que dans les villes; il procure en effet, à tout le moins, un travail saisonnier ou à temps partiel dont on a besoin. L'esprit d'entreprise ne semble pas faire défaut mais le secteur semble être caractérisé par une préparation insuffisante – formation technique médiocre de l'entrepreneur, exagération du potentiel du marché et sous-estimation des frais d'exploitation, insuffisance des outils ou du matériel, impossibilité d'accès aux sources existantes de crédit, notamment pour se procurer un capital de roulement, et pratiques médiocres ou inexistantes de gestion et de comptabilité. Il n'existe pas non plus de tradition de groupement officieux ou de coopératives permettant de tirer partie des économies d'échelle ou de se partager les outils, le matériel ou les locaux des ateliers et des entrepôts.

La question de la formation technique est fonction des régions et des marchés sur lesquels se vendent les services ou les produits envisagés. Cependant, la formation technique ne suffit pas, il faut aussi organiser une formation et un soutien en matière de gestion et d'organisation.

2. Secteur agricole

Comme on l'a expliqué plus haut dans la section consacrée au secteur industriel moderne, l'agriculture du Burundi doit augmenter ses liens avec le secteur industriel. Grâce au développement d'un secteur agro-industriel plus viable qui met l'accent sur la production destinée à l'exportation, le petit exploitant agricole pourra améliorer ses revenus personnels et contribuer aux progrès de l'emploi et des revenus ruraux. Pour qu'on puisse atteindre ces objectifs, il faudra doter le secteur agricole d'une série de services et de dispositifs de soutien. Si l'on veut assurer la participation du petit paysan au developpement du secteur agricole et agro-industriel, il faut que certains éléments soient en place. Ils sont en effet importants, non seulement pour le petit paysan, mais aussi pour l'ensemble d'un secteur agricole qui se veut viable. Il s'agit des éléments suivants : services de vulgarisation et de recherches, crédit, transports et routes secondaires d'accès, études de marchés et réseaux de distribution.

a) Services de vulgarisation et recherches agricoles. Le petit paysan ou l'entrepreneur qui veut s'aventurer dans de nouveaux secteurs de production agricole ou agro-industrielle n'a que peu de possibilités d'obtenir des informations, une assistance

technique et un soutien général.

b) Accès au crédit agricole. Des structures analogues à celles que sont en train de mettre en place les COOPEC sont importantes, mais il faut encore offrir des facilités de crédit à l'entrepreneur rural qui n'est peut-être pas en mesure de donner des terres en garantie.

c) Transports et routes secondaires d'accès. Dans de nombreuses régions, le réseau secondaire d'accès aux routes principales est terriblement déficient. Des conversations avec plusieurs paysans et négociants de régions rurales ont permis de constater qu'il donne souvent lieu à des plaintes. La capacité de transport du paysan limite le volume de produits qu'il peut vendre.

Il faut sérieusement étudier les transports des produits destinés à l'exportation. L'administration et l'infrastructure continuent à faire obstacle; il faudra procéder à une certaine déréglementation ou offrir des stimulants pour faire augmenter la capacité de fret aérien et aider à réduire les frais d'expédition. Il est prévu de mieux utiliser le chemin de fer en liaison avec les transports lacustres. Ces aménagements prendront du temps mais exerceront à long terme une profonde influence dans la sous-région.

d) Etudes de marchés et réseau de distribution. Le paysan ou l'entrepreneur qui s'intéresse à la production agricole ou agro-industrielle destinée à l'exportation n'a qu'un accès limité aux informations concernant les marchés du pays ou de l'étranger. Il est particulièrement important d'identifier un créneau dans lequel on pourra vendre les produits dont existe déjà un grand nombre de fournisseurs.

3. Secteur public

Bien que, dans le cadre de l'ajustement structurel, le secteur public puisse continuer à recruter 1.000 nouveaux employés par an, on ne saurait en faire une source importante de nouveaux emplois. En outre, il est probable qu'il n'y aura aucune augmentation des effectifs des entreprises parapubliques, qui sont en train d'être réorganisées et privatisées. Le secteur public jouera donc un rôle plus important s'il élimine les règlements et pratiques qui s'opposent à la concurrence, crée un environnement économique et juridique positif, et construit l'infrastructure dont on a besoin pour faire augmenter la productivité et l'emploi.

Le secteur public se trouve en présence de deux sorte de problèmes : a) la réduction des effectifs du GRB, non seulement dans ses services administratifs mais aussi parmi les nombreux employés des entreprises parapubliques. Lorsque les consultants ont quitté le pays, on ne connaissait pas encore les paramètres de la réduction des effectifs du secteur public. Le GRB était en train d'examiner ses dotations en personnel et devait présenter ses plans de restructuration avant la fin de l'année; b) le GRB doit faire porter le plus clair de ses efforts sur la création d'un environnement propice qui encourage le développement d'un secteur privé plus dynamique,

disposé à investir dans des activités qui multiplient les emplois. La réforme des structures réglementaires est un domaine d'importance fondamentale si l'on veut libéraliser et simplifier l'environnement des affaires, tout en éliminant les diverses désincitations administratives qui entravent la création d'entreprises dans tous les secteurs. Les réformes prévues ou en cours du code fiscal et du code d'investissement, des codes de travail et du commerce et du système de notariat constituent une étape importante dans la bonne direction. Ces lois devront tenir particulièrement compte des besoins de la petite entreprise et du secteur non structuré, si l'on veut encourager leur développement, notamment dans les domaines de la formation et de l'établissement d'un système de crédit commercial, de la formation technique, de la formation en gestion, et de la recherche de nouveaux marchés (dans le pays et à l'étranger). Les lois peuvent encourager les organisations privées à s'intéresser à ces secteurs et soutenir les groupes visés, avec peu ou pas de participation du GRB.

C. L'EDUCATION ET LES BESOINS DU MARCHE DU TRAVAIL

1. Enseignement primaire

L'enseignement primaire vise essentiellement à préparer les élèves à passer à l'enseignement secondaire. Malheureusement, seulement 6 % environ des élèves réussissent à faire la transition. En 1990, les écoles primaires du pays avaient 601.599 élèves. Ce chiffre représente environ 80 % de la population scolarisable dans le primaire et plus de 85 % des enfants qui peuvent entrer en première année. Sur les 83.264 enfants qui ont quitté cette année-là l'école primaire, seulement 7.556 sont passés au secondaire et 74.527 ont dû trouver un emploi (beaucoup d'entre eux ont essayé de redoubler leur sixième). Tous ces jeunes, pour la plupart au début de leur adolescence, n'étaient pas prêts à travailler. Ils étaient alphabétisés et possédaient des notions fondamentales des nombreuses matières qui leur avaient été enseignées durant les six années de scolarité; cependant, ils n'avaient pas acquis les capacités qui pouvaient les rendre capables d'obtenir un emploi ou de mener une existence productive.

L'enseignement primaire pâtit de nombreux problèmes : 1) le nombre d'écoles n'est pas suffisant; 2) les nouvelles constructions ne suivent pas l'évolution de la population scolarisable; 3) dans certaines régions, le nombre d'abandons scolaires est inexplicable; dans d'autres, comme Cankuzo, Karuzi, Muyinga et Ngozi, le taux d'inscription est beaucoup plus faible; 4) le taux de redoublement est élevé, ce qui interdit à d'autres enfants l'accès à la scolarité. En 1984 et 1990, le nombre d'enfants qui redoublaient leur sixième a augmenté de 200 %, alors que le nombre d'élèves de sixième n'augmentait que de 115 %; 5) le nombre d'heures passées à l'école par chaque élève a sensiblement diminué, ainsi que celui des classes de « ruralisation », notamment les études de l'environnement et les travaux pratiques, en raison de la mise en place du système de classes alternées; 6) il n'y a pas assez d'enseignants ayant la formation voulue. Le nombre d'enseignants peu qualifiés reste élevé et la plupart des inspecteurs sont responsables d'un trop grand nombre d'écoles qui sont loin les unes des autres; et 7) les salaires du personnel de l'enseignement primaire sont bas, ce qui décourage les enseignants qualifiés d'entrer dans la profession.

Les écoles primaires et certains programmes de formation primaire supérieure devront impartir à ce groupe de jeunes garçons et de jeunes filles qui ne passent pas à l'enseignement secondaire les capacités qui leur permettent de mener une vie productive. Comme plus de 90 % d'entre eux vivent dans les zones rurales, ces capacités doivent être liées à la production ou à la transformation de produits agricoles, ou à des connaissances artisanales et techniques qu'on peut utiliser en milieu rural. Ces capacités devraient étayer certains secteurs de croissance, tels que le développement agro-industriel et diverses nouvelles cultures destinées au marché d'exportation. Cette formation devra aussi encourager le travail indépendant et fournir les principaux outils de gestion.

2. Enseignement secondaire

Au niveau secondaire, il a peu de diplômés. En 1989, 3.219 élèves (dont 369 dans l'enseignement technique et professionnel) ont terminé le premier cycle et 1.753 ont reçu leur diplôme du second cycle (549 dans l'enseignement technique et professionnel). La même année, 7.732 nouveaux élèves se sont inscrits dans des établissements secondaires, dont 865 dans des programmes techniques et professionnels tandis que 1.016 redoublaient la dernière année du premier ou du second cycle. On ne possède pas de chiffres fiables au sujet de ceux qui ont trouvé un emploi après avoir terminé leurs études secondaires mais, selon les indications données par la plupart des enquêtés, leur nombre était minuscule. L'année suivante, il y avait 38.864 élèves inscrits dans les établissements secondaires. Ce chiffre représente moins de 5 % de la population scolarisable à ce niveau.

Les principaux problèmes de l'enseignement secondaire sont les suivants : a) il n'y a pas suffisamment d'écoles; l'accroissement rapide des inscriptions et le nombre réduit de logements sur le campus rendent difficile aux écoles existantes de recevoir les élèves en nombre suffisant; b) le manque de moyens matériels et humains, en particulier de laboratoires et de professeurs de sciences (un grand nombre d'étudiants de mathématiques et de sciences qui sont actuellement à l'Université et que le GRB pensait engager pour l'enseignement secondaire ne choisissent l'enseignement qu'en dernier recours, à raison de l'exiguïté des salaires et des médiocres conditions de travail); c) le manque de moyens financiers; d) les programmes de formation technique et professionnelle ne disposent pas d'un nombre suffisant d'enseignants; la qualité et la quantité du matériel ne correspondent pas à l'évolution des inscriptions; il existe un manque général de matériel pédagogique, de manuels et de moyens financiers; e) il n'existe aucune structure pour assurer les liaisons avec le secteur de l'emploi.

Les écoles secondaires doivent s'occuper de l'emploi éventuel de leurs diplômés. Elles doivent prendre des mesures dans deux directions : a) il leur faut éliminer le goulet d'étranglement qui existe entre le primaire et le secondaire, et b) le programme d'étude doit faire une place beaucoup plus grande à la formation professionnelle, technique et artisanale. Les matières que les employeurs et autres enquêtés au courant de la situation estiment être importantes sont les suivantes : réparations et entretien du matériel mécanique et électrique, travail des métaux, du bois et du cuir, menuiserie, poterie, couture, plomberie, vannerie, maçonnerie, métier de tailleur, fabrication de briques et de tuiles, et diverses technologies de transformation des aliments et

d'autres produits agricoles (transformation des produits laitiers, miel et cire, boulangerie, meunerie, huiles, cuirs, etc.) On a également besoin d'une formation rudimentaire en matière de commerce, de ventes, de commercialisation, de gestion financière et de comptabilité.

3. Enseignement supérieur

Comme l'indiquent les chiffres des inscriptions des deux niveaux précédents d'enseignement, il se produit un effet de pyramide dont la pointe se situe dans l'enseignement supérieur : en 1990, cet enseignement comptait 3.854 étudiants. Sur ce chiffre, 823 se trouvaient dans des programmes et institutions non universitaires.

En 1990, il y a eu 341 diplômés de l'université. Il n'existe aucune statistique fiable indiquant le pourcentage de diplômés qui ont trouvé un emploi, mais divers fonctionnaires de l'université ont donné l'impression que la majorité des titulaires de diplômes non scientifiques étaient encore au chômage au moment de la présente étude.

L'Annexe 3 montre qu'il y avait en 1990 plus d'avocats, de pharmaciens et de médecins que de professeurs ou d'ingénieurs d'agriculture, de mathématiques et de sciences. Le tertiaire est l'élément le plus coûteux de l'infrastructure de l'enseignement du Burundi. Il ne compte que 0,5 % des effectifs étudiants du pays mais absorbe 21 % du budget national de l'éducation. Sur le plan du coût unitaire de la formation, l'enseignement supérieur coûte 94 fois plus cher que l'enseignement primaire. Le Burundi consacre d'importants moyens à la formation technique supérieure alors que le Ministère du Plan n'a pas défini les besoins opérationnels du pays en techniciens du niveau supérieur. A ce niveau, les problèmes les plus graves sont le manque de moyens financiers et les carences de l'infrastructure, ainsi que le manque de matériaux et d'équipement des laboratoires et des ateliers de nombreux départements.

Le secteur public avait toujours absorbé les diplômés de l'université. Cependant, les emplois de fonctionnaire sont devenus plus difficiles à obtenir à la suite de l'ajustement structurel et de la privatisation des entreprises parapubliques. En outre, beaucoup de diplômés des sciences qui devraient normalement enseigner dans des lycées sont découragés par les salaires et les conditions de travail qu'on leur offre et recherchent un emploi ailleurs. Plusieurs départements de l'université, notamment dans le domaine des sciences, de l'agronomie et des sciences appliquées, ont pris des dispositions pour savoir quels sont les diplômés que recherchent les employeurs éventuels, notamment dans le secteur privé. Le Département des sciences appliquées a achevé une enquête pour savoir ce que ces employeurs pensent de ses diplômés. Ces divers départements organisent aussi des internats pour leurs étudiants dans des services publics et dans des organisations du secteur privé.

Pour répondre aux besoins immédiats du marché du travail et des secteurs qui pourraient permettre sa croissance, l'université doit prêter une attention particulière, à brève échéance, aux domaines suivants : a) veiller à ce que les résultats des recherches appliquées soient communiqués aux agriculteurs et aux entrepreneurs intéressés; des centres de recherche, tels que le Centre national de technologies alimentaires, pourraient éventuellement se charger de ce genre de travail;

b) donner aux professeurs de lycée une formation en sciences, mathématiques, électricité, mécanique, gestion et comptabilité, et leur donner aussi une formation technique et professionnelle en matière de métiers; et c) élaborer un programme plus complexe d'enseignement du marketing, de la gestion financière et de la production industrielle.

D. EGALITE DE L'ACCES A L'EDUCATION

1. Sur le plan régional

Le régime d'enseignement comporte certains préjugés auxquels il faut porter remède. Dans plusieurs régions, l'accès à l'éducation n'est pas égal. Les élèves qui habitent dans les zones rurales reçoivent en général une éducation qui n'a pas la même qualité que celle qui est impartie à leurs homologues des villes; en effet, les enseignants qui exercent leur métier dans l'intérieur du pays sont souvent moins motivés. Ces étudiants connaissent aussi moins bien la langue française que leurs homologues des villes. Dans ces conditions, ces derniers ont plus de succès aux concours nationaux, qui sont donnés en français. Les élèves des villes jouissent donc d'un avantage sur le plan de l'accès à l'enseignement secondaire.

Il est important de noter que le pourcentage de la population (urbaine) de Bujumbura inscrite à la sixième année du primaire est plus du sextuple de celui de la province de Karuzi, qui a le pourcentage le plus faible. La province de Gitega (population urbaine) a cinq fois plus d'avantages que celle de Karuzi. Des provinces comme celles de Karuzi, Cankuzo, Muyinga et Ngozi se trouvent dans une position désavantagée sur le plan de l'accessibilité au système d'enseignement structuré du pays.

Seule la mise en place de l'enseignement universel peut apporter une solution équitable à cet état de choses. Les efforts que le pays a déjà déployés pour réaliser l'universalité de l'enseignement primaire ont aidé à améliorer l'accessibilité au profit de ces populations désavantagées; il reste néanmoins encore beaucoup à faire.

2. Femmes et jeunes filles

Le régime d'enseignement comporte des préjugés contre les jeunes filles et les femmes. En 1979, seulement 12 % des Burundaises étaient alphabétisées, contre 30 % des hommes. En 1991, les femmes formaient 45 % de la population scolarisée dans l'enseignement primaire, mais seulement 38 % de celle de l'enseignement secondaire – et seulement 24 % de celle de l'enseignement supérieur. Les préjugés contre les jeunes filles et les femmes sont plus tenaces et plus difficiles à surmonter. Pour y parvenir, il faut : a) prendre des mesures qui exercent une influence sur le nombre de filles dans les divers domaines d'étude où elles sont actuellement sous-représentées (agronomie, sciences, formation technique et professionnelle, postes de gestion dans les secteurs public et privé, etc.); b) changer les attitudes de la population à l'égard des femmes; et c) éliminer divers obstacles d'ordre juridique qui s'opposent à la participation des femmes à certaines activités économiques.

3. Ethnies

Bien qu'on ne dispose pas de faits avérés concernant les préjugés d'une ethnie à l'égard d'une autre dans l'enseignement au Burundi, il semble néanmoins que certains préjugés existent. On les trouve dans certaines régions où prédomine une ethnie; ils trouvent leur expression dans le nombre d'établissements d'enseignement, leur accessibilité et une discrimination contre les élèves appartenant à une ethnie de la part des enseignants qui appartiennent à une autre. Une politique plus uniforme d'enseignement universel sera utile, sans pour autant éliminer entièrement le problème. Cette question est plus profondément enracinée dans des attitudes de la société; il faudra longtemps pour y apporter une solution.

E. DOMAINES POSSIBLES D'INTERVENTION DES BAILLEURS DE FONDS

Avec l'aide de ses bailleurs de fonds, le GRB doit mettre en oeuvre des réformes et prendre d'autres mesures pour mieux aligner l'enseignement sur les réalités de l'économie nationale et veiller à ce que les jeunes diplômés du système aient les compétences voulues pour pouvoir occuper les emplois qui deviendront disponibles au cours des prochaines années. Malgré le regain de popularité des écoles élémentaires et secondaires privées au Burundi, et notamment dans la capitale, il est tout à fait improbable que le secteur privé puisse assumer la totalité de la charge. Les écoles et centres de formation privés commencent à répondre à l'appel du marché, qui demande une formation spécialisée à court terme, notamment à l'intention des employés de bureau, en matière d'utilisation de l'informatique, de gestion et dans quelques autres domaines.

Dans l'espoir que les réformes macroéconomiques se dérouleront comme prévu, il devient alors absolument indispensable de coordonner les interventions pour réformer le secteur de l'enseignement ou répondre aux besoins du marché du travail, qui accentue son évolution en direction d'une économie de marché. A cette fin, il faudra disposer des éléments suivants :

1. **Installations.** Construction de nouvelles écoles primaires et secondaires pour obtenir l'universalité de l'enseignement dans l'ensemble du pays et amélioration des installations existantes.

2. **Plans d'étude.** Révision des plans d'étude aux niveaux primaire et secondaire pour y intégrer des capacités qui rendent les employés susceptibles de trouver un emploi dans l'économie du pays au fur et à mesure de son évolution.

3. **Formation pédagogique.** Formation de nouveaux enseignants et perfectionnement massif des enseignants en poste pour relever le niveau de leurs compétences.

4. **Soutien aux entreprises.** Services de soutien techniques, administratifs et financiers apportés à des activités génératrices de revenus et d'emplois dans tous les secteurs de l'économie, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Il s'agit en particulier de disposer d'unités spécialisées qui apportent un soutien de vulgarisation aux agriculteurs qui pratiquent les nouvelles cultures d'exportation.

ANNEXE 1. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les définitions suivantes concernent les tableaux de l'Annexe 1, Statistiques de l'enseignement primaire – sixième année, qui correspondent à diverses années scolaires :

Inscrit :	Nombre total d'élèves inscrits à la sixième année de l'enseignement primaire
Réussites :	Nombre d'élèves qui réussissent aux examens de la sixième année de l'enseignement primaire
Redoublants :	Nombre d'élèves qui recommencent l'année scolaire après avoir échoué aux examens de l'année précédente.
Réus.Conc.Nat. :	Nombre d'élèves qui réussissent au concours national d'entrée dans l'enseignement secondaire
%Réus.Conc.Nat. :	Pourcentage du total d'élèves inscrits à la sixième année de l'enseignement primaire qui réussissent au concours national
M :	Garçons
F :	Filles

RESUME - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 1983 - 1984 A 1991 - 1992

ANNEE	TOTAL INSCRIT	REUSSITES	REDOUBLANTS	REUS.CONC.NAT.	%REUS.CONC.NAT
1983 - 1984	35.478	22.845	-	-	-
1984 - 1985	[illegible].34	24.749	10.530	-	-
1985 - 1986	42.341	40.961	12.736	5.484	13%
1986 - 1987	45.782	-	14.843	6.232	13,6%
1987 - 1988	65.127	-	20.344	6.892	10,6%
1988 - 1989	73.913	-	34.025	7.177	9,7%
1989 - 1990	83.264	-	31.540	7.556	9,1%
1990 - 1991	637.317*	-	-	-	-
1991 - 1992	98.458	-	-	-	-

Les donnés pour 1990/91 comprennent les six années du primaire tandis que pour les autres années nous avons uniquement les élèves de la sixième; 1990/91 et 1991/92 sont des estimations.

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1983 - 1984
par Province

	INSCRIT		REUSSITES	
	M	F	M	F
1. BUBANZA				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	715	350	431	193
TOTAL M + F	1.065		624	
2. BUJUMBURA (U)				
PRIVE	448	309	331	248
PUBLIQUE	1.778	1.488	1.400	1.111
TOTAL M + F	4.023		3.090	
3. BUJUMBURA (R)				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.430	808	841	424
TOTAL M + F	2.238		1.265	
4. BURURI				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.675	1.569	1.951	1.158
TOTAL M + F	4.244		3.109	
5. CANKUZO				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	699	507	246	196
TOTAL M + F	1.206		442	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1983 - 1984 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES	
	M	F	M	F
6. CIBITOKE				
PRIVE	21	12	14	8
PUBLIQUE	995	444	662	307
TOTAL M + F	1.472		991	
7. GITEGA				
PRIVE	19	22	14	13
PUBLIQUE	2.448	1.851	1.390	1.003
TOTAL M + F	4.304		2.420	
8. KARUZI				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	580	405	373	287
TOTAL M + F	985		660	
9. KAYANZA				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.487	1.009	960	690
TOTAL M + F	2.496		1.650	
10. KIRUNDO				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	996	597	589	328
TOTAL M + F	1.593		917	
11. MAKAMBA				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	858	409	646	290
TOTAL M + F	1.267		936	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1983 - 1984 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES	
	M	F	M	F
12. MURAMVYA				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.740	1.867	1.735	1.146
TOTAL M + F	4.607		2.881	
13. MUYINGA				
PRIVE	21	8	9	3
PUBLIQUE	843	544	548	357
TOTAL M + F	1.416		917	
14. NGOZI				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.198	854	727	533
TOTAL M + F	2.052		1.260	
15. RUTANA				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	683	284	492	190
TOTAL M + F	967		682	
16. RUYIGI				
PRIVE	-	-	-	-
PUBLIQUE	980	527	667	354
TOTAL M + F	1.507		1.021	
GRAND TOTAL	**21.614**	**13.864**	**14.006**	**8.839**
GRAND TOTAL M + F	**35.478**		**22.845**	

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1984 - 1985
par Province

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS	
	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	905	437	587	286	179	124
TOTAL M + F	1.342		873		303	
2. BUJUMBURA (U)						
PRIVE	523	361	341	257	151	98
PUBLIQUE	1.874	1.599	1.314	1.173	554	545
TOTAL M + F	4.357		3.085		1.348	
3. BUJUMBURA (R)						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.607	822	938	425	471	266
TOTAL M + F	2.429		1.363		737	
4. BURURI						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.039	1.728	2.052	1.212	696	472
TOTAL M + F	4.767		3.264		1.168	
5. CANKUZO						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	792	556	364	236	303	204
TOTAL M + F	1.348		600		507	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1984 - 1985 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS	
	M	F	M	F	M	F
6. CIBITOKE						
PRIVE	-	-	-	-	5	3
PUBLIQUE	1.138	455	881	333	219	118
TOTAL M + F	1.593		1.214		345	
7. GITEGA						
PRIVE	12	8	27	15	5	10
PUBLIQUE	3.152	2.313	1.835	1.289	740	601
TOTAL M + F	5.485		3.166		1.356	
8. KARUZI						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	787	521	475	318	250	188
TOTAL M + F	1.308		793		438	
9. KAYANZA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.514	1.117	1.036	728	478	409
TOTAL M + F	2.631		1.764		887	
10. KIRUNDO						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.095	675	683	413	308	209
TOTAL M + F	1.770		1.096		517	
11. MAKAMBA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	822	392	611	282	158	87
TOTAL M + F	1.214		893		245	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1984 - 1985 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS	
	M	F	M	F	M	F
12. MURAMVYA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.319	1.498	1.417	948	568	430
TOTAL M + F	3.817		2.365		998	
13. MUYINGA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.025	553	612	338	175	122
TOTAL M + F	1.578		950		297	
14. NGOZI						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.390	949	797	568	348	293
TOTAL M + F	2.339		1.365		641	
15. RUTANA						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	870	365	622	269	176	122
TOTAL M + F	1.235		891		298	
16. RUYIGI						
PRIVE	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.019	502	711	354	287	153
TOTAL M + F	1.521		1.065		440	
GRAND TOTAL	**23.883**	**14.851**	**15.303**	**9.446**	**6.074**	**4.456**
GRAND TOTAL M + F	**38.734**		**24.749**		**10.530**	

Source : *Statistiques Scolaires 1984-1985.* Bureau de la Planification de l'Education. Ministère de l'Education Nationale.

STATISTIQUES SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année

1985 - 1986

par Province

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	954	496	928	483	196	147	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.450		1.411		343		164		11,3%	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	478	374	436	307	163	143	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.842	1.730	1.790	1.666	639	649	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.424		4.199		1.594		1.055		23,8%	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.812	874	1.749	876	570	296				
TOTAL M + F	2.686		2.625		866		231		8%	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.428	2.037	3.343	1.965	819	621				
TOTAL M + F	5.465		5.308		1.440		1.128		20,6%	
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	995	651	945	628	395	272				
TOTAL M + F	1.646		1.573		667		95		5,8%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1985 - 1986 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.393	541	1.347	513	294	130				
TOTAL M + F	1.934		1.860		424		107		5,5%	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	5	5	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.241	2.511	3.191	2.433	1.000	804				
TOTAL M + F	5.752		5.624		1.804		718		12,5%	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	878	562	846	549	342	229				
TOTAL M + F	1.440		1.395		571		153		16,3%	
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.769	1.286	1.736	1.256	540	459				
TOTAL M + F	3.055		2.992		999		270		8,8%	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.286	737	1.207	687	399	215				
TOTAL M + F	2.023		1.894		614		91		4,5%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1985 - 1986 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	981	484	938	467	173	103				
TOTAL M + F	1.465		1.405		276		201		13,7%	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.206	1.614	2.168	1.598	522	410				
TOTAL M + F	3.820		3.766		932		563		14,7%	
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.097	639	1.036	621	299	207				
TOTAL M + F	1.736		1.657		506		103		5,9%	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.570	1.145	1.518	1.122	470	379				
TOTAL M + F	2.715		2.640		849		209		7,7%	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	780	330	731	312	247	129				
TOTAL M + F	1.110		1.043		376		223		20,1%	

16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.038	582	1.003	566	294	171				
TOTAL M + F	1.620		1.569		465		173		10,7%	
GRAND TOTAL	**25.748**	**16.593**	**24.912**	**16.049**	**7.367**	**5.369**	-	-	-	-
GRAND TOT. M+F	**42.341**		**40.961**		**12.736**		**5.484**		**13% Average**	

Source : *Statistiques Scolaires 1985-1986*, Bureau de la Planification de l'Education. Ministère de l'Education Nationale.

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1986 - 1987
par Province

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.081	491	-	-	291	163	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.572		-		454		268		17%	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	426	319	-	-	148	154	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.924	1.807	-	-	741	742	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.476				1.785		1.160		25,9%	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.893	914	-	-	574	308	-	-	-	-
TOTAL M + F	2.807				882		293		10,4%	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.772	2.192	-	-	1.040	705	-	-	-	-
TOTAL M + F	5.964				1.745		1.250		21%	

101

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1986 - 1987 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	899	585	-	-	404	258	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.484		-		662		142		9,5%	
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.440	613	-	-	327	166	-	-	-	-
TOTAL M + F	2.053		-		493		121		5,9%	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.596	2.694	-	-	1.117	939	-	-	-	-
TOTAL M + F	6.290		-		2.056		667		10,6%	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.047	609	-	-	400	260	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.656		-		660		143		8,6%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1986 - 1987 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
		M	F	M	F	F	M	F	M	F
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.907	1.336	-	-	609	470	-	-	-	-
TOTAL M + F	3.243		-		1.079		294		9,1%	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.547	841	-	-	578	356	-	-	-	-
TOTAL M + F	2.388		-		934		189		7,9%	
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.013	549	-	-	197	136	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.562		-		333		227		14,5%	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.477	1.745	-	-	552	454	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.222		-		1.006		721		17,1%	

(63)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1986 - 1987 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.264	735	-	-	443	286	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.999		-		729		107		5,4%	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.656	1.202	-	-	578	439	-	-	-	-
TOTAL M + F	2.858		-		1.017		253		8,9%	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	935	451	-	-	276	148	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.386		-		424		208		15%	
16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.182	640	-	-	378	206	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.822		-		584		189		10,4%	
GRAND TOTAL	**28.059**	**17.723**	-	-	**8.653**	**6.190**	-	-	-	-
GRAND TOT. M+F	**45.782**		-		**14.843**		**6.232**		**13,6% Average**	

Source : *Statistiques Scolaires 1986-1987*, Bureau de la Planification de l'Education. Ministère de l'Education Nationale.

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1987 -1988
par Province

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	94	31		
TOTAL M + F	-		-		-		125		-	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	27	20	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	384	260	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		691		-	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	329	109	-	-
TOTAL M + F	.		-		-		438		-	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	1.144	510	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		1.654		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1987 - 1988 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	108	59	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		167		-	
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	155	48	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		203		-	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	527	302		
TOTAL M + F	-		-		-		829		-	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	115	36	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		151		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1987 - 1988 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	255	127	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		382		-	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	138	64	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		202		-	
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	228	90	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		318		-	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	460	251	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		711		-	

107

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1987 - 1988 (suite)

	INSCRIT		REUSSITES		REDOUBLANTS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	140	62	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		202		-	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	205	105	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		310		-	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	226	89	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		315		-	
16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	156	38	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		194		-	
GRAND TOT. PRIV.	404	319	-	-	119	99	27	20	-	-
GRAND TOT. PUB.	39.192	25.212	-	-	11.874	8.252	4.664	2.181	-	-
GRAND TOT. P - P	39.596	25.531	-	-	11.993	8.351	4.691	2.201	-	-
GRAND TOT. M+F	65.127		-		20.344		6.892		10,6% (moyenne)	

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1988 - 1989
par Province

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.848	1.067	988	561	37	24	169	63		
TOTAL M + F	2.915		1.549		61		232		8%	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	347	275	112	75	24	21	33	16	-	-
PUBLIQUE	2.994	3.005	1.660	1.690	46	33	413	271	-	-
TOTAL M + F	6.621		3.350		124		733		11,1%	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.222	1.835	1.393	791	41	11	275	120	-	-
TOTAL M + F	5.057		2.144		52		395		7,8%	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	5.229	3.183	2.226	1.448	36	21	1.086	448		
TOTAL M + F	8.412		3.674		57		1.534		18,2%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1988 - 1989 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	620	415	302	212	12	12	66	33	-	-
TOTAL M + F	1.035		514		24		99		9,6%	
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.200	1.092	907	440	144	67	120	46	-	-
TOTAL M + F	3.292		1.347		211		166		5%	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-		-	-
PUBLIQUE	7.016	5.678	3.263	2.559	125	104	820	417	-	-
TOTAL M + F	12.694		5.822		229		1.237		9,7%	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	834	527	476	298	21	10	104	41	-	-
TOTAL M + F	1.361		774		31		145		10,7%	

110

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1988 - 1989 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.904	2.060	1.155	836	69	70	268	109	-	-
TOTAL M + F	4.964		1.991		139		377		7,6%	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.489	1.618	1.106	746	143	73	178	61	-	-
TOTAL M + F	4.107		1.852		216		239		5,8%	
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.642	938	678	398	31	16	231	77	-	-
TOTAL M + F	2.580		1.076		47		308		11,9%	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	4.266	3.308	1.849	1.591	35	20	443	210	-	-
TOTAL M + F	7.574		3.440		55		653		8,6%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1988 - 1989 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.026	1.332	962	594	191	143	186	76	-	-
TOTAL M + F	3.358		1.556		334		262		7,8%	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.189	1.722	1.124	888	75	65	221	108	-	-
TOTAL M + F	3.911		2.012		140		329		8,4%	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.670	763	742	357	51	13	188	72	-	-
TOTAL M + F	2.433		1.099		64		260		10,7%	
16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.246	1.353	1.063	575	87	44	166	48	-	-
TOT M + F	3.599		1.638		131		214		8%	
GRAND TOTAL	**43.742**	**30.171**	**20.006**	**14.019**	**1.192**	**747**	**4.962**	**2.215**	-	
GRAND TOTAL M + F	**73.913**		**34.025**		**1.939**		**7.177**		**9,7%**	

STATISTIQUES SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1989 - 1990
par Province

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.102	1.083	747	422	79	34	231	81	-	-
TOTAL M + F	3.185		1.169		113		312		9,8%	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	498	449	226	219	19	10	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.017	3.003	1.160	1.207	42	32	573	488	-	-
TOTAL M + F	6.967		2.812		103		1.061		15,2%	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.534	1.984	1.381	780	52	35	358	115	-	-
TOTAL M + F	5.518		2.161		87		473		8,6%	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	5.791	3.828	2.108	1.569	66	24	1.027	476	-	-
TOTAL M + F	9.619		3.677		90		1.503		15,6%	
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	742	559	331	234	34	24	56	39	-	-
TOTAL M + F	1.301		565		58		95		7,3%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1989 - 1990 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.418	1.362	798	448	84	39	137	59	-	-
TOTAL M + F	3.780		1.246		123		196		5,2%	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	7.701	6.512	3.217	2.892	309	158	621	326	-	-
TOTAL M + F	14.213		6.109		467		947		6,7%	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	857	578	376	263	82	29	72	26	-	-
TOTAL M + F	1.435		639		111		98		6,8%	
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.975	2.262	980	793	105	50	289	140	-	-
TOTAL M + F	5.237		1.773		155		429		8,2%	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.246	2.070	1.320	816	169	112	257	119	-	-
TOTAL M + F	5.316		2.136		281		376		7,1%	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1989 - 1990 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.996	1.141	671	421	24	12	244	97	-	-
TOTAL M + F	3.137		1.092		36		341		10.9%	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	4.607	3.717	1.396	1.110	69	30	484	279	-	-
TOTAL M + F	8.324		2.506		99		763		9.2%	
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.219	1.533	845	519	125	79	120	60	-	-
TOTAL M + F	3.752		1.364		204		180		4.8%	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.540	2.055	909	800	149	77	161	105	-	-
TOTAL M + F	4.595		1.709		266		266		5.8%	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	1.819	904	687	361	66	22	224	84	-	-
TOTAL M + F	2.723		1.048		88		308		11.3%	

115

16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.505	1.657	959	575	151	55	151	57	-	-
TOTAL M + F	4.162		1.534		206		208		5%	
GRAND TOTAL	**48.567**	**34.697**	**18.111**	**13.429**	**1.625**	**822**	**5.005**	**2.551**	-	-
GRAND TOTAL M + F	**83.264**		**31.540**		**2.447**		**7.556**		**9.1%**	

Source : *Statistiques Scolaires 1989-1990*, Bureau de la Planification, Ministère de l'Education Nationale.

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1990 - 1991
par Province

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	13.820	9.265	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	23.085		-		-		-		-	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	18.730	17.572	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	36.302		-		-		-		-	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	24.919	18.316	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	43.235		-		-		-		-	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	39.212	30.177	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	69.389		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1990 - 1991 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	4.803	4.140	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	8.943		-		-		-		-	
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	17.618	12.158	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	29.776		-		-		-		-	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	57.502	53.655	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	111.157		-		-		-		-	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	5.644	4.599	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	10.243		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1990 - 1991 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		RESU.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	22.554	20.663	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	43.217		-		-		-		-	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	28.912	20.917	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	49.829		-		-		-		-	
11.MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIC	18.190	12.556	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	30.746		-		-		-		-	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	28.621	25.254	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	53.875		-		-		-		-	

719

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1990 - 1991 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	20.021	15.666	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	35.687		-		-		-		-	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	19.011	17.763	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	36.774		-		-		-		-	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	12.374	7.676	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	20.050		-		-		-		-	
16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	19.279	15.730	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	35.009		-		-		-		-	
GRAND TOTAL	**351.210**	**286 107**	-	-	-	-	-	-	-	-
GRAND TOTAL M + F	**637.317**		-		-		-		-	

Source: Bureau de Planification, Ministère de l'Education de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

120

STATISTIQUES SCOLAIRES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1991 - 1992
par Province

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1. BUBANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.282	1.329	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	3.611		-		-		-		-	
2. BUJUMBURA (U)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.147	3.232	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	6.379		-		-		-		-	
3. BUJUMBURA (R)										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	4.425	2.710	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	7.135		-		-		-		-	
4. BURURI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	7.281	5.131	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	12.412		-		-		-		-	

121

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1991 - 1992 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5. CANKUZO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	735	627	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.362		-		-		-		-	
6. CIBITOKE										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.737	1.658	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.395		-		-		-		-	
7. GITEGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	8.372	7.809		-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	16.181		-		-		-		-	
8. KARUZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	810	580	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.390		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1991 - 1992 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
9. KAYANZA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	3.509	2.984	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	6.493		-		-		-		-	
10. KIRUNDO										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	4.281	2.778	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	7.059		-		-		-		-	
11. MAKAMBA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.728	1.786	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.514		-		-		-		-	
12. MURAMVYA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	5.070	4.706	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	9.776		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - 6ème année
1991 - 1992 (suite)

	INSCRIT		REDOUBLANTS		ABANDONS		REUS.CONC.NAT.		%REUS.CONC.NAT.	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
13. MUYINGA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.508	1.613	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.121		-		-		-		-	
14. NGOZI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.889	2.518	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	5.407		-		-		-		-	
15. RUTANA										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.113	1.162	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	3.275		-		-		-		-	
16. RUYIGI										
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.860	2.088	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	4.948		-		-		-		-	
GRAND TOTAL	**55.747**	**42.711**	-	-	-	-	-	-	-	-
GRAND TOTAL M + F	**98.458**		-		-		-		-	

Source : Bureau de Planification, Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

124

ANNEXE 2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les définitions suivantes concernent les tableaux de l'Annexe 2, enseignement secondaire, correspondant à diverses années :

Total inscriptions Fin 1er cycle :	Nombre d'élèves inscrits durant la dernière année du premier cycle de l'enseignement secondaire
Fin 2e cycle :	Nombre d'élèves inscrits la dernière année du second cycle de l'enseignement secondaire
Redoublants :	Nombre d'élèves qui recommencent l'année scolaire après avoir échoué à l'examen antérieur
Taux d'abandon :	Nombre d'élèves qui abandonnent l'école, exprimé en pourcentage des inscrits de l'année
Certificats ou diplômes obtenus :	Nombre d'élèves qui reçoivent un certificat à la fin du premier cycle ou un diplôme à la fin du second cycle
M :	Garçons
F :	Filles
Général :	Plan d'étude de l'enseignement secondaire général
Normal :	Dans ces tableaux, il s'agit de l'Ecole normale, du Lycée pédagogique et de l'Ecole de formation des instituteurs (EFI), qui sont tous des établissements de formation d'enseignants. Durant les années données, les chiffres peuvent être présentés séparément par école; d'autres fois, les chiffres sont combinés pour plus d'une de ces écoles. Par ailleurs, les noms de ces écoles changent dans le temps.
E.F.I. :	Ecole de formation des instituteurs
E.M.P. :	Enseignement moyen pédagogique
Cycle d'O :	Enseignement d'orientation
E.T.P. :	Enseignement technique et professionnel
E.T./Minist. :	Ecoles techniques dépendant d'autres ministères

Notes de tous les tableaux de l'enseignement secondaire général, 1983-1990

1. Les noms employés pour indiquer divers niveaux et catégories de formation changent selon l'année des statistiques; les noms de catégories utilisés ici ne restent donc pas constants durant toutes les années étudiées, par exemple, l'Ecole normale est devenue plus tard le Lycée pédagogique.

2. Les données des statistiques annuelles ne se rangent pas dans les mêmes catégories d'une année à l'autre. Par exemple, au début de la période étudiée, les écoles de formation des instituteurs (EFI) sont indiquées séparément; plus tard, certaines données concernant les EFI sont combinées dans les tableaux à celles de l'enseignement général, ou à celles des lycées pédagogiques.

3. Dans certains cas, des séries complètes ou des parties de séries de données ne figurent pas dans les statistiques annuelles. La raison en est que certains établissements n'ont pas fourni de renseignements, que certaines données ont été perdues, etc.

4. Dans certains cas, les statistiques annuelles indiquent des certificats ou des diplômes délivrés par des écoles qui ne figurent pas sur la liste des inscriptions. En pareil cas, les certificats/diplômes indiqués sont trop nombreux par rapport aux chiffres des inscriptions.

5. Le tableau suivant explique les catégories et les niveaux de l'enseignement au Burundi qui existaient durant les années étudiées.

I. ENSEIGNEMENT GENERAL SECONDAIRE

- A. Cycle d'orientation – 10e année, fin du 1er cycle
- B. Collège – 10e année, fin du 1er cycle
- C. Lycée – 1 SCA – scientifique A, 1 SCB – scientifique B – LM – lettres modernes – fin du 2e cycle

II. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE

- A. A4 et A3, 1er cycle
- B. ESTA, Ecole secondaire des techniques administratives, cycle court, cycle long
- C. A2, fin du cycle

III. ECOLES DE FORMATION DES INSTITUTEURS – EFI

- A. 10e année, fin du 1er cycle
- B. 2e année EFI, fin du 2e cycle

IV. ECOLE MOYENNE PEDAGOGIQUE

- A. 10e année, fin du 1er cycle

B. 4e année pédagogique, fin du 2e cycle

V. ECOLE NORMALE

A. 10e année, fin du 1er cycle
B. 4e normale, fin du 2e cycle

Autres notes d'explication des données des tableaux de l'Annexe 2

1983-1984

Les tableaux contenant des données sur les certificats et diplômes délivrés ont des listes d'écoles légèrement différentes pour la fin du 1er et du 2e cycles; les deux listes diffèrent des tableaux d'inscription pour l'année. La raison en est, sans doute, que certaines écoles n'ont pas fourni de renseignements.

1987-1988

Un taux d'abandon négatif, dans certains cas, s'explique par le fait que certains élèves qui échouent à l'examen des écoles publiques s'inscrivent dans des écoles privées, contrebalançant ainsi largement les abandons d'élèves de ces écoles privées; c'est ce qui cause une augmentation nette, ou un « taux d'abandon négatif ». Cependant, le Ministère n'a pas donné d'explication du taux d'abandon négatif des écoles publiques indiquées ici.

1988-1989

Ce taux d'abandon de 7,6 se trouve dans un tableau combinant l'enseignement général et les Ecoles de formation des instituteurs; c'est la raison pour laquelle on l'indique ici pour chaque école.

Un taux d'abandon négatif s'explique par le fait qu'un grand nombre d'élèves qui échouent dans des écoles publiques s'inscrivent dans des écoles privées, ce qui augmente les inscriptions dans ces écoles de façon suffisante pour contrebalancer les abandons; il y a donc augmentation nette des inscriptions pour l'année, ou un « taux négatif d'abandon »

1989-1990

Un tableau combinant l'enseignement général et les écoles de formation des instituteurs donne un taux d'abandon de 7,2, qui est donc indiqué ici pour chaque école.
Un taux d'abandon négatif, dans certains cas, s'explique par le fait que certains élèves qui échouent dans des écoles publiques s'inscrivent dans des écoles privées, contrebalançant ainsi largement les abandons de ces écoles privées; il y a donc une augmentation nette, ou un « taux d'abandon négatif ». Cependant, le Ministère ne donne aucun explication du taux négatif d'abandon dans les écoles publiques qui est indiqué ici.

RESUME - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1983-1984 A 1989-1990

Année	Total Inscrit		Redoublants		Certificats ou Diplômes Obtenus	
	Fin 1er cycle	Fin 2e cycle	Fin 1er cycle	Fin 2e cycle	Fin 1er cycle	Fin 2e cycle
1983 - 1984	-	-	-	-	2.944	1.446
Total	-		-		4.390	
1984 - 1985	3.139	1.703	343	188	2.286	2.016
Total	4.842		531		4.302	
1985 - 1986	3.506	1.858	531	135	2.497	2.097
Total	5.364		666		4.594	
1986 - 1987	4.258	1.375	651	130	2.696	1.445
Total	5.633		781		4.141	
1987 - 1988	4.992	2.728	653	193	2.867	1.868
Total	7.720		846		4.735	
1988 - 1989	4.686	2.033	885	131	3.219	1.753
Total	6.719		1.016		4.972	
1989 - 1990	5.666	2.056	1.058	181	-	-
Total	7.722		1.239		-	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1983 - 1984
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE											45	18	48	12
PUBLIQUE											681	200	442	121
TOTAL M + F											944		623	
2. NORMAL											201	128	195	127
TOTAL M + F											329		322	
3. E.F.I											207	167	34	28
TOTAL M + F											374		62	
4. E.M.P											68	192	161	110
TOTAL M + F											260		271	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1983 - 1984 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O														
TOTAL M + F											156	40	-	-
											196		-	
6. E.T.P														
A2														
A3											243	255	-	-
A4											176	-	-	-
TOTAL M + F											38	8	-	-
											720		-	
7. E.T./Minist.														
TOTAL M + F											110	11	134	34
											121		168	
GRAND TOTAL											**1.925**	**1.019**	**1.014**	**432**
GRAND TOTAL M + F											**2.944**		**1.446**	

Source : *Statistiques Scolaires 1984 -1985*, Bureau de la Planification de l'Education, Ministère de l'Education, Ministère de l'education Nationale, République du Burundi, BUJUMBURA.

Footnotes : Tables providing data on certificates and diplomas earned.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
1984 - 1985
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	103	86	25	10	2	6	11	0	N/A	N/A	49	40	50	13
PUBLIQUE	732	230	585	188	59	47	114	39	N/A	N/A	562	181	441	161
TOTAL M + F	1.151		808		114		164		-		832		665	
2. NORMAL	262	143	164	133	27	17	0	1	N/A	N/A	208	113	163	131
TOTAL M + F	405		297		44		1				321		294	
3. E.F.I	268	306	191	170	22	52	1	1	N/A	N/A	211	235	186	159
TOTAL M + F	574		361		74		2		-		446		345	
4. E.M.P	115	174	106	93	18	20	14	7	N/A	N/A	82	123	103	84
TOTAL M + F	289		199		38		21		-		205		187	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1984 - 1985 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	180	64	-	-	23	11	-	-	N/A	-	111	40	-	-
TOTAL M + F	244		-		34		-		-		151		-	
6. E.T.P														
A2	-	-	0	38	-	-	0	0	-	-	-	-	183	121
A3	169	0	-	-	5	0	-	-	-	-	136	0	37	67
A4	77	0	-	-	19	2	-	-	-		64	10	-	-
TOTAL M + F	246		38		26		-		-		210		408	
7. E.T./Minist.														
A4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	104	8	-	-
A3	187	43	-	-	10	3	-	-	-	-	9	0	47	0
A2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	16
TOTAL M + F	230		-		13		-		-		121		117	
GRAND TOTAL	**2.093**	**1.046**	**1.071**	**632**	**185**	**158**	**140**	**48**	-	-	**1.536**	**750**	**1.264**	**752**
GRAND TOTAL M + F	**3.139**		**1.703**		**343**		**188**		-		**2.286**		**2.016**	

Source : *Statistiques Scolaires 1984-1985 and 1985-1986*, Bureau de la Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Bujumbura.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1985 - 1986
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	125	123	28	11	15	12	6	3	42.1	6.5	43	59	48	15
PUBLIQUE	850	280	566	164	125	76	75	18	6.5	10.1	785	233	471	139
TOTAL M + F	1.378		769		228		102		-		1.120		673	
2. NORMAL	273	113	184	141	30	25	1	1	-	0,3	227	81	184	139
TOTAL M + F	386		325		55		2		-		308		323	
3. E.F.I	443	479	191	189	51	82	5	9	-	0,5	278	358	188	186
TOTAL M + F	922		380		133		14		-		636		374	
4. E.M.P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1985 - 1986 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	168	80	-	-	37	22	-	-	N/A	N/A	-	-	-	-
TOTAL M + F	248		-		59		-		-		-		-	
6. E.T.P														
A2	-	-	241	143	-	-	10	7	-	0	-	-	221	123
A3	212	49	-	-	33	5	-	-	4.1	3.3	257	0	13	30
A4	48	13	-	-	1	2	-	-	0.0	-	46	13	-	-
TOTAL M + F	322		384		41		17		-		316		387	
7. E.T./Minist.														
A4	100	20	-	-	7	1	-	-	3.2	-	97	20	-	-
A3	130	0	-	-	7	0	-	-	1.8	-	-	-	143	39
A2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	113	40
TOTAL M + F	250		-		15		-		-		121		182	
GRAND TOTAL	**2.349**	**1.157**	**1.210**	**648**	**306**	**225**	**97**	**38**	-	-	**1.733**	**764**	**1.386**	**711**
GRAND TOTAL M + F	**3.506**		**1.858**		**531**		**135**		-		**2.497**		**2.097**	

Source : *Statistiques Scolaires 1985-1986,* Bureau de la Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République de Burundi, Bujumbura.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1986 - 1987
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	127	120	49	22	7	11	3	1	26.7	10.7	50	31	39	6
PUBLIQUE	1.555	810	552	178	235	171	97	21	6.7	0.3	1.021	525	422	158
TOTAL M + F	2.612		801		424		122		-		1.627		625	
2. NORMAL			82	48			0	2	-	0	-	-	76	50
TOTAL M + F	-		130		-		2		-		-		126	
3. E.F.I	473	462	254	190	64	80	3	3	-	0	318	340	269	231
TOTAL M + F	935		444		144		6		-		658		500	
4. E.M.P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	

135

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1986 - 1987 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
6. E.T.P														
PRIVE A3, A4	41	61	-	-	1	1	-	-	0	-	20	27	-	-
PUBLIQUE A2	-	-	-	-	15	15	-	-	-	0	-	-	-	-
A3	211	43	-	-	22	11	-	-	0	17.8	210	16	8	38
A4	37	16	-	-	1	0	-	-	3.3	-	8	16	-	-
TOTAL M + F	409		384		66		17		-		297		46	
7. E.T./Minist.														
A4	107	15	-	-	3	0	-	-	0	-	102	12	-	-
A3	175	5	-	-	4	0	-	-	0	-	-	-	143	5
A2	-	-	-	-	10	0	-	-	-	0	-	-	-	-
TOTAL M + F	302		-		17		-		-		114		148	
GRAND TOTAL	**2.726**	**1.532**	**937**	**438**	**362**	**289**	**103**	**27**	-	-	**1.729**	**967**	**957**	**488**
GRAND TOTAL M + F	**4.258**		**1.375**		**651**		**130**		-		**2.696**		**1.445**	

Source : *Statistiques Scolaires 1986-1987*, Bureau de la Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République de Burundi, Bujumbura.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1987 - 1988
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	82	82	44	14	13	13	4	0	51.7	25.4	46	52	49	6
PUBLIQUE	1.740	964	620	196	230	183	60	14	2.6	10.4	1.191	654	589	244
TOTAL M + F	2.868		874		439		78		-		1.943		888	
2. NORMAL														
PRIVE	-	-	10	1	-	-	1	0	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	84	54	-	-	1	0	-	-	347	364	233	162
TOTAL M + F	-		149		-		2		-		711		395	
3. E.F.I														
PRIVE	0	0	10	11	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	589	629	302	231	58	95	6	3	-	14.6	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.218		554		153		9		-		-		-	
4. E.M.P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1987 - 1988 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
6. E.T.P														
PRIVE	55	99	-	-	7	3	-	-	-	-	37	89	-	-
PUBLIQUE A2	-	-	20	46	-	-	0	0	-	-	-	-	144	110
A3	206	0	282	179	21	0	35	18	-	-	78	9	18	40
A4	403	20	-	-	24	0	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	783		527		55		53		-		213		312	
7. E.T./Minist.														
A4	109	14	-	-	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-
A3	0	0	280	149	0	0	14	23	-	-	-	-	79	22
A2	-	-	118	77	-	-	11	3	-	-	-	-	92	80
TOTAL M + F	123		624		6		51		-		-		273	
GRAND TOTAL	**3.184**	**1.808**	**1.770**	**958**	**357**	**296**	**132**	**61**	-	-	**1.699**	**1.168**	**1.204**	**664**
GRAND TOTAL M + F	**4.992**		**2.728**		**653**		**193**		-		**2.867**		**1.868**	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1988 - 1989
(All provinces included)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	126	137	85	23	36	36	21	7	-9.8	-12.7	97	82	61	15
PUBLIQUE	2.069	1.055	624	212	340	245	54	17	7.6	5.44	1.408	679	500	171
TOTAL M + F	3.387		944		657		99		-		2.266		747	
2. NORMAL														
PRIVE	-	-	14	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	495	547	238	270	87	121	-	-	7,6	0,0	288	296	210	247
TOTAL M + F	1.042		530		208		-		-		584		457	
3. E.F.I														
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
4. E.M.P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1988 - 1989 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
6. E.T.P														
PRIVE A3, A4	24	30	-	-	4	3	-	-	-	-	41	47	30	15
PUBLIQUE A2	-	-	29	45	-	-	0	2	-	0,0	-	-	183	110
A3	200	0	53	83	13	0	7	12	1.1	1.3	272	9	35	54
A4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	254		210		20		21		-		369		427	
7. E.T./Minist.														
A4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A3	-	-	125	56	-	-	4	2	0.0	-	-	-	101	21
A2	-	-	89	79	-	-	5	0	-	0.0	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		349		-		11		-		-		122	
GRAND TOTAL	**2.914**	**1.769**	**1.257**	**776**	**480**	**405**	**91**	**40**	-	-	**2.106**	**1.113**	**1.120**	**633**
GRAND TOTAL M + F	**4.683**		**2.033**		**885**		**131**		-		**3.219**		**1.753**	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1989 - 1990
(Total pour toutes les provinces)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
1. GENERAL														
PRIVE	175	198	145	49	51	47	32	6	1,3	-7.6	-	-	-	-
PUBLIQUE	2.237	1.159	731	260	393	237	63	18	7,2	3.3	-	-	-	-
TOTAL M + F	3.769		1.185		728		119		-		-		-	
2. NORMAL														
PRIVE	-	-	11	13	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	730	682	306	324	128	151	5	5	7.2	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	1.412		654		279		10		-		-		-	
3.E.F.I														
PRIVE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.2	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
4. E.M.P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 1989 - 1990 (suite)

	TOTAL INSCRIT				REDOUBLANTS				TAUX D'ABANDON		CERTIFICAT OU DIPLOMES OBTENUS			
	Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		Fin 1er cycle		Fin 2e cycle		1er cycle	2e cycle	1er cycle		2e cycle	
	M	F	M	F	M	F	M	F			M	F	M	F
5. Cycle d'O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-		-		-		-		-	
6. E.T.P														
PRIVE A3, A4	22	49	-	-	5	11	-	-	-	-	-	-	-	-
PUBLIQUE A2	-	-	24	28	4	0	-	-	-	0.0	-	-	-	-
A3	244	0	68	97	21	0	23	29	6.3	0.4	-	-	-	-
A4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	315		217		41		52		-		-		-	
7. E.T./Minist.														
A4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A3	103	67	-	-	2	8	-	-	0.0	-	-	-	-	-
A2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	170		349		10		-		-		-		-	
GRAND TOTAL	**3.511**	**2.155**	**1.285**	**771**	**604**	**454**	**123**	**58**	-	-	-	-	-	-
GRAND TOTAL M + F	**5.666**		**2.056**		**1.058**		**181**		-		-		-	

142

ANNEXE 3. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. On s'est servi des abréviations suivantes pour les tableaux de certaines années de l'Annexe 3, Enseignement Supérieur :

Agri-Bio	: Agronomie-Biologie
Agri-Chimie	: Agronomie-Chimie
Angl-Kdi	: Anglais-Kirundi
Civ.	: Genie Civil
Compt.	: Comptabilité
Elec.	: Genie Electrique
Electrom.	: Electromécanique
Esco	: Ecole Supérieure du Commerce, ISCO
F	: Féminin
Franç-Kdi	: Français-Kirundi
Geo-mines	: Geologie et mines
Geo	: Géographie
Hist	: Histoire
IEPS	: Institut d'Education Physique et Sport
IP	: Institut Pédagogique
ISA	: Institut Supérieur d'Agriculture
ISCO	: Institut Supérieur du Commerce
ISGE	: Institut Supérieur de Gestion des Entreprises
ISTAU	: Institut Supérieur des Techniques de l'Aménagement et de l'Urbanisme
ITS	: Institut Technique Supérieur
L.L. Afr.	: Langues et littératures Africaines
L.L. Angl.	: Langues et littératures Anglaises
L.L. Franç.	: Langues et Littératures Françaises
M	: Masculin
Math.	: Mathématique
Philos.	: Philosophie
Phyis.	: Physique
Polyt.	: Polytechnique
P.S.E.	: Psychologie et Sciences de l'Education
Scien.Appl.	: Sciences Appliquées
S.E.A.	: Sciences Economiques et Administratives
Théol.	: Théologie

2. Les inscriptions sont données pour chaque département, comme suit :

Inscriptions 1ère année – total des inscriptions au début de l'année dans ce département
Inscriptions, dernière année – total des inscriptions la dernière année dans ce département,

c'est-à-dire 2e année pour IP, 3e année pour ITS, 4e année pour l'histoire, 5e année pour les sciences appliquées, 6e année pour la médecine, et ainsi de suite.

3. Aucune donnée disponible pour les établissements non universitaires en 1984-1985

4. ESCO – En 1989, l'Ecole supérieure de commerce est devenue l'ISCO, Institut supérieur de commerce.

5. Les données concernant les diplômes délivrés par l'Université du Burundi sont incomplètes pour 1989-1990, ce qui explique pourquoi le faible total n'est pas exact.

6. Les données concernant certains départements, comme I.P., ESCO/ISCO, ITS et Sciences sont présentées sous forme de totaux, et non pas individuellement pour chaque matière du département; les tableaux comportent des indications de ces groupes, qui n'affectent pas les totaux.

7. On ne dispose pas facilement de données concernant les diplômes délivrés par des établissements non universitaires.

RESUME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1984-1985 A 1989-1990

	UNIVERSITE			NON-UNIVERSITAIRE			TOTAL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
	Inscrit 1ère année	Inscrit dernière année	Diplôme	Inscrit 1ère année	Inscrit dernière année	Diplôme	Inscrit 1ère année	Inscrit dernière année	Diplôme*
1984 - 1985							1.110	529	347
1985 - 1986	913	434	349	321	181	-	1.234	615	349
1986 - 1987	1.010	395	369	308	214	-	1.318	609	369
1987 - 1988	1.401	413	357	690	202	-	2.091	615	357
1988 - 1989	1.155	404	341	425	174	-	1.580	578	341
1989 - 1990	1.379	571	N/A*	125	101	-	1.504	672	N/A*

* Universitaire seulement
* N/A = Données non-disponibles

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1984 - 1985

	UNIVERSITE - NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F
DROIT	60	25	41	18		
TOTAL M + F	85		59		36	
S.E.A	62	34	21	11		
TOTAL M + F	96		32		31	
HISTOIRE			16	2		
TOTAL M + F	49	9	18			
GEOGRAPHIE			14	3		
TOTAL M + F			17			
L.L. AFRICAINES	23	3	11			
TOTAL M + F	26		11			
L.L. ANGLAISES	32	16	20	15		
TOTAL M + F	48		36			
L.L. FRANÇAISES	42	12	27	8		
TOTAL M + F	54		35			
AGRONOMIE	46	3	13	1		
TOTAL M + F	49		14		14	
BIOLOGIE	9		6	4	SCIENCES TTL	
TOTAL M + F	9		10		21	
CHIMIE	8	1				
TOTAL M + F	9					

T46

	UNIVERSITE - NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F
GEO-MINES	10					
TOTAL M + F	10					
POLYT. A	21	2	19	1		
TOTAL M + F	23		20			
POLYT. B	47	4	28			
TOTAL M + F	51		28			
MATH	-	-	4	-	-	-
TOTAL M + F	-		4		-	
PHYSIQUE	-	-	7	-	-	-
TOTAL M + F	-		7		-	
SCIEN.APPL/CIV.	-	-	18	-	-	-
TOTAL M + F	-		18		9	
SCIEN. APPL./ELECTROM.	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	10				8	
IP AGRI-BIO	24	8	9	2	-	-
TOTAL M + F	32		11		51	
IP AGRI-CHIMIE	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-	
IP FRANÇ-KDI	22	7	5	1	-	-
TOTAL M + F	29		6		-	

	UNIVERSITE - NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F
IP ANGL-KDI	20	5	7	2	-	-
TOTAL M + F	25		9		-	
IP MATH-PHYS	29	3	11	1	-	-
TOTAL M + F	32		12		-	
P.S.E.	40	15	16	9	-	-
TOTAL M + F	55		25		17	
IEPS	34	1	13	-	-	-
TOTAL M + F	35		13		10	
MEDECINE	63	10	27	4	-	-
TOTAL M + F	73		31		24	
ITS GENIE CIVIL	38	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	38		-		-	
PHARMACIE	15	5	-	-	-	-
TOTAL M + F	20		-		-	
ESCO COMMERCE	8	11	7	13	-	-
TOTAL M + F	19		20		108	
ESCO COMPT.	10	8	8	12	-	-
TOTAL M + F	18		20		-	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1984 - 1985 (suite)

	UNIVERSITE - NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES	11	5	9	3	-	-
TOTAL M + F	18		12		-	
ESCO FISCALITE	10	9	10	3	-	-
TOTAL M + F	19		13		-	
ESCO DOUANES	12	10	11	7	-	-
TOTAL M + F	22		18		-	
ESCO STATISTIQUES	11	6	-	-	-	-
TOTAL M + F	17		-		-	
ESCO HOSPITALIERE	11	9	-	-	-	-
TOTAL M + F	20		-		-	
ESCO SECRETARIAT	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-	
ISTAU	19	4	-	-	-	-
TOTAL M + F	23		-		-	
BIBLIOTHECOLOGIE	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1984 - 1985 (suite)

	UNIVERSITE - NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F
JOURNALISME	10	12	2	8	-	-
TOTAL M + F	22		10		18	
ECOLE MUNICIPALE	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-	
ISA	35	9	8	-	-	-
TOTAL M + F	44		8		-	
POLICE JUDICIAIRE	-	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	-		-		-	
GD SEM PHILOSOPHIE	28	-	-	-	-	-
TOTAL M + F	28		-		-	
GD SEM THEOLOGIE	8	-	3	-	-	-
TOTAL M + F	8		3			
GRAND TOTAL	**867**	**246**	**391**	**128**		
GRAND TOTAL M + F	**1.113**		**519**		**347**	

Source : *Statistiques Scolaires 1984-1985*, Bureau de la Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Bujumbura et l'Université du Burundi.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1985 - 1986

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
DROIT	48	22	28	15								
TOTAL M + F	70		43		43							
S.E.A	68	30	27	10								
TOTAL M + F	96		32		39							
HISTOIRE	20	12	15	5								
TOTAL M + F	32		20									
GEOGRAPHIE	23	13	6	4								
TOTAL M + F	36		10									
L.L. AFR.	14	5	10	6								
TOTAL M + F	19		16									
L.L. ANGL.	33	24	21	17								
TOTAL M + F	57		38									
L.L. FRANÇ.	31	11	18	4								
TOTAL M + F	42		22									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AGRONOMIE	63	9	18									
TOTAL M + F	72		18		18							
BIOLOGIE	7	11	5	3								
TOTAL M + F	18		8		22							
CHIMIE	11	2	6									
TOTAL M + F	13		6									
GEO-MINES	6	0										
TOTAL M + F	6											
POLYT. A	8	1	14	1								
TOTAL M + F	9		15									
POLYT. B	41	0	20	1								
TOTAL M + F	41		21									
MATH			7									
TOTAL M + F			7									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
PHYSIQUE			4									
TOTAL M + F			4									
S.A.E.												
TOTAL M + F					9							
SCIEN. APPL/CIV.			16									
TOTAL M + F			16		7							
IP AGRI-BIO	21	4	9	3								
TOTAL M + F	25		12		54							
IP AGRI-CHIMIE	17	2										
TOTAL M + F	19											
IP FRANÇ-KDI	19	15	13	3								
TOTAL M + F	34		16									
MATH-PHYSIQUE	22	2	11	2								
TOTAL M + F	24		13									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
P.S.E	52	11	19	13								
TOTAL M + F	63		32		38							
IEPS	33	3	13									
TOTAL M + F	36		13		6							
MEDECINE	78	18	21	4								
TOTAL M + F	96		25		19							
ITS CIV./ELEC.	38		22									
TOTAL M + F	38		22		10							
PHARMACIE	18	19	3	1								
TOTAL M + F	37		4									
ESCO COMMERCE							17	16	8	14		
TOTAL M + F					64		33		22			
ESCO COMPT.							13	17	10	8		
TOTAL M + F							30		18			

154

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES									10	5		
TOTAL M + F									15			
ESCO FISCALITE									6	8		
TOTAL M + F									14			
ESCO DOUANES							18	9	9	8		
TOTAL M + F							27		17			
ESCO STATISTIQUES							15	11	8	4		
TOTAL M + F							26		12			
ESCO HOSPITALIERE							8	19	10	4		
TOTAL M + F							27		14			
ESCO SECRETARIAT												
TOTAL M + F												
ISTAU							15	6	17	2		
TOTAL M + F							21		19			

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1985 - 1986 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIBLIOTHECOLOGIE												
TOTAL M + F												
JOURNALISME							8	9	4	7		
TOTAL M + F					9		17		11			
ECOLE MUNICIPALE							15	0	15	0		
TOTAL M + F							15		15			
ISA							33	9	18	2		
TOTAL M + F							42		20			
POLICE JUDICIAIRE							31	1				
TOTAL M + F							32					
GD SEM PHILOS.							32	0				
TOTAL M + F							32					
GD SEM THEOL.							19	0	4			
TOTAL M + F							19		4			

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1985 - 1986 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ISGE												
TOTAL M + F												
GRAND TOTAL	**688**	**225**	**339**	**95**			**224**	**97**	**119**	**62**		
GRAND TOTAL M + F	**913**		**434**		**349**		**321**		**181**			

Source : *Statistiques Scolaires 1985-1986*, Bureau de Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Bujumbura et l'Université du Burundi

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1986 - 1987

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
DROIT	67	17	30	10								
TOTAL M + F	84		40		46							
S.E.A	86	43	30	12								
TOTAL M + F	129		42		38							
HISTOIRE	53	19	8	5								
TOTAL M + F	72		13									
GEOGRAPHIE	-	-	7	5								
TOTAL M + F			12									
L.L. AFR.	15	5	11	6								
TOTAL M + F	20		17									
L.L. ANGL.	17	19	14	16								
TOTAL M + F	36		30									
L.L. FRANÇ.	27	12	11	4								
TOTAL M + F	39		15									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AGRONOMIE			8	1								
TOTAL M + F			9		9							
PHARMACIE	107	48	4	5								
TOTAL M + F	155		9									
BIOLOGIE			3	1								
TOTAL M + F	155		4		27							
CHIMIE			6									
TOTAL M + F			6									
GEO-MINES	46	2										
TOTAL M + F	48											
POLYT. A	10		6	1								
TOTAL M + F	10		7									
POLYT. B	66	5	24									
TOTAL M + F	71		24									

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1986 - 1987 (suite)

	UNIVERSITE						NON - UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH			10									
TOTAL M + F			10									
PHYSIQUE			6									
TOTAL M + F			6									
SCIEN.APPL/ELEC.			16	1								
TOTAL M + F			17		8							
SCIEN.APPL/CIV.												
TOTAL M + F					7							
IP AGRI-BIO	8	6	8	5								
TOTAL M + F	14		13									
IP AGRI-CHIMIE	17	10	7	1								
TOTAL M + F	27		8									
IP FRANÇ-KDI	20	21	9	10								
TOTAL M + F	41		19									
IP ANGL-KDI	12	14	6	5								
TOTAL M + F	26		11									

	UNIVERSITAIRE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH-PHYSIQUE	29	3	9	4								
TOTAL M + F	32		13									
P.S.E	45	19	19	12								
TOTAL M + F	64		31		29							
IEPS	28	2	12	1								
TOTAL M + F	30		11		18							
MEDECINE	55	22	9	2								
TOTAL M + F	77		11		10							
ITS	37	1	15									
TOTAL M + F	38		15		16							
ESCO COMMERCE							21	10	11	15		
TOTAL M + F							31		26			
ESCO COMPT.							16	17	7	17		
TOTAL M + F					104		33		24			

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1986 - 1987 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES												
TOTAL M + F												
ESCO FISCALITE												
TOTAL M + F												
ESCO DOUANES							15	15	12	6		
TOTAL M + F							30		18			
ESCO STATISTIQUES							25	7	11	8		
TOTAL M + F							32		19			
ESCO HOSPITALIERE							9	19	8	16		
TOTAL M + F							28		24			
ESCO SECRETARIAT							1	1				
TOTAL M + F							2					
ISTAU							17	4	17	2		
TOTAL M + F							21		19			

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIBLIOTHECOLOGIE												
TOTAL M + F												
JOURNALISME							15	13	3	5		
TOTAL M + F					10		28		8			
ECOLE MUNICIPALE									15			
TOTAL M + F									15			
ISA							26	5	14	2		
TOTAL M + F							31		16			
POLICE JUDICIAIRE									30	1		
TOTAL M + F									31			
GD SEM PHILOS.							30					
TOTAL M + F							30					
GD SEM THEOL.							29		14			
TOTAL M + F							29		14			

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1986 - 1987 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ISGE												
TOTAL M + F												
GRAND TOTAL	**745**	**268**	**288**	**107**			**204**	**91**	**142**	**72**		
GRAND TOTAL M + F	**1013**		**395**		**322**		**295**		**214**			

Source : *Statistiques Scolaires 1986 - 1987*, Bureau de Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Bujumbura et l'Université du Burundi

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1987 - 1988

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
DROIT	96	29	25	14								
TOTAL M + F	125		39		30							
S.E.A	129	50	24	10								
TOTAL M + F	179		34		29							
HISTOIRE			17	2								
TOTAL M + F			19									
GEOGRAPHIE	76	12	7	3								
TOTAL M + F	88		10									
L.L. AFR.	25	3	13	2								
TOTAL M + F	28		15									
L.L. ANGL.	42	18	13	16								
TOTAL M + F	60		29									
L.L. FRANÇ.	39	17	16	9								
TOTAL M + F	56		25									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AGRONOMIE			17	1								
TOTAL M + F			18		18							
PHARMACIE			8	8								
TOTAL M + F			16									
BIOLOGIE	155	38	2									
TOTAL M + F	193		2		19							
CHIMIE			2	2								
TOTAL M + F			4									
GEOLOGIE	53	9	3									
TOTAL M + F	62		3									
POLYT. A	4	3	11	1								
TOTAL M + F	7		12									
POLYT. B	87	15	23									
TOTAL M + F	102		23									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH			7									
TOTAL M + F			7									
PHYSIQUE			5									
TOTAL M + F			5									
SCIEN.APPL/ELEC.			8	1								
TOTAL M + F			9		3							
SCIEN.APPL/CIV.												
TOTAL M + F					6							
IP AGRI-BIO	33	8	4	4								
TOTAL M + F	41		8		44							
IP AGRI-CHIMIE	38	7	6	3								
TOTAL M + F	45		9									
IP FRANÇ-KDI	47	11	6	9								
TOTAL M + F	58		15									
IP ANGL-KDI	42	8	7	4								
TOTAL M + F	50		11									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH-PHYSIQUE	32	7	7	5								
TOTAL M + F	39		12									
P.S.E	80	31	25	5								
TOTAL M + F	111		30		30							
IEPS	19	3	17	1								
TOTAL M + F	22		18		15							
MEDECINE	84	23	12	7								
TOTAL M + F	107		19		16							
ITS	26	2	21									
TOTAL M + F	28		21		24							
ESCO COMMERCE							15	13	9	15		
TOTAL M + F					98		28		24			
ESCO COMPT.							15	23	11	12		
TOTAL M + F							38		23			

[illegible] 1987 - 1988 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES												
TOTAL M + F												
ESCO FISCALITE												
TOTAL M + F												
ESCO DOUANES							15	13	10	11		
TOTAL M + F							28		21			
ESCO STATISTIQUES							17	7	14	4		
TOTAL M + F							24		18			
ESCO HOSPITALIERE							8	21	7	11		
TOTAL M + F							29		18			
ESCO SECRETARIAT							1	14		10		
TOTAL M + F							15		10			
ISTAU							16	6	20	4		
TOTAL M + F					19		22		24			

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIBLIOTHECOLOGIE							13	15				
TOTAL M + F							28					
JOURNALISME							17	1	19	2		
TOTAL M + F					6		18		21			
ECOLE MUNICIPALE									15			
TOTAL M + F									15			
ISA							18	3	15	5		
TOTAL M + F							21		20			
POLICE JUDICIAIRE							1					
TOTAL M + F							1					
GD SEM PHILOS.							20					
TOTAL M + F							20					
GD SEM THEOL.							9		8			
TOTAL M + F							9		8			

170

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1987 - 1988 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ISGE							334	76				
TOTAL M + F							410					
GRAND TOTAL	**1.107**	**294**	**306**	**107**			**499**	**192**	**128**	**74**		
GRAND TOTAL M + F	**1.401**		**413**		**357**		**691**		**202**			

Source : *Statistiques Scolaires 1987-1988*, Bureau de Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Juillet 1991, Bujumbura et l'Université du Burundi

1. Données non disponibles

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1988 - 1989

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
DROIT												
TOTAL M + F	126		31		56							
S.E.A												
TOTAL M + F	167		33									
HISTOIRE												
TOTAL M + F	75		14									
GEOGRAPHIE												
TOTAL M + F			9									
L.L. AFR.												
TOTAL M + F	21		14									
L.L. ANGL.												
TOTAL M + F	47		20									
L.L. FRANÇ.												
TOTAL M + F	48		21									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AGRONOMIE												
TOTAL M + F					15							
PHARMACIE												
TOTAL M + F	176		23									
BIOLOGIE												
TOTAL M + F			3		19							
CHIMIE												
TOTAL M + F	39		8									
GEOLOGIE												
TOTAL M + F			2									
POLYT. A												
TOTAL M + F	14		5									
POLYT. B												
TOTAL M + F	75		40									

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1988 - 1989 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH												
TOTAL M + F			4									
PHYSIQUE												
TOTAL M + F			3									
SCIEN.APPL/ELEC.												
TOTAL M + F			20		7							
SCIEN.APPL/CIV.												
TOTAL M + F					13							
IP AGRI-BIO												
TOTAL M + F	29		7		49							
IP AGRI-CHIMIE												
TOTAL M + F	25		8									
IP FRANÇ-KDI												
TOTAL M + F	60		15									
IP ANGL-KDI												
TOTAL M + F	29		13									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH-PHYSIQUE												
TOTAL M + F	24		5									
P.S.E												
TOTAL M + F	74		45		22							
IEPS												
TOTAL M + F	14		13		7							
MEDECINE												
TOTAL M + F	79		26		15							
ITS												
TOTAL M + F	33		22		10							
ESCO COMMERCE							10	18	6	9		
TOTAL M + F							28		15			
ESCO COMPT.							7	26	9	19		
TOTAL M + F					105		33		28			

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES												
TOTAL M + F												
ESCO FISCALITE							21	11				
TOTAL M + F							33					
ESCO DOUANES									6	7		
TOTAL M + F									13			
ESCO STATISTIQUES							7	9	12	5		
TOTAL M + F							16		17			
ESCO HOSPITALIERE							6	21	8	12		
TOTAL M + F							27		20			
ESCO SECRETARIAT							1	14		0		
TOTAL M + F							15		9			
ISTAU												
TOTAL M + F					22							

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIBLIOTHECOLOGIE							10	12	9	11		
TOTAL M + F							22		20			
JOURNALISME							12	9	8	3		
TOTAL M + F					20		21		11			
ECOLE MUNICIPALE												
TOTAL M + F												
ISA							36	7	10	4		
TOTAL M + F							43		14			
POLICE JUDICIAIRE												
TOTAL M + F												
GD SEM PHILOS.							16		9			
TOTAL M + F							16		9			
GD SEM THEOL.												
TOTAL M + F												

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1988 - 1989 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ISGE							139	33	4	14		
TOTAL M + F							172		18			
GRAND TOTAL							**265**	**112**	**81**	**93**		
GRAND TOTAL M + F	**1.155**		**404**		**360**		**377**		**174**			

Source : *Statistiques Scolaires 1988-1989*, Bureau de Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Juillet 1991, Bujumbura et l'Université du Burundi.

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
DROIT	78	21	24	7								
TOTAL M + F	99		31									
S.E.A	126	33	28	13								
TOTAL M + F	159		41									
HISTOIRE			22	7								
TOTAL M + F			29									
GEOGRAPHIE	11	77	9	4								
TOTAL M + F	88		13									
L.L. AFR.	8	12	14	3								
TOTAL M + F	20		17									
L.L. ANGL.	31	23	9	13								
TOTAL M + F	54		22									
L.L. FRANÇ.	40	6	14	5								
TOTAL M + F	46		19									

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1989 - 1990 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
AGRONOMIE			23	2								
TOTAL M + F			25		25							
PHARMACIE			111	27								
TOTAL M + F			138									
BIOLOGIE	97	33	3	3								
TOTAL M + F	130		6									
CHIMIE			7									
TOTAL M + F			7									
GEO-MINES	33	12	3									
TOTAL M + F	45		3									
POLYT. A	64	14	17	1								
TOTAL M + F	78		18									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH			9									
TOTAL M + F			9									
PHYSIQUE			7									
TOTAL M + F			7									
SCIEN.APPL/ELEC.			10									
TOTAL M + F			10									
SCIEN.APPL/CIV.												
TOTAL M + F					2							
IP AGRI-BIO	15	4	7	2								
TOTAL M + F	19		9									
IP AGRI-CHIMIE	13	2	5									
TOTAL M + F	15		5									
IP FRANÇ-KDI	28	8	12	9								
TOTAL M + F	36		21									
IP ANGL-KDI	25	7	8	3								
TOTAL M + F	32		11									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MATH-PHYSIQUE	22	7	7	2								
TOTAL M + F	29		9									
P.S.E	53	21	29	10								
TOTAL M + F	74		39									
IEPS	18	2	12									
TOTAL M + F	20		12									
MEDECINE	60	16	15	3								
TOTAL M + F	76		18									
ITS	45	0	21									
TOTAL M + F	45		21		10							
ESCO COMMERCE	18	14	5	11								
TOTAL M + F	32		16									
ESCO COMPT.	14	24	7	23								
TOTAL M + F	38		30									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ESCO COOPERATIVES	11	19										
TOTAL M + F	30											
ESCO FISCALITE	20	19	14	6								
TOTAL M + F	39		20									
ESCO DOUANES												
TOTAL M + F												
ESCO STATISTIQUES	16	10	5	7								
TOTAL M + F	26		12									
ESCO HOSPITALIERE	6	22	2	15								
TOTAL M + F	28		17									
ESCO SECRETARIAT	6	31	1	9								
TOTAL M + F	37		10									
ISTAU			15	1								
TOTAL M + F			16									

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
BIBLIOTHECOLOGIE	15	13	6	7								
TOTAL M + F	28		13									
JOURNALISME							12	9	8	3		
TOTAL M + F							21		11			
ECOLE MUNICIPALE												
TOTAL M + F												
ISA	50	6	12	3								
TOTAL M + F	56		15									
POLICE JUDICIAIRE												
TOTAL M + F												
GD SEM PHILOS.							35		9			
TOTAL M + F							35		9			
GD SEM THEOL.												
TOTAL M + F												

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 1989 - 1990 (suite)

	UNIVERSITE						NON-UNIVERSITAIRE					
	Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme		Inscrit 1ère année		Inscrit dernière année		Diplôme	
FACULTE	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ISGE							59	10	61	20		
TOTAL M + F							69		81			
GRAND TOTAL	**923**	**456**	**493**	**196**			**106**	**19**	**78**	**23**		
GRAND TOTAL M + F	**1.379**		**689**		**37***		**125**		**101**			

Source : *Statistiques Scolaires 1989-1990*, Bureau de Planification de l'Education, Ministère de l'Education Nationale, République du Burundi, Juillet 1991, Bujumbura et l'Université du Burundi

* Données non-disponibles

ANNEXE 4. EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF - RESUME 1984-1990

ANNEE	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			GRAND TOTAL
	Publique	Prive	Total	Publique	Prive	Total	Université	Non-Universitaire	Total	
1983 - 1984			6.164							
1984 - 1985	6.550	164	6.714	2.176	142	2.318*			447	9.479
1985 - 1986	7.186	163	7.349	2.374	163	2.537*	315	152	467	10.353
1986 - 1987	7.616	139	7.755	2.206	238	2.444*	327	182	509	10.708
1987 - 1988	8.125	165	8.290	2.328	143	2.471*	330	195	525	11.286
1988 - 1989	8.553	167	8.720	2.472	242	2.714*	365	88	453	11.887
1989 - 1990	9.268	186	9.454	2.676	354	3.030*	516		516	13.000

Sources : *Statistiques Scolaires 1984-1985, 1985-1986, 1986-1987, 1987-1988, 1988-1989, 1989-1990*, Planning de l'Education, République du Burundi, Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, et l'Enseignement Supérieur au Burundi, Données Statistiques, pour 1986, 1987, 1988, 1989 et 1990, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, République du Burundi.

186

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1984 - 1985

Ecoles Primaires	M	F	Total M + F
Publique	3.536	3.014	6.550
Privée	108	56	164
Total Publique + Privée	6.714		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseign. + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Enseignement Secondaires							
Général	359	117	476	115	87	202	678
Normal	119	38	157	40	35	75	232
F Instituteurs	156	62	218	43	59	102	320
Cycle d'O	60	30	90	15	33	48	138
E.M.P.	83	36	119	27	16	43	162
Tech. A2	117	29	146				
A3	140	11	151	69	47	116	441
Professionnel A4	24	4	28				
E.T./Minist.	113	6	119	42	23	65	184
CFA	17	1	18	2	1	3	21
Total Publique							2.176
Ecoles Privée	100	4	104	15	5	20	142
ET com Kamenge	13	5	18				
Total Publique + Privée							2.318
Enseignement Superieur							
M	421						
F	26						
Total							447
Grand Total							9.479

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1985 - 1986

Ecoles Primaires	M	F	Total M + F
Publique	3.899	3.287	7.186
Privée	93	70	163
Total Publique + Privée	7.349		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseignant + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Ecole Secondaire							
Général	386	126	512	112	94	206	718
Normal	120	34	154	35	39	74	228
F Instituteurs	240	104	344	51	91	142	486
Cycle d'O	107	50	157	35	27	62	219
Tech. A2	153	41	194	34	32	66	260
A3	151	9	160	30	3	33	193
A4	16	3	19	8	2	10	29
E.T./Minist. A4	17	1	18	2	1	3	21
A3	65	2	67	35	8	43	110
A2	87	5	92	16	2	18	110
Total Publique							2.374
Privée							
Général	111	5	116	21	6	27	143
Tech.	14	2	16	3	1	4	20
Total Privée							163
Total Publique + Privée	2.537						
Ecole Superieur							
Université	289	26					315
Non-universitaire	146	6					152
Total							467
Grand Total							10.353

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1986 - 1987

Ecoles Primaires, Burundien + Etrangèrs	M	F	Total M + F
Publique	4.050	3.566	7.616
Privée	83	56	139
Total Publique + Privée	7.755		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseignant + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Enseignement Secondaire							
Colleges	119	61	180	50	38	88	268
Lycées	408	129	537	126	121	247	784
F Instituteurs	210	76	286	76	80	156	442
Professionnel A4	8	1	9	5	1	6	15
Professionnel A4	17	1	18	2	1	3	21
Tech. A3	155	15	170	33	3	36	206
E.T./Minist. A2	121	12	133	14	11	25	158
Tech A2	144	27	171	38	32	70	241
E.T./Minist. A3	38	5	43	21	7	28	71
A2	87	5	92	16	2	18	100
Total Publique							2.306
Privée							
Général	129	11	140	31	37	38	178
Tech. A3	27	7	34	6	4	10	44
Professionnel A4	8	6	14	2	0	2	16
Total Privée							238
Total Publique + Privée	2.444						
Enseignement Superieur							
Université	297	30					327
Non-universitaire	176	6					182
Total							509
Grand Total							10.708

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1987 - 1988

Ecoles Primaires Burundien + Etrangèrs	M	F	Total M + F
Publique	4.321	3.804	8.125
Privée	89	76	165
Total Publique + Privée	8.290		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseignant + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Enseignement Secondaire							
Colleges	153	62	215	65	45	110	325
Lycées	432	134	566	120	121	241	807
F Instituteurs	254	96	350	90	106	196	546
Professionnel A4	7	0	7	5	0	5	12
A3	153	15	168	18	2	20	188
A2	122	20	142	35	37	72	214
E.T./Minist. A4	15	2	17	2	1	3	20
A3	42	5	47	25	9	34	81
A2	91	16	107	19	9	28	135
Total Publique							2.328
Privée							
Général	63	11	74	20	9	29	103
Tech.	24	4	28	10	2	12	40
Total Privée							143
Total Publique + Privée	2.471						
Enseignement Superieur							
Université	-	-					330
Non-universitaire	183	12					195
Total							527
Grand Total							11.286

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1988 - 1989

Ecoles Primaires Burundien + Etrangèrs	M	F	Total M + F
Publique	4.704	3.849	8.553
Privée	90	77	167
Total Publique + Privée	8.720		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseignant + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Enseignement Secondaire							
Colleges	166	89	255	85	56	141	396
Lycées	512	150	662	163	132	295	957
F Instituteurs	273	75	348	104	896	193	541
Tech.	294	38	332	71	32	103	435
E.T./Minist.	85	5	90	31	22	53	143
Total Publique							2.472
Privée							
Général	135	15	150	32	9	41	191
Tech.	23	8	31	15	5	20	51
Total Privée							242
Total Publique + Privée	2.714						
Enseignement Superieur							
Université	-	-					365
Non-universitaire							88
Total							453
Grand Total							11.887

EFFECTIF ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF ENSEIGNANT, 1989 - 1990

Ecoles Primaires Burundien + Etrangèrs	M	F	Total M + F
Publique	5.314	4.134	9.268
Privée	110	76	186
Total Publique + Privée	9.454		

PUBLIQUE	Enseignant			Administratif			Enseignant + Adm
	M	F	TOT	M	F	TOT	TOTAL M + F
Enseignement Secondaire							
Colleges	191	78	269	69	57	126	39[illegible]
Lycées	612	170	782	160	172	332	1.114
F Instituteurs	335	101	436	87	87	174	610
Techn. MEPS	311	46	357	83	44	127	484
E.T./Minist.	32	7	39	24	10	34	73
Total Publique							2.676
Privée							
Général	182	24	206	37	19	56	262
Tech.	49	15	64	20	8	28	92
Total Privée							354
Total Publique + Privée	3.030						
Enseignement Superieur							
Université	-	-					516
Non-universitaire							-
Total							516
Grand Total							13.000

ANNEXE 5. EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC

EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC, 1987

CATEGORIE D'EMPLOYES	EFFECTIFS		SALAIRE
	M	F	
CADRES SUPERIEURS (ayant terminé études universitaires)[122]	1.817	268	
CADRES MOYENNES (ayant terminé études supérieures)[123]	3.934	2.534	
AUTRES[124]	2.914	2.938	
AGENTS COMPLEMENTAIRES[125]	2.891		
TOTAL	17.396		4.858.278.141

[122] A ce niveau, les employés ont obtenu au moins un diplôme du niveau universitaire; selon le système de classement du Governement, ils rentrent dans les catégories C6-CP4.

[123] Les employés travaillant à ce niveau ont rempli les conditions minimums d'un diplôme du niveau secondaire; beaucoup d'entre eux ont dépassé le système de classement du Gouvernement et sont classés comme A6-AP4.

[124] Les employés travaillant à ce niveau ont une formation en deça du niveau secondaire. Dans le structure de classement du Gouvernement, ils se trouvent entre E6 et EP5.

[125] Etrangers et nationaux recrutés sous-qualifiés.

EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC 1988

CATEGORIE D'EMPLOYES	EFFECTIFS		SALAIRE
	M	F	
CADRES SUPERIEURS (ayant terminé études universitaires)[126]	2.132	312	
CADRES MOYENS (ayant terminé études supérieures)[127]	4.604	2.785	
AUTRES[128]	3.353	3.809	
AGENTS COMPLEMENTAIRES[129]	3.157		
TOTAL	20.152		6.029.080.000

[126] A ce niveau, les employés ont obtenu au moins un diplôme du niveau universitaire; selon le systéme de classement du Gouvernement, ils rentrent dans les catégories C6-CP4.

[127] Les employés travaillant à ce niveau ont rempli les conditions minimums d'un diplôme du niveau secondaire; beaucoup d'entre eux ont dépassé le système de classement du Gouvernement et sont classés comme A6-AP4.

[128] Les employés travaillant à ce niveau ont une formation en deça du niveau secondaire. Dans le structure de classement du Gouvernement, ils se trouvent entre E6 et EP5.

[129] Etrangers et nationaux recrutés sous-qualifiés.

EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC 1989

CATEGORIE D'EMPLOYES	EFFECTIFS		SALAIRE
	M	F	
CADRES SUPERIEURS (ayant terminé études universitaires)[130]	2.269	326	
CADRES MOYENS (ayant terminé études supérieures)[131]	5.528	2.833	
AUTRES[132]	3.418	2.990	
AGENTS COMPLEMENTAIRES[133]	3.029		
TOTAL	20.393		6.616.966.072

[130] A ce niveau, les employés ont obtenu au moins un diplôme du niveau universitaire; selon le systéme de classement du Gouvernement, ils rentrent dans les catégories C6-CP4.

[131] Les employés travaillant à ce niveau ont rempli les conditions minimums d'un diplôme du niveau secondaire; beaucoup d'entre eux ont dépassé le système de classement du Gouvernement et sont classés comme A6-AP4.

[132] Les employés travaillant à ce niveau ont une formation en deça du niveau secondaire. Dans le structure de classement du Gouvernement, ils se trouvent entre E6 et EP5.

[133] Etrangers et nationaux recrutés sous-qualifiés.

EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC 1990[134]

CATEGORIE D'EMPLOYES	EFFECTIFS	SALAIRE
CADRES SUPERIEURS (ayant terminé études universitaires)[135]	143	
CADRES MOYENS (ayant terminé études supérieures)[136]	1.325	
AUTRES[137]	940	
TOTAL	2.408	

[134] Les seuls renseignements disponibles pour cette année sont le total de nouveaux employés de chaque catégorie.

[135] A ce niveau, les employés ont obtenu au moins un diplôme du niveau universitaire; selon le systéme de classement du Gouvernement, ils rentrent dans les catégories C6-CP4.

[136] Les employés travaillant à ce niveau ont rempli les conditions minimums d'un diplôme du niveau secondaire; beaucoup d'entre eux ont dépassé le système de classement du Gouvernement et sont classés comme A6-AP4.

[137] Les employés travaillant à ce niveau ont une formation en deça du niveau secondaire. Dans le structure de classement du Gouvernement, ils se trouvent entre E6 et EP5.

EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC 1991[138]

CATEGORIE D'EMPLOYES	EFFECTIFS	SALAIRE
CADRES SUPERIEURS (ayant terminé études universitaires)[139]	157	
CADRES MOYENS (ayant terminé études supérieures)[140]	1.025	
AUTRES[141]	540	
TOTAL	1.722	

[138] Les seuls renseignements disponibles pour cette année sont le total de nouveaux employés de chaque catégorie.

[139] A ce niveau, les employés ont obtenu au moins un diplôme du niveau universitaire; selon le systéme de classement du Gouvernement, ils rentrent dans les catégories C6-CP4.

[140] Les employés travaillant à ce niveau ont rempli les conditions minimums d'un diplôme du niveau secondaire; beaucoup d'entre eux ont dépassé le système de classement du Gouvernement et sont classés comme A6-AP4.

[141] Les employés travaillant à ce niveau ont une formation en deça du niveau secondaire. Dans le structure de classement du Gouvernement, ils se trouvent entre E6 et EP5.

ANNEXE 6. ORGANISATIONS PARAPUBLIQUES

ENTERPRISES PUBLIQUES

A. TYPE EPIC (26)

1. AIR BURUNDI
2. BTC
3. CADEBU
4. COGERCO
5. COTEBU
6. CPI
7. C.D.L. KIRYAMA
8. ECODI
9. ECOSAT
10. FERME DE KARUZI
11. FPHU
12. INABU
13. OCIBU
14. OMC
15. ONAMA
16. ONAPHA
17. ONATEL
18. ONATOUR
19. OPHAVET
20. OTB
21. OTRABU
22. OTRACO
23. REGIDESO
24. SETEMU
25. SOFIDHAR
26. FOSIP

B. TYPE EPA (13)

27. BRB
28. CFPP
29. CNI
30. CPF
31. IGEBU
32. INECN
33. INSS
34. ISABU
35. LONA
36. MFP
37. ONT
38. RTNB

39. UNIVERSITE DU BURUNDI

C. TYPE SDP (8)

40. ACC
41. BCC
42. CAMOFI
43. FNG
44. HALB
45. SIP
46. SOSUMO
47. FDC

D. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONALE (TYPE SRD) (12)

48. LCD
49. PROJET BUTUTSI
50. PROJET CANKUZO
51. PROJET CVHA
52. PROJET RUTANA
53. SRD BURAGANE
54. SRD BUYENZI
55. SRD BWERU
56. SRD IMBO
57. SRD KIRIMIRO
58. SRD KIRUNDO
59. SRD RUMONGE

E. SOCIETES PRIVEES/PUBLIQUES (TYPE SEM) (29)

60. ALCOVIT
61. AMSAR
62. APEE
63. ARAB BURUNDI BANK
64. ARNOLAC
65. BANCOBU
66. BCB
67. BNDE
68. BRAGITA
69. BRARUDI
70. BUMINCO
71. EPB
72. FADI
73. HOTEL CLUB DES VACANCES
74. HOTEL NOVOTEL
75. HOTEL SOURCE DU NIL
76. HPB

77. MERIDIEN BURUNDI BANK
78. SAB
79. SBF
80. SER
81. SICOPP
82. SIRUCO
83. SOBUGEA
84. SOCABU
85. SOKINABU
86. UCAR
87. UPC
88. VERRUNDI

F. ENTERPRISES PUBLIQUES LIQUIDEES DANS LES 5 DERNIERES ANNEES (13)

1. AGRIBA
2. ENACCI
3. EPIMABU
4. ONC
5. ONL
6. SOMEBU
7. SUPOBU
8. SAB
9. MINNOTERIE DE MURANVYA
10. OTRABU
11. ACC
12. FERME DE GUIFURGWE
13. FOND DE L'HABITAT RURAL

G. ENTERPRISES PRIVATISEES (3)

1. LAITERIE CENTRALE DE BUJUMBURA
2. ARNOLAC (le GRB n'as pas ceder toutes ses actions)
3. CENTRE DE PROMOTION INDUSTRIEL (sera en vente)

H. ENTERPRISES A PRIVATISER

1. COTEBU (le GRB vendrá ses actions progressivement)
2. ENTREPRISE DE COMMERCE ET DE PRODUCTION
3. CENTRE NATIONAL INFORMATIQUE
4. CLUB DU LAC (le GRB est à la recherche d'un acheteur)

I. ENTERPRISES PUBLIQUES RESTRUCTUREES

1. REGIDESO (400 postes éliminés)
2. SOSUMO (sans perte de postes)
3. ONATEL (restructuration n'a pas encore commencé)

ANNEXE 7-A AIDE ETRANGERE PAR BAILLEUR
(en millions de Fbu)

Bailleur	Total	Assistance Technique	Bourses	Secours	Dons en Capital	Autres
Action Aid	165,9	75,0	0,0	0,0	74,7	16,2
AFVP	128,3	62,8	0,0	0,0	65,5	0,0
Prof. Université	55,7	55,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Belgique	5.088,0	1.942,9	125,5	0,0	761,0	2.258,6
Bourses Université	34,3	34,3	0,0	0,0	0,0	0,0
CARITAS	119,6	0,0	0,0	0,0	83,3	36,3
CECI	55,8	55,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre Culturel USA	65,0	41,1	23,9	0,0	0,0	0,0
Chine	20,1	0,0	9,5	0,0	6,6	4,0
CNEB	10,7	0,0	1,3	0,0	9,5	0,0
Corps de la Paix	127,0	127,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRS	69,8	4,4	28,9	0,0	21,8	14,7
Egypte	116,9	116,9	0,0	0,0	0,0	0,0
FAO	264,4	122,7	28,5	1,5	85,7	26,0
FED	5.858,9	816,9	0,2	20,1	3.912,1	1.105,7
FENU	113,0	0,0	0,0	0,0	113,0	0,0
FNUAP	308,2	52,9	41,6	0,0	213,7	0,0
FOCSIV	1.078,0	428,1	0,0	0,0	649,9	0,0
Fonds canadien	53,0	2,2	0,0	0,0	44,9	6,0
FRANCE	1.624,6	1.392,8	132,9	0,0	98,9	0,0
HCR	177,4	175,4	0,1	1,8	0,1	0,0
Japon	952,0	0,0	0,0	0,0	0,0	952,0
Ligue lecture biblique	18,0	0,0	0,0	0,0	5,4	12,7
OMS	154,0	34,7	23,1	0,0	62,3	34,0

201

PAM	284,1	0,0	0,0	0,0	0,0	284,1
PNUD	1.977,4	958,6	219,9	0,0	582,9	216,0
PSTP	95,5	83,9	0,0	0,0	11,0	0,6
RFA	5.304,2	1.183,6	492,3	15,9	2.696,3	916,2
SOS-Kinderdorf	78,1	0,0	0,0	0,0	43,6	34,5
Suisse	292,0	117,5	4,1	0,0	123,3	47,1
UNICEF	341,6	36,0	27,8	0,0	277,8	0,0
URSS	518,1	261,2	256,9	0,0	0,0	0,0
USA	45,6	0,0	30,0	0,0	15,6	0,0
USAID	3.330,2	747,2	169,1	0,0	139,1	2.274,7
Luxembourg	102,6	102,6	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL	29.023,8	9.031,9	1.615,6	39,3	10.097,7	8.239,4

Source: *Economie Burundaise 1990,* Premier Ministère et Ministère du Plan, Republique du Burundi, Bujumbura, Déc. 1991, p. 40.

ANNEXE 7-B RESUME DE L'AIDE BILATERALE AU BURUNDI

Pays / Domaines	Belgique	France	U.R.S.S.	U.S.A.	Canada	Algerie	Allemagne	Suisse
Education	+	+	+			+	+	+
Commerce	+		+			+	+	
Agriculture	+	+	-	+	+			+
Energie	+	+	-		+			+
Economie	+	-	-			+		
Aide Alimentaire	+	-	-			+		
Politique	-		+	+	+			
Transports	+	+	+				+	+
Justice	+	+	-				+	+
Communication	-	-	+	+				
F. Armées	-	-	+	+			+	
Finance	-	-	+	+		+	+	
Contrats	-		+					
Parti	+	-	-			+		
Santé	+	+	-			+		
Information	+	-	-	+	+	+	+	+
Bourses		+						+
Industrie				+	+			
Tourisme							+	-
Coopération						+		+
Formation Prof.						+		+
Technique Culturelle						+		

LEGEND:
+ Oui
- Non

Domaines / Pays	Egypte	Romanie	Italie	Suède	Angiaterre	Corée	Chine	Cuba	Yougoslavie	Japon
Education			+			-	+	+	+	+
Commerce	+	+				-	+	+	+	-
Agriculture	+		+			+	-	+		+
Energie			+			-	+	-		-
Economie	+		+			-	+	-	+	-
Aide Alimentaire						-	-	-		+
Politique						+	+	+		+
Transport						-	+	-		+
Justice						-	-	-		-
Communication						-				+
F. Armées							+	-		-
Finances			+			-	-	-		-
Contrats							-	-		-
Parti			-			+	+	+		-
Santé		+				-	+	+		+
Information						+	+	-		-
Bourses						-	+	+		+
Industrie	+	+				-		-		-
Tourisme	+					-		-		-
Coopération	+	+				+	+	+	+	+

LEGEND:
+ Oui
- Non

Source: Ministère des Affaires Etrangères

204

ANNEXE 7-C RESUME DE L'AIDE MULTILATERALE AU BURUNDI

Organisation / Domaines	UNESCO	PNUD	Banque Mondiale	ONU	FAO	F.E.D.	PNUE	BAD
Elèvage		+			+			
Construction		+						
Recherches minières		+						
Devpt. industriel		+						
Education	+	+						
Santé		+						
Dvpt. Rural		+					+	
Finances			+					+
Agriculture			+		+			
Travaux publics						+		+
Pêche					+			

Organisation / Domaines	CNUCED	FNUAP	INADES	USAID	Corp de la Paix	ONUDI	FIDA	P.A.M.
Activité en matière de		+					+	
Dvpt. industriel						+		
Aide Alimentaire							+	+
Agriculture								
Prête							+	
Commerce	+							
Formation				+				
Secteur Privé				+	+			

LEGEND: + Oui
- Non

Source: Ministère des Affaires Etrangères

ANNEXE 8. LISTE DES PERSONNES ET DES RESSOURCES CONSULTEES

Larraine Denakpo
Training Specialist
USAID/Bujumbura

David Leong
Acting Representative
USAID/Bujumbura

Antoinette Ferrara
Program Officer
USAID/Bujumbura

P.N. Diouf
UNDP Consultant

C.W. Bobilier
UNDP Consultant

Emmy Simmons
REDSO/ESA Economist

Duca Hart
Private Sector Development

Marie Thérèse Ndikumana
Training Assistant, BETNA team

M. Richard Newberg
APED, USAID

BEST/Chemonics project team
M. Maurice Thorn
M. J.R. Estimé (APEE)
Ms. Véronique Praz (CCIB)

M. Tom Whitney
COP/SFSR Univ. of Arkansas

BUHRD project returnees

Ms. Elizabeth Adelski
Consulting Anthropologist

Coffee exporters organized by BEST/CCIB/OCIBU

M. Pierre Kana
Directeur Général des Bureaux Pédagogiques
Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

M. Jean Paul Ciza
Directeur Général de l'Enseignement de Base (#201, tel 223902)

M. Patrice Meningeri
Directeur Adjoint du Bureau de la Plannification de l'Enseignement
Chargé du Service de Statistiques et Informations
Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

M. Pascal Rutake
Directeur
Centre Universitaire de Recherche Développement Economique et Social (CURDES)

Mme. Concili Niyiguira
Centre Universitaire de Recherche Développement Economique et Social (CURDES)

M. Augustin Nsabiyumva
Directeur de l'Enseignement Supérieur

M. Adrien Ntukamazina
Ecole Primaire de Rohero I, II

Ecole Primaire/Maternelle de St. Michel

M. Stanislass Sabinama
Directeur pour la Section Primaire de l'Ecole Indépendente

M. Aloys Katihabwa
Directeur
Lycée de Rohero, (22-2803)

M. Thomas Ndikumana
Commission Nationale Du Burundi pour l'UNESCO

M. Ildephonse Bigirindavyi
Préfet des Etudes
Ecole Secondaire de Techniques Administratives

Groupe de quatre étudiants en derniere année
Ecole Secondaire de Techniques Administratives

Père Guillaume Ndayishimiye Bonja
Directeur
Lycée du St. Esprit

Groupe de 6 élèves du Lycée St. Esprit

M. Edouard Ndikumana
Directeur Adjoint
Centre de Formation et Perfectionnement Professionel

M. Sylvain Nzigamiye
Directeur Adjoint
CFPP

M. Garcia
Conseiller Technique Principal
CFPP

M. Pie Ntiyankundiye
Ministère de l'Intérieur (repatriation of refugees)

M. Gérard Ndikumagenge
Directeur Général A I de la Promotion Féminine
Conseiller de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale

M. Dismas Bucumi
Directeur du Département de la Plannification des Resources Humaines et de la Promotion de l'Emploi, Min. du Travail et de la Sécurité Sociale (22-5039)

M. Nathan Niyungeko
Directeur
Centre de Formation Artisanal de Jabe

Mme. Suzanne Ngenzebuhoro
Conseillère Chargée de l'Information et de la Coopération Scientifique Technique
Département de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Mme. Agnès Karintore
Conseillère Chargée de la Planification de la Recherche
Département de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

M. Denis Yake
Ecole Technique Secondaire de Kamenge (23-2088)

M. Emanuel Bankuwunguka
Vice-Doyen
Faculté des Sciences Appliqués
Institut Technique Supérieur
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

M. Eugène Ndaro
Directeur Général de l'Enseignement Secondaire et Technique (bureau #411, tel. 22-2715)

M. Thaddée Abizimungu
Directeur de la Recherche Scientifique
Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Recherche Scientifique

M. Michel Nonabakize
Directeur du Bureau des Bourses et Stages

M. Pierre Djibao
Responsable de Module Audio Visuel
Training of Trainers Seminar

Mr. Jérome Sibomana
Conseiller en Gestion des Entreprises
Training of Trainers Seminar

Mme. Godeberth Cimpaye
Chef de Module Informatique
Training of Trainers Seminar

M. Philibert Ngendangenzwa
Chef de Service Planification et Information
Training of Trainers Seminar

Mme. Thérèse Niyondiko
Formateur
Training of Trainers Seminar

Dr. Pontien Ndabaneze
Doyen, Faculté d'Agronomie

Mme. Henriette Gakobwah
Conseillère et Bibliotécaire
Inspection du Travail

M. Aimable Burikukiye
Vice Doyen
Institut Supérieur de Commerce

M. Frédérick Ndayegamiye
DG Fonction Publique

M. Charles Kazungu
SECOM

M. Fidèle Ntirushwa
Directeur Adjoint Chargé des Etudes
Centre de Formation et de Perfectionnement en Cours d'Emploi (CPF)

M. Raymond Minani
Chef de Module Administratif
CPF

M. Ferdinand Nkunzimana
Chef de Module Gestion Finances
CPF

Student group at the Faculté des Sciences Appliqués

M. Bindariye
Doyen de la Faculté des Sciences (22-5556)

Dr. Cassien Ndikumana
DG Mutuel de la Fonction Publique (22-5636)

Dr. Théodore Mubamba
Directeur Académique
Université du Burundi

Students from the Faculté d'Agronomie

Directeur
Direction du Bureau Central des Traitments

M. Syriac Sabyiunva
Chef de Service de Recruitment

Mlle. Anastasie Niyonsaba
Bureau d'Etude et Statistiques de la Fonction Publique

M. Prosper Nindorera
D.G. du Commerce
Ministère du Commerce et de l'Industrie

Banque de la République du Burundi, Service de la Documentation

M. Nihenya Nocodem
Directeur du Commerce Intérieur

M. Thérence Niyondagara
Directeur
COGERCO

Group of students from ISCO

M. Damien Ndikumasabu
Agent Vulgarizateur
COGERCO

Mme. Désiré Nshimirimana
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Abbé Joseph Bukuru
Econome au Séminaire de Mureke, Ngozi

Abbé Salvator Bisengintore
Professeur au Séminaire de Mureke, Ngozi

Dieudonné Gahama
Directeur Adjoint
Département Industriel de l'OTB

Mme. Patricia Ndyizeye
Centrale Syndicale

M. Marcel Lauge
Directeur
Département du Commerce Intérieur

Mlle. Monique Ndakoze
Conseillere
Département du Commerce Intérieur

M. Vincent Kubwimana
Secretaire Général de la Centrale Syndicale (22-5028)

M. Bindariye
Doyen
Faculté des Sciences

Parent and student group from the Lycée de Rohero

M. Joseph Ruzobavako
ETS Ruzobavako, Import-Export

M. Père Claver Sinzinkayo
Directeur de la Coordination Artisanal
Ministère de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers

Mlle. Ancilla Ndahigeze
Directeur de l'Enseignement Agricole (22-6495)

D.G.
Institut de la Security Sociale

M. Charles Nihangaza
Directeur des Impots (22-3267)

M. Augustin Nsabiyumva

Mr. Robert Smith
Peace Corps Director

M. Didace Nzobambona
Directeur du Dept. des Etudes et de la Documentation Industrielle
Ministère du Commerce et de l'Industrie

M. Antoine Sinzimusi
Secrétaire Administratif
CRUST, Faculté des Sciences

Mme. Immaculée Nahayo
Conseillère à la Direction de la Coordination/Département de l'Artisanat
Ministère de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers

M. Joseph Ntumzwenimana
Inspecteur Administratif et Financier
Ministère de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers

M. Prosper Habonimana
Conseiller à la Direction de la Coordination
Ministère de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers

M. Mélance Mbugububu
Conseiller du Ministre
Ministère de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers

M. Navez
Directeur
CURDIF, Faculté des Sciences

M. Joseph Nyongabo
Directeur

OPHAVET (22-2791)

Five student delegate group from the five departments of the Faculté des Sciences

Ministère de la Fonction Publique

M. Vénérand Harkenshi
APEE (22-5497; 22-7737)

Dr. Léopold Bafutwabo
Directeur de l'Abatoire Publique de Bujumbura

M. Jerry Brown
USDA/USAID

Dr. Richard R. Pellek
Regional Advisor, Natural Resources/Policy
USAID/REDSO/ESA/NAIROBI

M. Jean Baptiste Mutangana
Président Directeur Général
Burundi Battery Industry (BBI)

Mme. Flavia Mikanagu
Directeur Général (BBI-Volta Super)
Burundi Battery Industry (BBI)

M. Pierre Ntibaritaye
Directeur (leather exporter)
Ets. NTI-INTER

M. Navez
Faculté des Sciences

M. Ladislas Ndaya
Directeur Général (textile)
SIRUCO

M. Joseph Nzeyimana (association of fruit and legume exporters - GEXHOBU)
GEBUCO

Mme. Mùgue Ngaaboyisonga
Directeur Commercial
FRUITO

M. Joseph Kigoma (fruit juice)
FRUITO

M. Emanuel Bazikamwe
Directeur Adjoint
Departement de l'Industrie, Ministère du Commerce et de l'Industrie

Dr. Marcelle Chevalier
Resident Advisor
Population Project, Ministère de la Santé

M. Adolphe Nahayo
Ministre de la Jeunesse et de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers (22-9141; 22-6822)

Martine Van Den Bossche
Assistante Sociale
Bureau d'Etudes d'Enseignement Technique (BEET)

M. Gabriel TOYI
Ministre du Développement Rural

Dr. Audace Ntungicimpaye
DG de la Géologie et des Mines
Ministère de l'Energie et des Mines

M. Aimable Manirakiza
Directeur
ALCOVIT

M. Charles Roberts
Conseiller Technique (Coopération Allemande)
Ministère du Plan, Cellule Macro-économique

M. Herménégilde Nimbona
Directeur
Office National du Tourisme

M. Joseph Ruzobavako
Exportation de Tabac
ETS Ruzobavako Joseph

IJENDA

M. Leonidas Nizigiyimana
Chef d'Usine Adjoint, Chargé de la Maintenance
Office du Thé du Burundi, Factory/treatment center

M. Lisère Ndorere
Small farmer: livestock, dairy, food crops etc.

CIBITOKE

M. Isidore Ninganza
Assistant Plant Manager
Burundi Tobacco Company

M. Fumatatu (tobacco and cotton)
Burundi Tobacco Company

M. Bosco Mugabo
Assistant Plant Manager
Burundi Tobacco Company

NGOZI

M. Laurent Ntwenga
Personnel Director
Project Caprin Ngozi, Promotion des Chèvres Laitières

M. Albin Barasokoroza
Chief of Animal Husbandry and Veterinarian
Project Caprin Ngozi, Promotion des Chèvres Laitières

M. Ephrens Rangira
Chief of Forage Section
Project Caprin Ngozi, Promotion des Chèvres Laitières

M. Fulgence Irakoze
Technicien d'Elevage, responsable de la section Eleveurs Selectionneurs
Project Caprin Ngozi, Promotion des Chèvres Laitières

Mme. Cassilde Ntiruhwama
Veterinary Technician, responsable de la section Centres Saillies Communaux
Project Caprin Ngozi, Promotion des Chèvres Laitières

M. Faurier Niudoranya
Directeur National du Projet, Promotion et Développement des Artisans et de l'Artisanat du Buyenzi, Projet Cooperation Suisse

M. Mustapha Samusabo
Responsable Antenne Kayanza, Projet Artisanat de Buyenzi
Atelier Coopératif des Menuisiers Muremera Ngozi

M. Gérard Nahimana
Responsable Atelier Coopératif de Menusiers de Murewera (ACOMERU)

M. Pie Nyuanawi
Responsable Adjoint (ACOMERU)

M. Balthazar Ngendankumana
Coop member
Coopératif de la Cabanne, vegetable marketing, Colline Kigogoya, Commune Muramvya

M. Aloys Ntahomvukiye
Coop member

MUTOYI

Père Farina Lucien
Responsable pour l'animation, Coopérative Agricole de Mutoyi

Mutoyi Center, Coopérative store, small animal husbandry activities, food crops.

GITEGA

M. Pie Barumbanzi
Chef de l'Atelier de Menuserie
Atelier TSP (Technique au Service du Peuple)

M. Gilbert Ngenzebuhoro
Atelier TSP

M. Simon Nduwimana
Chef Atelier Adjoint
Atelier TSP

M. Félix Mufurere
Atelier TSP

M. Jérome Karimuruyango
Directeur de l'Environment, de la Recherche et de l'Education Environmentale
Institut National pour l'Environment et la Conservation

M. Habonimana Pceiliurie
Chef de Service Education et Formation, Département des Coopératives
Ministére du Développement Rural

M. Karolte Mpawenayo
Technicien de Développement Rural
Ministére du Développement Rural

M. Canut Baziruwisabiye
Agent du Service Education et Formation Cooperatives
Ministére du Développement Rural

Small Business
USAID/CCI

Prof. Déo Banderembako
Faculty of Economic and Social Sciences (Faculté des Sciences Economiques et Sociales)

M. Sylvestre Ntambutso
Director of SONACO (Société National de Commerce)

Director
Suivi et Evaluation of the Société Régionale de Development

M. Evariste Ndayegamiye
Directeur Adjoint, ISA

Mme. Céline Maneraha
Director of Centre Sociau-Educative de Gitega

MURAMVYA

M. Augustin Kayiganba
Responsable du Service Administratif et Commercial
Minoterie de Muramvya

M. Emmanuel Njimbere
Chef du Service Maintenance
Minoterie de Muramvya

RUMONGE

M. Fabien Ndikuriyo
Comptable
Huilerie de Palme du Burundi (HPB)

M. Frédéric Disiparo
Chef de Service Production et Maintenance
HPB

Rumonge market, locally processed food products

M. Jean Ngarambe
Directeur Général
Centre de Promotion Industrielle

Dr. Yves Alexandre
OMS, Projet SIDA

M. Victor Ciza
Directeur Administratif et Financier
Zone d'Echange Préférentiel

M. Prim Nyamoya
Chambre du Commerce et de l'Industrie

M. Michael Anderson
AVICOM

M. Pie Niamoya
Chambre de Commerce

M. Ciza
Projet APEX (22-2152)

Dr. Audace Ntungicimpaye
DG, Mine et Géologie

M. Jean Pierre Marqué
FAO, Inland Fish Farming Project (22-9393)

M. Ladislas Barutwamayo
Director, Bricks Project
Ministère du Développement Rural (22-4724)

Mme. Kinigi
Directrice
Committé de Suivi, Programme d'Ajustement Structurel
(22-6530)

M. Mathias Ntibarikure
Directeur
Fond de Guarantie (22-3813; 22-3816)

M. Jean-Jacques Job
Agronomist, FAO

Mission Française

Caisse Centrale

Coopération Belge

BEPES

Mme. Catherine Cross
Consultant
World Bank

M. Willy Kuhn
Economist, Conseiller auprès du Premier Ministre, Ministère du Plan
Coopération Allemande

ANNEXE 9. GUIDES DES ENTRETIENS

SYNDICATS

Date de l'interview.....
Nom du syndicat.....
Nom, rang/fonction de l'interlocuteur.....

1. Role du syndicat?

2. Que fait le syndicat pour aider les travailleurs à trouver de l'emploi?

3. Le syndicat a-t'il un programme de formation pour les travailleurs?
   dans quel secteurs? Détaillez.
   Si non, pourquoi? Détaillez.
   Souhaiteriez-vous en donner?

4. Avis du syndicat concernant les promotions des travailleurs?

5. Pour mieux répondre a vos besoins comment pourrait-on intervenir pour changer/améliorer le système d'éducation/formation? vos suggestions?

6. Conditions de travail
   a. Distance/trajet
   b. Bruits/pollution/danger dans l'établissement
   c. Avantages sociaux
      Assistance-maladies, accidents etc.
      Pour l'employé seulement
      Pour sa famille aussi
   d. Indice entre la santé et la productivité de l'employé
   e. Concernant les revendications des travailleurs, quelles sont vos méthodes d'intervention?

7. La raison principale des licenciements (si manque de formation, expliquez en détail)

8. La raison principale des démissions (si liées à la formation, expliquez en détail)

9. Quel est le secteur économique le plus important pour les syndicats? Expliquez

10. Quels sont les secteurs les plus critiques (qui pourraient bénéficier d'une organisation syndicale, mais qui ne l'a pas pour le moment), expliquez.

11. Quelles sont vos impressions sur la
    a. Privatisation
    b. Compression

c. Mécanisation et automatisation

12. La politique du gouvernement en matière d'emploi ou le code du travail sont-ils contraignants, ou présentent un avantage ou protection pour le travailleur?
Détaillez.
Le syndicat a-t'il une influence sur le développement de la politique nationale en matière d'emploi?
Les relations du syndicat avec d'autres commissions
Conseil national du travail
Commission de recrutement, etc.

EMPLOYES

1. Presentation de l'employé

   M..... F.....

   Poste.....
   Formation/qualifications
   Appartenance à une association professionnelle ou syndicale.....

   Date de l'interview.....

2. Comment avez-vous trouvé votre emploi actuel?
   Est-ce votre premier emploi?
   Si non, pourquoi avez-vous changé d'emploi

3. Vous sentez-vous qualifié pour le travail que vous exercez présentement?
   Si oui, qu'elles en sont les causes?
   Formation avant de commencer le travail
   Expérience antérieure à cet actuel emploi
   Formation en cours d'emploi
   donné par l'employeur
   au compte de l'employé

4. Etes-vous satisfait de vos promotions?
   Expliquez en détail

5. Votre niveau de formation/éducation vous a-t'il aidé a trouvé cet emploi?
   Cette formation ou une reçu en cours d'emploi vous permet-elle d'être plus productif?

6. Y-a-t'il une formation que vous souhaiteriez recevoir?
   Laquelle?
   Ou pourriez-vous l'obtenir?

7. Pour mieux répondre a vos besoins comment pourrait-on intervenir pour changer/améliorer le système d'éducation/formation? vos suggestions?

8. Conditions de travail
   a. distance/trajet
   b. bruits/pollution/danger dans l'établissement
   c. avantages sociaux
      assistance-maladies, accidents etc.
      pour l'employé seulement
      pour sa famille aussi
   d. indice entre la santé et la productivité de l'employé

9. La raison principale des licenciements (si manque de formation, expliquez en détail)

10. La raison principale des démissions (si lié à la formation, expliquez en détail)

11. Qu'est-ce qui vous a porté à entreprendre ce métier?

12. Etes-vous intéressé à ouvrir votre propre entreprise?
    Quels sont les obstacles?

13. Quelles sont vos impressions de la
    a. Privatisation
    b. Compression
    c. Mécanisation et automatisation

14. La politique du gouvernement en matière d'emploi ou le code du travail sont-ils contraignants ou présentent un avantage our une protection pour vous?
    Détaillez.

SECTEURS INFORMEL ET ARTISANAL

A être utilisé dans les ministères suivant:

-Ministère de la Jeunesse, de l'artisanat, de l'enseignement des metiers
-Ministère du commerce et de l'industrie
-Ministère de l'agriculture et de l'elevage
-Ministère de l'energie et des mines
-Ministère du développement rural
-Ministère du plan
-Ministère de l'environment, de la pêche et de la pisciculture
-Chambre du Commerce et de l'Industrie

1. Documents et donnés décrivant le secteur de l'artisanat et le secteur informel

2. Types d'activités et le revenu qu'elles apportent pour l'économie du pays et si il aurait des informations sur le revenue de l'artisan lui-même, par catégorie/métiers?

3. Comment le Ministère classifie le secteur informel et artisanal?

4. Y a-t'il des informations sur la localisation (urbaine, rurale) des artisans et autres acteurs dans le secteur informel?

ARTISANS

M..... F.....

1. Description de l'activité

2. Formation de l'artisan

3. Produits utilisés et d'où viennent ils?

4. Equipements et outils utilisés et d'où viennent ils? Réparation, maintenance, pièces de rechanges?

5. Encadrement (conseils, formation, assistance tecnique et financière)

6. Quantité produite, rythme de production

7. Commercialisation

8. Employés?

9. Apprentissages (reçu ou donné)

10. Obstacles/contraintes/problèmes

11. Cette activité occupe quel parti de votre temps?
    Cette activity vous procure quelle part de vos revenus?
    D'ou vient le reste?

EMPLOYEURS

Nom de l'entreprise.....

Nom et titre de la personne contacté.....

Date de l'interview.....

1. Employe catégorie
   Niveau et lieu de formation
   Expérience du salaire
   Qualités souhaités
   Actuelle formation supplementaire

Effectif de l'organisation par

sexe (essayer d'obtenir des explications, quand le nombre de femmes n'est pas très important)
administration
production
autres

Promotions internes:
quand
sur quelle base
Note: pour l'action en formation supplémentaire, qui paye?
Note: le pourcentage des ouvriers alphabétisé.....
le pourcentage des ouvriers analphabétes.....

2. Le temps que met un nouvel employé pour devenir productif
   relation entre le niveau de formation/éducation et la productivité;
   comment l'employeur perçoit cet employé, vu le niveau de formation/éducation de cet employé?

3. Trouvez-vous une main d'oeuvre qualifié?
   Y-a-t'il une formation nécessaire à vos employés qui n'existe pas à présent;
   Laquelle et qui devrait l'organiser?
   Qui paierai?
   Avez-vous un programme d'apprentissage ou de stage. expliquez

4. Pour mieux répondre a vos besoins comme employeur comment pourrait-on intervenir pour changer/améliorer le système d'éducation/formation? vos suggestions?

5. Conditions de travail

a. distance/trajet pour l'employé
b. bruits/pollution/danger dans l'établissement
c. avantages sociaux
d. indice entre la santé et la productivité de l'employé

6. La raison principale des licenciements (si manque de formation, expliquez en détail)

7. La raison principale des démissions (si lié à la formation, expliquez en détail)

8. PROFIL DU PROPRIETAIRE
   a. relation avec entreprises similaires au Burundi (concurrence)
   b. relation avec entreprises similaires en dehors du Burundi
   c. qu'est-ce qui l'a portér à entreprendre ce métier/ouvrir son entreprise
   d. sa formation et son expérience

9. CAPITAL/FORMATION
   a. date de la création de l'entreprise
   b. capital initial
   c. nouveaux investissements/évolution du capital (continued capital investment on a yearly basis)
   d. chiffre d'affaires
   e. taille de l'entreprise (utiliser la classification du 5eme plan quinquenal: moyen, micro, petit etc.)
      type d'entreprise
      nombre d'actionaires/propriétaires
   f. lieu d'implentation de l'entreprise, comment a-t'il été choisi et pourquoi?

10. Depuis la création de l'entreprise le nombre d'employés a t'il varié? Détaillez.

11. Y-a-t'il des activités que vous aimeriez entreprendre?
    Lesquelles?
    Quels sont les obstacles?

12. PERSPECTIVE D'AVENIR
    a. expansion
    b. compression
    c. nouveau marché
    d. mécanisation et automatisation, l'impact sur les travailleurs
    e. implication des changements dans l'avenir sur les besoins en formation du personnel;
       si une nouvelle formation est nécessaire qui la fera;
       l'employeur est-il prêt à le faire ou à payer pour qu'elle soit faite?
    f. marché intérieur
    g. marché extérieur
       points forts/atouts

points faibles

où et comment vous placez-vous par rapport aux entrepreneurs internationaux; les avantages du Burundi sur le marché international/régional

qu'en est il de la privatization par rapport à votre entreprise?

h. usage des produits locaux dans la fabrication (actuel et future) (impact sur l'emploi/impact macro et micro-économique)

i. usage des produits importés dans la fabrication (actuel et future) (le pourcentage de ce produit utilisé) (problèmes fiscaux, logistiques et autres ?)

13. La politique du gouvernement en matière d'emploi ou le code du travaille sont-ils contraignant? Détaillez.

ETUDIANTS

Nom de l'établissement.....
Nom de l'interlocuteur.....
Date de l'interview.....

1. Quels sont les objectifs de vos études au niveau (parlant seulement du niveau de l'établissement visité)

   (Primaire, Secondaire, Universitaire, Form. Professionnelle, Socio-Educ., Form. Polyv.)

2. Points forts de l'enseignement

3. Points faibles de l'enseignment

4. L'établissement où vous êtes est-il votre choix? Expliquez.

5. Est-ce que votre education/formation a un impact sur votre santé, nutrition, et usage du planning familial.

6. Le programme suivi répond-t'il à vos aspirations?

7. Y-a-t'il un lien entre l'enseignement/formation que vous recevez et le monde du travail.
   a) si oui, comment?
   b) si non, quelles en sont les répercusions.
   Connaissez-vous les besoins de vos employeurs potentiels?

8. Quel est le rôle des parents et autres partenaires (pouvez-vous identifier ces partenaires) dans votre enseignement/formation?

9. Si vous pouviez faire un changement dans le système scolaire, que proposeriez-vous?

10. Que comptez-vous faire en cas de réussite?
    Que comptez-vous faire en cas d'échec?

PAYSANS

Date de l'interview.....
Nom de l'interlocuteur.....
Lieu.....

1. Quelles sont vos activités?
   - Combien de temps vous prennent-elles?
     - par jour
     - par an
   - Qui vous aide dans vos activités?

2. Etes-vous seul ou en associations? Détaillez.

3. Comment répartissez-vous votre production?
   - consommation familiale
   - vente/commercialisation
   - transformation
   - sous produits et leur destination
   - stockage/semence

4. Etes-vous satisfait des résultats de votre production compte tenu de:
   - la fertilité du sol
   - l'espace cultivable .
   - les intrants
   - encadrement
   - diversification des cultures
   - main d'oeuvre
   - outils
   - méthode culturale

5. Autres activités productives possibles?
   - nouvelle culture
   - intrants appropriés/accessibilité
   - collècte de produits sauvages (existant)
   - nouvelles transformations
   - nouvelle vente/commercialisation
   - infrastructure necessaire
   - Contraintes?

6. Avez-vous reçu une formation?
   - Dans quel domaine
   - En profitez-vous? Et comment?

7. Si vous n'avez pas reçu de formation, souhaiteriez-vous en recevoir?
   de quel type et où?
   alphabétisation
   formation sur le tas
   éducation formelle

8. Avez-vous des talents que vous pourriez faire valoir? Lesquels?

9. Avez-vous un besoin d'employer quelq'un? Si oui, pour faire quoi?
   Sous quelle forme (contrat temporaire, journalier, etc.)

10. En dehors de vos activités, aspirez-vous à vous faire engager ailleurs?
    si oui, detaillez
    abandonner les occupations décrite antérieurement
    seulement en certaines saisons (détaillez)

11. Avez-vous travaillé ailleurs ou auparavant? Détaillez.

12. Vos activités ont-elles de l'avenir pour vos descendants? Expliquez en détail.

13. Comment améliorez-vous vos méthodes de travail ou vos cultures?
    Accès aux nouvelles techniques, idées pour autres cultures, etc.

14. Au niveau de la production, comment sont les résultats aujourdhui, comparés aux années antérieures? Raisons?

APPRENTISSAGE

QUESTIONS POUR L'EMPLOYEUR

1. Nombre d'appretis?
   quel domaine?

2. Combien de temps prend la formation?
   Donnez les étapes importantes

3. Rémunération?

4. Contribution de l'apprentis (financière ou autres)

5. Comment varie le nombre d'apprentis?
   Comptez-vous augmenter le nombre d'apprentis
   Que se passe-t'il une fois l'apprentissage terminé?

6. Qui s'occupe des apprentis? De veiller a leur formation, d'une maniére rationelle?

7. L'apprentissage est-il organisé ou supervisé par un organe gouvernemental ou professionel?

QUESTIONS POUR L'APPRENTIS

1. Pourquoi avez-vous choisi cet apprentissage?
   Aviez-vous d'autres moyens d'apprendre?

2. Ete-vous satisfait de votre progrès?

3. Que va-t'il se passer après l'apprentissage?

4. Rémunération?

5. Combien de temps dure l'apprentissage?
   Est-il adéquat?

ASSOCIATIONS PROFESSIONELLES ET D'APPUI A LA FEMME

1. Le rôle de l'association?
   Quelles sont les réalisations de l'associations? (de quoi pouvez-vous vour venter?)

2. Que fait l'association pour promouvoir l'emploi?

3. Vos relations avec le secteur public?

4. Les problèmes/entraves dans votre secteur
   (venant du secteur public, de l'infrastructure, du marché, etc.)
   Comment faire face à ces problèmes?

5. Avez-vous des activités/programmes de formations/éducations?

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Nom de l'établissement.....
Nom/fonction de l'interlocuteur.....
Date de l'interview.....

1. Quels sont les objectifs spécifiques de l'etablissement
   - Primaire
   - Secondaire
   - Universitaire
   - Form. Professionnelle
   - Socio-Educ.
   - Form. Polyv.

2. Points forts de l'enseignement

3. Points faibles de l'enseignment

4. Y a-t'il un suivi des élèves/étudiants quittant les votre établissement? (leur destin--continuent-ils dans le niveau supérieur, travaillent-ils, etc.)

5. Le nombre d'emplois prévus dans l'etablissement par catégorie (enseignants dans chaque niveau, administrateurs etc.), par an, dans les 5 prochaines années.

6. Relations avec d'autres établissements? Detaillez.

7. Est-ce que vous avez des études, des impressions/idées ou d'autres informations en ce qui concerne l'impact de la santé, la nutrition, le planning familial sur le déroulement/taux de succès de l'élève/étudiant;

8. Aussi l'inverse de la question #7: des études/impressions ou idées qui démontrent que le niveau d'education a un impact sur la santé, la nutrition, l'usage du planning familial de l'élève/létudiant.

9. A chaque niveau, est-ce que vous recherchez un lien entre l'enseignement et le monde du travail;
   a) si oui, comment?
   b) si non, quelles en sont les répercusions.

10. Quel est le rôle des parents et autres partenaires (pouvez-vous identifier ces partenaires) à chaque niveau de l'enseignement?

11. Si vous pouviez faire un changement dans le système scolaire, que proposeriez-vous?

12. Y-a-t'il des filières nécessaires et non-organisées dans votre établissement?

13. Pouvez-vous organiser pour nous une rencontre avec un petit groupe de parents?

GROUPES DE PARENTS

Date de l'interview.....
Identification du groupe.....
Présentation des parents
- salarié
- travaille à son propre compte
- cultivateur
- niveau de formation/éducation

1. Avec quel objectif envoyez-vous vos enfants à l'école?

2. Faites-vous un choix de formation à suivre par vos enfants?
   - Différentes branches (motivation prestige/pratique etc.) (lettres, métiers etc.) (meilleur possibilité d'emploi?)
   - Préférence pour un établissement privé ou public
   - L'influence du sexe de l'enfant pour le choix des parents

3. En temps que parents et partenaire de l'enseignement, êtes-vous satisfait du système/structure?
   - Si non, quelles seraient vos propositions pour un changement du système scolaire?
   - Ouvrir une école privée?

4. Qu'en est-il en cas de réussite?
   - Qu'en est-il en cas d'échec?

5. Quelle est la contribution de l'enfant dans le foyer?
   - Formé/scolarisé
   - Non-formé/non-scolarisé
   - Pendant l'année scolaire
   - Pendant les vacances

6. Quelle est la contribution financière des parents pour les études de leurs enfants?
   - frais de scolarisation
   - uniformes
   - livres/cahiers, etc.
   - transports

7. Revenu annuel des parents ou pourcentage du coût de l'éducation vu le revenu des parents.

8. Est-ce que l'éducation/formation de vos enfants a un impact sur la santé, nutrition et usage du planning familiale?

SECTEUR PUBLIQUE

1. Les données pour chaque niveau d'enseignment:
   Primaire
   Secondaire
   Universitaire
   Form. Professionnelle
   Socio-Educ.
   Form. Polyv. Form. Prof.

   What is available by province and by sex?

2. Quelles sont les objectifs du gouvernement à chaque niveau

3. Quelle est votre évaluation du 5ème plan quinquenal en matière d'enseignement?

4. Points forts de l'enseignement

5. Points faibles de l'enseignment

6. Y a-t'il un suivi des élèves/étudiants quittant les différents niveaux de l'enseignement (leur destin--continuent-ils dans le niveau supérieur, travaillent-ils, etc.)

7. Le nombre de nouveaux emplois prévus dans l'enseignement par catégorie (enseignant dans chaque niveau, administrateurs etc.), par an, dans les 5 prochaines années; affectation/répartition par province.

8. Relations avec les centres de formation/d'enseignement/d'éducation privés; y-a-t'il certains secteurs qui seraient contrôlés ou laissés dans les mains du secteur privé;
   a) est-ce encouragé par le gouv.,
   b) est-ce fait accidentellement ou par manque de resources ou autres raisons?

9. Est-ce que vous avez des études, des impressions/idées ou d'autres informations en ce qui concerne l'impact de la santé, la nutrition, le planning familial sur le déroulement/taux de succès de l'élève/étudiant;

10. Aussi l'inverse de la question 9: des études/impressions/idées qui démontrent que le niveau d'education a un impact sur la santé, la nutrition, l'usage du planning familial de l'élève/létudiant.

11. A chaque niveau, est-ce que vous recherchez un lien entre l'enseignement et le monde du travail;
    a) si oui, comment?
    b) si non, quelles en sont les répercusions.

12. Quel est le rôle des parents et autres partenaires (pouvez-vous identifier ces partenaires) de l'enseignement a chaque niveau?

13. Si vous pouviez faire un changement dans le système scolaire, que proposeriez-vous?

28

ANNEXE 10. BIBLIOGRAPHIE

Abderrahmane, Abdelouhab. *Evaluation de la Reforme de l'Enseignement Primaire Mise en Oeuvre au Burundi depuis 1973.* Paris: UNESCO, 1989.

Adelski, Elizabeth. *A Brief Introduction to Burundi: Social, Political and Economic Organization.* Unpublished paper. USAID/Burundi: 14 Jan 1991.

Amelioration de l'Appui des Pouvoirs Publics au Secteur Privé au Burundi. BUHRD Project, USAID/Burundi, 1991.

A.P.E.E. (Agence de la Promotion d'Echanges Exterieures.) *Programme d'Activités 1992.* Bujumbura (1992).

Brown, Michael, Patric Kristjanson, Rudolph Brandeis. *Burundi, Rapid Appraisal of the Agricultural Marketing System.* ABT Associates, Postharvest Institute for Perishables. Agri Marketing Improvement Strategies Project. Bujumbura: Aug. 1989.

Bulletin Trimestriel. "Le Marche d'Emploi: Dans les Secteur Privé et Paraétatique." Ministère du Travail et de la Securité Sociale. Bujumbura: GRB, Dec. 1991.

Bureau Central de Recensement. *Résultats Provisoires, Recencement General de la Population et de l'Habitation.* Ministère de l'Interieur. Gitega: GRB, Nov. 1990.

Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique. *Bulletin de B.E.E.T.* 11. Jan/Feb 1992.

Bureau de la Planification de l'Education. *Statistiques Scolaires 1984-1985.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale, Oct. 1985.

-------. *Statistiques Scolaires 1985-1986.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale.

-------. *Statistiques Scolaires 1986-1987.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale.

-------. *Statistiques Scolaires 1987-1988.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale.

-------. *Statistiques Scolaires 1988-1989.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale, July 1991.

-------. *Statistiques Scolaires 1989-1990.* Bujumbura: Cabinet du Ministre, Ministère de l'Education Nationale, July 1991.

Bureau de la Planification de l'Emploi et des Ressources Humaines. *Revue de Statistiques du Travail No. 9, L'Emploi dans le Secteur Structure en 1989.* Ministère du Travail et de la Formation Professionelle. Bujumbura: GRB, Jan. 1991.

Burundi Issues Paper: Employment Study, Entering the Labor Market. 16 Mar. 1990.

Burundi Private Sector Development in the Industrial Sector. World Bank Document. Washington, DC: World Bank, 14 June 1991.

Centre de Formation de la Perfectionnement Professionnels, CFPP. Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle. Bujumbura: GRD.

Chapelle, J.M. *Analyse de l'Enseignement Superieur, Burundi: Développement et Amelioration de l'Enseignement Superieur Pour le Pro.* Paris: UNESCO, 1986.

Charmes, Jacques. *La Formation en Cours d'Emploi.*

Vème Plan Quinquennal de Développement Economique et Social, 1989-1992. GRB.

Conference des Nations Unies sur l'Environment et le Développement. *Rapport National sur l'Environnement et le Développement: Rio de Janeiro, June 1991.* Bujumbura: GRB, July 1991.

Conference Internationale de l'Education, 42ème Session, Genève 1990. *Développement de l'Education: 1989-1990, Rapport Nationale du Burundi par la Commisssion Nationale pour l'UNESCO.* Bujumbura: GRB, Aug. 1990.

Conference Mondiale sur l'Education pour Tous, Bangkok, Thailand. *Situation de l'Education au Burundi.* Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Bujumbura: Cabinet de Ministre, 5-9 Mar. 1990.

Cooperation Franco-Burundaise: Note de Synthèse. Coopération Française, Oct. 1991.

CURDES, Univ. de Burundi. *Développement des Ressources Humaines au Burundi, Identification des Besoins en Formation.* CURDES, June 1986.

De Poncins, R. *Rapport de Mission à la COGERCO (Burundi) du 14 au 26 Octobre 1991, Propositions pour un Plan de Formation Triénnal.* COGERCO, Dec. 1991.

Département de l'Enseignement et de la Formation Agricole. *Etude des Besoins en Personnel en Formation - Politique de Développement de Ressources Humaines au Ministère de l'Agriculture.* Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Bujumbura: GRB, Sept. 1991.

Département de l'Enseignement Superieur. *L'Enseignement Superieur au Burundi: Données Statistiques.* Ministère de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique. Bujumbura: GRB, May 1986, June 1987, Sept. 1988, 1989, 1990.

-------. *Rapport de la Commission d'Orientation à l'Enseignement Superieur,* Edition 1991. Bujumbura: GRB, Nov. 1991.

Département de la Recherche Scientifique. *Inventaire du Potentiel Scientifique et Technologique National: Année de Reference 1990.* Ministère de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique. Bujumbura: GRB, June 1991.

-------. *Recherche Scientifique au Burundi: Situation Actuelle et Perspectives de l'Avenir.* Ministère de l'Education Nationale. Bujumbura: GRB, June 1986.

Département de l'Inspection du Travail. *Rapport Annuel d'Activities Exercise 1991.* Ministère du Travail et de la Securité Sociale. Bujumbura: GRB.

Le Developpement du Secteur Privé: Programmes de Formation, Selection 1992. BUHRD Project, USAID/Burundi, 1992.

Document du Travail, Institut Int'l de Planification de l'Education. *Acces et Orientation à l'Enseignement Superieur au Burundi.* Paris: UNESCO, 30 Aug. 1991.

Ducloux, Francois. *Burundi - Evaluation des Besoins de Formation Profesionnelle: 1ère Diagnostic.* Feb/Mar 1991.

Economie Burundaise: 1990. Premier Ministère et Ministère du Plan. Bujumbura: GRB, Dec. 1991.

Eisemon, Thomas Owen, Robert Prouty, John Schwille. *Does Schooling make a better Farmer: Schooling and Agricultural Productivity in Burundi.* BRIDGES Project. USAID (1987).

Estime, Jean Robert and Diane Mori. *Preparation and Selection of Firms.* Burundi Export Development Project. USAID/Bujumbura: Dec. 1990.

FAO, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. *Coordination et Synergie des Actions de Développement, Consultation sur le Secteur Rural* 2.6 (Feb. 1991): GRB.

-------. *Diagnostic, Strategies et Programmes de Développement, Consultation sur le Secteur Rural* 1 (March 1991): GRB.

-------. *Elevage, Consultation sur le Secteur Rural* 2.1 (Feb. 1991): GRB.

-------. *Rapport de la Consultation sur le Secteur Rural Tenue à Bujumbura du 10 au 12 avril, 1991.* Bujumbura: GRB, 1991.

-------. *Restauration de la Fertilité et Conservation des Eaux et Sols, Consultation sur le Secteur Rural* 2.4. Bujumbura: GRB, Feb. 1991.

-------. *Transformation et Commercialisation des Produits Viviers, Consultation sur le Secteur Agricole* 2.5. Bujumbura: GRB, Feb. 1991.

-------. *Vulgarisation Agricole, Consultation sur le Secteur Rural* 2.3. Bujumbura: GRB, Feb. 1991.

FSA, Univ. of Burundi. *Etude de Faisabilité du Projet de Valorisation de Plantes Tropicales par Extraction d'Alcaloides et d'Huiles Essentiels.* Rapport provisoire, résume et récommandations. Paris: Heads Consultants, 1991.

Hoan, H.C. *Employment in Rural and Informal Sectors in Burundi.* Contribution to World Bank Report, draft. June 1990.

Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi. *Annuaire Statistique 1990*, No. 55. Bujumbura: ISTEEBU, May 1991.

Kahnert, Friedrich. *Improving Urban Employment and Labor Productivity.* World Bank Discussion Paper, Int'l Finance Corp. Washington, DC: World Bank, Sept. 1988.

Kiyuku, Prosper. *La Promotion de la Science et de la Technologie et des Capacités Scientifiques et Technologiques Endogènes au Burundi.* Etude realisé pour le Comité Consultatif des Nations Unis pour la Science et la Technologie. Bujumbura: GRB, Dec. 1991.

Lasica, Yanick, Richard Bampoye, Raymond Maniratunga, Joseph Bahizi. *Projet Promotion de l'Artisanat au Province de Muramvya: Tome 1, Le Contexte National de la Promotion de l'Artisanat.* CURDES, Univ. de Burundi.

Le Renouveau. *Pour une Agriculture plus Productive.* Burundi: Burundi Press Agency, 11 Jan 1992.

-------. *Projet IEC et l'Action Familiale du Burundi: Vers une Collaboration pur Freiner une Demographie Galopante.* Bujumbura: Burundi Press Agency, 9-10 Feb, 1992.

-------. *Le Travailleurs du Secteur Privé s'Expriment.* Bujumbura: Burundi Press Agency, 9-10 Feb. 1992.

Marsden, Keith, Thérèse Belot. *Private Enterprise in Africa: Creating a Better Environment.* World Bank Discussion Paper 17. Washington, DC: World Bank, July 1987.

Ministère du Travail et de la Securité Sociale *Projet de Revision du Code du Travail.* Draft. Bujumbura: GRB, April 1991.

Mission de Cooperation et d'Action Culturelle au Burundi. *La Cooperation Franco-Burundaise, Année 1991.* Mission Française de Cooperation, 1991.

Ndimurukundo, Nicephore. *Planification des Ressources Humaines et Echecs dans l'Enseignement Superieur au Burundi.* Assn. Internationale de Pedagogie Universitaire. 1989. pp. 101-110.

Politique de l'Emploi au Burundi - Bilan et Perspective. Programme Mondial de l'Emploi. Addis Abeba: OIT, 1989-90.

Principales Questions Poseés dans le Monde de Travail et de l'Emploi. Ministère de Travail de Securité Sociale. Bujumbura: GRB, 15 Nov. 1991.

Projet Cadre: Action-Formation pour le Secteur Privé. CCIB, Bujumbura: Centre d'Etudes en Gestion Internationale Université Catholique de Louvain, 7 Jan. 1991.

Remise des Certificats aux Laureats de la 2ème Promotion de CFPP. Le Renouveau. Bujumbura: Burundi Press Agency, 22-23 Dec. 1991.

Résultats du Depouillement de l'Enquete sur les Centres d'Enseignement des Mettiers au Burundi. Oct/Nov 1991.

Rondinelli, Denis A., John Middleton, and Adriaan Verspoor. *Planning Education Reforms in Developing Countries: The Contingency Approach.* Durham and London: Duke UP, 1990.

Rutake, Pascal. *Micro-Enterprises du Secteur Informel à Bujumbura - Obstacles de Caractère Legal et Institutionnel.* Geneva: BIT, 1990.

Steel, William, F., Jonathan W. Evans. *L'Industrialisation en Afrique au sud du Sahara: Strategie et Realisations.* World Bank Technical Document, No. 25F. Washington, DC: World Bank, Sept. 1984.

Stimulation de l'Enterprise Privée: Nous Risquons d'Oublier l'Essentiel. Le Renouveau. Bujumbura: Burundi Press Agency, 22-23 Dec. 1991.

Tout pour Eradiquer l'Analphabetisme au Burundi. Le Renoveau. Bujumbura: Burundi Press Agency, 22 Nov. 1991.

Vespoor, Adriaan. *Pathways to Change: Improving the Quality of Education in Developing Countries.* World Bank Discussion Papers - 53. Washington, DC: World Bank, May 1989.

Ziarati, S. *Analyse Operationnelle du Système Educatif Burundais.* UNDP, UNESCO, Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Ministère de l'Enseignement Superieure et de la Recherche. Bujumbura: GRB, March 1989.